

ADRESSES

internationalisme et démocr@tie

N° 5 – 7 octobre 2024



Pour nous écrire :
Adresses.la.revue@gmail.com



Directeur de publication : Michel Lanson

ISSN : 3038-9798

Téléchargement sur [Entre les lignes entre les mots](#) et www.syllepse.net

Éditions Syllepse, 69 rue des Rigoles, 75020 Paris

Images : Anne-Marie Méjean (p. 9, 38, 49, 72); DR (couverture, p. 26, 29, 60); collections particulières (p. 20, 40, 50, 55, 64).

LISTE DES ADRESSES

ADRESSES : INTERNATIONALISME ET DÉMOCRATIE

Prendre en compte les actes et ne pas jouer aux dés 5
Didier Epsztajn, Michel Lanson, Patrick Silberstein

ADRESSE N° 46

USA : l'élection de tous les dangers 7
Dan La Botz

ADRESSE N° 47

Un argument marxiste en faveur du vote pour Kamala Harris 16
Cliff Conner

ADRESSE N° 48

Marxisme et racisme 21
Cornel West

ADRESSE N° 49

La réélection de Trump pourrait compromettre l'accès à l'avortement
à travers le monde 24
Lalique Browne et Thomas Druetz

ADRESSE N° 50

Mondialisation : pourquoi la décolonialité cache la colonialité 27
Joëlle Palmieri

ADRESSE N° 51

Venezuela : de l'imbrication du civil, du militaire et du policier 41
Entretien avec Emiliano Terán Mantovani conduit par Raúl Zibechi
Présenté par Mariana Sanchez

ADRESSE N° 52

« Les sionistes hors de Finchley » ? Questions aux antifascistes
et aux antiracistes 49
Daniel Randall et Ben Gidley

ADRESSE N° 53

Viol et justice : des victimes présumées consentantes	55
<u>Entretien avec Catherine Le Margueresse</u>	
<u>Propos recueillis par Francine Sporenda</u>	

ON EN PARLAIT DÉJÀ HIER

ADRESSE N° 54

Adresse féministe au Comité pour la reprise des relations internationales	65
<u>Hélène Brion</u>	
Liste des adresses parues	68
Troupes russes hors d'Ukraine	71

Prendre en compte les actes et ne pas jouer aux dés

Didier Epszajn, Michel Lanson, Patrick Silberstein

5

« Qui veut connaître le programme, regardera les actes », déclare Édouard Moreau, le 10 mai 1871. Engagé au 183^e bataillon de la Garde nationale, élu au comité central de la Garde nationale, c'est lui qui propose, le 18 mars, l'organisation des élections qui feront de la Commune la nouvelle légalité parisienne. Édouard Moreau sera fusillé le 25 mai à la caserne Lobau.

Si la démocratie ne se résume pas aux processus électoraux, le respect de ceux-ci ne saurait nous être indifférent. Élections au Venezuela avec un texte sur la situation post-électorale - l'imbrication du civil, du militaire et du policier - complété par d'autres textes proposés en liens. Élections à venir aux États-Unis avec un petit dossier.

Depuis longtemps déjà la campagne présidentielle pèse sur la politique américaine. Les enjeux sont considérables. Le danger de l'arrivée du postfascisme avec le retour de Donald Trump, l'incertitude pesante sur le maintien d'une forme démocratique percute l'habituelle discussion au sein de la gauche à propos de la politique à suivre *au moment* du vote. La réponse apportée par Dan La Botz et Cliff Conner est claire, *aujourd'hui*, le vote pour Kamala Harris s'impose. Une réponse contre l'extrême droite. *Demain est un autre jour*.

La campagne électorale américaine recouvre aussi l'ensemble de la situation mondiale. Les régimes postfascistes déjà installés au pouvoir attendent le retour de leur allié, Donald Trump. La majorité des BRICS fait écho à la campagne du candidat américain : chasse à l'émigré et haine de l'étranger, promotion du religieux (islam, orthodoxie, évangélisme, hindouisme...), retour à l'ordre moral, renforcement de l'arsenal judiciaire et politique autoritaire, économie libérale au profit des cercles dirigeants... Dans ce monde multipolaire, une même politique aimante ces divers impérialismes pourtant concurrentiels¹.

1. *Adresses* n'a fait jusque-là qu'effleurer la nature de ces régimes qualifiés, c'est selon, d'« autoritaires », de « postfascistes », de « dictatures »... Il faudra cependant approfondir leurs caractéristiques propres et communes, ce qui les rapproche et ce qui les sépare.

Dans cette période d'incertitude, le gouvernement israélien d'extrême droite étend les massacres de Gaza au Liban, élimine les dirigeants ennemis, laisse la bride sur le cou aux colons en Cisjordanie. Poutine multiplie les menaces nucléaires tout en poursuivant les frappes sur les infrastructures vitales, les hôpitaux et la population civile ukrainienne. Utilisant l'impuissance politique des autorités américaines en campagne, Netanyahu, Poutine et les autres poussent les feux de la guerre.

Un basculement postfasciste à la Maison Blanche libérerait à travers le monde toutes les forces obscures aujourd'hui encore difficilement contenues. Il en est des politiques d'État comme des libérations des racismes, des haines et des dogmes dans le champ social.

Soulignant les limites et les manques de la démocratie électorale, Le résultat des élections repose en fait sur le vote de quelques États, les *swing States* et, dans ces États, du basculement d'un côté ou de l'autre de tel ou tel petit groupe d'électeurs et d'électrices. De plus, un scénario de refus du résultat en cas d'échec par Trump (comme il y a quatre ans), est probablement étudié.

Jamais la face du monde n'a autant dépendu d'un « coup de dés ».

De #MeToo au procès des viols de Mazan, la honte doit changer de camp, les voix des victimes brisent le silence et les complicités, disent les crimes et nomment les criminels. Catherine Le Margueresse dissèque les rapports entre viol et justice, l'affirmation de victimes présumées consentantes, la notion de consentement.

Tous les peuples ont droit à l'existence, donc à l'autodétermination. Les communautés majoritaires dans des espaces définis ne peuvent prétendre imposer toutes leurs règles de vie aux communautés minoritaires (et certainement pas par la force, l'occupation, la dépossession, etc.) dont les membres n'ont aucune vocation à être minoritaires en tout. Ces principes n'impliquent cependant aucune souveraineté illimitée, ils sont encadrés par les droits des êtres humains, le droit international, quelles qu'en soient ses limites. Au-delà des aspects institutionnels historiques et pouvant être modifiés par décisions majoritaires, ce sont les réalités des pratiques démocratiques, qui à chaque échelon

géographique du local à l'international qui rendent possibles à la fois le respect de l'autodétermination et les dynamiques des décisions démocratiques...

Débattre de la mondialisation et de ses effets nécessite de prendre en compte l'histoire et les asymétries créées, les effets des colonisations et de la colonialité du pouvoir, l'ensemble des rapports sociaux et les effets de leur imbrication sur les groupes sociaux et les individus. Dans un texte écrit en mai 2017, Joëlle Palmieri aborde quelques aspects de la colonialité et de la décolonialité. Elle souligne, entre autres, la nécessité de ne pas oublier certaines dimensions des réalités sociales pour pouvoir penser et agir pour leurs déplacements...

La solidarité internationale n'est pas une simple décoration humanitaire, elle participe des possibles, des liens établis ou à établir entre communautés pour construire des alternatives de paix, l'égalité réelle entre populations, la capacité à arrêter les bras criminels, qu'ils soient internes ou externes aux pays concernés. Le choix des mots dans les combats internationalistes, antifascistes, antiracistes peut avoir des effets de divisions, de fragmentation des forces qui pourraient s'unir. Daniel Randall et Ben Gidley discutent de certains de ces aspects dans la construction du soutien aux droits des populations palestiniennes.

Sans pouvoir aborder l'ensemble des situations internationales et de leurs conséquences dramatiques pour les femmes et les hommes Soudan, République démocratique du Congo, Myanmar, etc., nous choisissons dans cette livraison de mettre à disposition des téléchargements gratuits des livres et brochures concernant l'Ukraine face à l'invasion militaire de Vladimir Poutine.

Les guerres ne sont pas inéluctables, l'alignement des forces politiques et des populations derrière les va-t'en guerre non plus. Beaucoup est fait pour que certaines voix, hier comme aujourd'hui, ne soient pas audibles. Prenons donc un moment pour relire le texte de Hélène Brion d'octobre 1916: « Adresse féministe au Comité pour la reprise des relations internationales ».

USA : l'élection de tous les dangers

Dan La Botz

7

Le peuple américain se rendra aux urnes le 5 novembre pour élire le président des États-Unis – certains dans quelques États auront déjà pu voter plus tôt – et choisir entre l'ancien président Donald Trump, le leader autoritaire de ce qui est devenu un parti républicain d'extrême droite et la vice-présidente Kamala Harris, une démocrate quelque peu progressiste, qui s'est maintenant déplacée vers la droite, est devenue une modérée, et qui continue de soutenir Israël inconditionnellement, malgré sa guerre génocidaire contre la Palestine. L'élection présente plusieurs dangers connexes, d'une victoire de Trump qui pourrait mettre fin à la démocratie américaine à une élection serrée qui pourrait entraîner des manifestations violentes et peut-être une autre tentative de coup d'État et puis aussi le danger que si Harris gagne elle soit incapable de maintenir les États-Unis en dehors d'une guerre au Moyen-Orient qui s'élargit. Nous y reviendrons plus loin.

Les deux candidats sont statistiquement à égalité dans les sondages en ce qui concerne le nombre total de voix, mais pour gagner l'élection, un candidat doit remporter non pas la majorité du vote populaire, mais la majorité du vote du collège électoral. Dans cette compétition, l'essentiel est de gagner les « *swing states* », c'est-à-dire les États qui ne sont pas déterminés par un parti ou un autre et qui pourraient voter soit pour les républicains, soit pour les démocrates. Il y a trois millions d'électeurs indécis dans ces États, mais l'élection sera décidée par quelques centaines de milliers ou même seulement quelques dizaines de milliers d'électeurs ambivalents ou jusqu'à présent indécis dans ces États. Toute l'attention, l'argent et les plans de voyage des candidats sont concentrés sur l'obtention de ces votes.

La campagne électorale se déroule dans un climat de violence. Il y a eu deux tentatives d'assassinat de Trump et des coups de feu ont été tirés dans un bureau de campagne de Harris à Tempe, en Arizona. Quarante pour cent des fonctionnaires électoraux, ceux qui gèrent les bureaux de vote ou comptent les voix, ont été menacés ou harcelés.

Trump fait campagne en grande partie sur l'économie, qui comprend le coût élevé de la vie, les impôts et le commerce extérieur et il promet d'arrêter l'inflation croissante, de réduire les impôts et d'améliorer le commerce extérieur grâce à d'énormes droits de douane – 10, 20, 50 % – sur les produits importés. Mais lors de ses rassemblements et de ses interviews, il n'explique guère comment sa politique économique fonctionnera et les économistes de tous bords affirment que les droits de douane pourraient détruire l'économie américaine et peut-être même l'économie mondiale.

Plus récemment, Trump, lors d'un rassemblement, a promis une « renaissance manufacturière », en attirant les investissements étrangers, en créant des zones manufacturières, en réduisant les impôts et en éliminant les réglementations environnementales. Et donc en « volant » des millions d'emplois dans d'autres pays.

La plupart du temps, cependant, Trump, dans ses rassemblements de milliers de personnes, s'insurge contre ce qu'il appelle une invasion d'immigrants qui, selon lui, sont des « animaux », de la « vermine » et « empoisonnent le sang de notre pays ». Il prétend que les immigrants sont des criminels issus des prisons et des asiles d'aliénés du monde entier, qu'ils ont envahi et pris le contrôle de certaines villes et qu'ils « détruisent le tissu de notre pays ». C'est pourquoi il dit que la criminalité est en baisse dans d'autres pays

mais en hausse dans le nôtre bien qu'en fait la criminalité soit en baisse aux États-Unis. Ses affirmations selon lesquelles les immigrants sont des criminels et des malades mentaux et selon lesquelles les taux de criminalité sont en hausse aux États-Unis sont toutes les deux fausses. Plus récemment, il a affirmé que les Haïtiens avaient pris le contrôle de la ville de Springfield, dans l'Ohio, et qu'ils mangeaient les chats, les chiens, les animaux domestiques et les oies de cette ville, affirmations pour lesquelles des responsables, du maire au gouverneur de l'État, ont déclaré qu'elles n'étaient absolument pas fondées. Le fils de Trump, Donald Jr, a déclaré que les Haïtiens avaient un QI inférieur à celui des autres personnes. Trump a promis que les services de l'immigration et la Garde nationale seraient utilisés - en violation de la loi actuelle - pour rassembler des millions d'immigrés, les placer dans des camps de concentration et les expulser vers leur pays d'origine. Et, dit-il, il commencera par Springfield.

Une nation divisée de fond en comble

Qui soutient ce démagogue réactionnaire et raciste? La base de Trump, Make America Great Again (MAGA), est composée en grande majorité de Blancs employés par des petites et moyennes entreprises - avocats, agents immobiliers, propriétaires de magasins, vendeurs, cadres moyens d'entreprise, etc. - et vivant dans les banlieues ou les zones rurales (Chris Dite, *Jacobin*, 16 avril 2024). Un pourcentage élevé de travailleurs blancs généralement définis par les sondages comme ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures soutiennent également Trump, bien qu'il ait perdu le soutien de certains d'entre eux récemment. Il a également gagné le soutien de certains hommes noirs et latinos. De nombreux trumpistes sont des chrétiens évangéliques qui, quel que soit son comportement personnel, voient en Trump un défenseur de leur foi, un fervent opposant à l'avortement, un antigay et un anti-trans. Dieu se sert de lui, disent-ils. Plus de la moitié des pasteurs protestants disent qu'ils voteront pour Trump, un quart est pour Harris, et près d'un quart est indécis (Aaron Earls, *Christianity Today*, 17 septembre 2024). Certains partisans de Trump sont des

adeptes de Q-Ânon et croient qu'une cabale de pédophiles dirige le pays et se livre au trafic sexuel d'enfants. Les fabricants d'armes soutiennent Trump, tout comme la National Rifle Association qui l'a soutenu en raison de ses promesses de lutter contre le contrôle des armes à feu.

Qu'en est-il des grandes entreprises? Soutiennent-elles Trump?

La classe capitaliste américaine, historiquement divisée entre les deux partis, les soutient souvent tous les deux à des degrés différents, et les capitalistes passent fréquemment d'un camp à l'autre, ce qui modifie l'équilibre. Après la «révolution» conservatrice du président Ronald Reagan, le Parti républicain s'est mis à la disposition des entreprises. Trump, malgré ses discours populistes contre les élites, a également servi les grandes entreprises et les riches, en réduisant leurs impôts, en supprimant les réglementations et en entravant les syndicats. Et il promet d'accentuer cette ligne lors de son prochain mandat. Lors d'une réunion avec des cadres pétroliers en mai de cette année, par exemple, il leur a dit que s'ils lui donnaient un milliard de dollars pour revenir à la Maison Blanche, il se débarrasserait des réglementations environnementales de Biden.

Les grandes entreprises et les très riches sont comme toujours divisés, certaines soutenant Trump et d'autres Harris, bien qu'elle ait fait mieux que lui. Selon leurs déclarations officielles faites au gouvernement, au 21 septembre, la campagne de Harris et le Comité national démocrate abordent les deux derniers mois de l'élection de 2024 avec 286 millions de dollars en banque, contre 214 millions pour la campagne de Trump et le comité national républicain. Les analystes politiques ont toujours regardé de près quels secteurs - la finance, l'industrie, le commerce, etc. - forment le soutien bourgeois aux différents candidats politiques américains à la présidence. Par exemple, ils ont constaté que Franklin D. Roosevelt, le président qui a créé l'État-providence américain moderne, était soutenu par les industries de consommation (automobiles, pétrole, électricité, grands magasins), tandis que ses adversaires républicains étaient soutenus par la



haute finance et l'industrie lourde, comme la banque Morgan et US Steel.

On ne sait pas exactement quel secteur constitue la base du soutien financier de Trump. Ses plus grands soutiens sont l'industriel high-tech Elon Musk, susceptible de devenir bientôt le premier trillionnaire au monde, Timothy Mellon, héritier d'une fortune pétrolière, Miriam et feu Sheldon Adelson, exploitants de casinos Linda et Vince McMahon de World Wrestling Entertainment¹, Diane Hendricks d'ABC, fournisseur de matériaux de construction, Kelsey Warren, constructeur de pipelines; Timothy Dunn, pétrolier texan, Richard et Liz Uhlein, propriétaires d'une société de matériaux d'emballage, Jeff Sprecher et sa femme Kelly Loeffler d'International Exchange qui possède la Bourse de New York, et une variété d'autres grandes entreprises et de riches particuliers issus de différents secteurs financiers et industriels. Le colistier de Trump, J. D. Vance, est soutenu par le milliardaire de la technologie Peter Theil.

En tant qu'ancienne sénatrice de Californie et démocrate, il n'est pas surprenant que les plus grands donateurs de Harris soient les sociétés high-tech de la Silicon Valley et de Hollywood, qui sont de toute façon des donateurs financiers démocrates traditionnels. Parmi eux, Reid Hoffman, cofondateur de LinkedIn, le site web social, Dustin Moskovitz, cofondateur de Facebook, Melinda French Gates de Microsoft, Laurene Powell Jobs, l'ancienne épouse de Steve Jobs d'Apple, Jeffrey Katzenberg, ancien président de Walt Disney Studios, James Murdoch, ancien PDG de 21st Century Fox, Jeff Bewkes de Time Warner, Barry Diller, ancien PDG de Paramount. En outre, George Soros, l'homme d'affaires et investisseur milliardaire, et son fils Alex Soros soutiennent Harris. Les stars de Hollywood qui soutiennent Harris sont plus nombreuses que celles qui soutiennent Trump, la plus célèbre d'entre elles étant Taylor Swift. Bien sûr, certains magnats de Hollywood et géants de la technologie soutiennent également Trump, mais Harris semble plus forte dans ces secteurs les plus avancés de l'économie américaine.

Que fera le gouvernement américain en cas d'élection serrée ?

Il n'y aurait pas de réponse unifiée. Les États-Unis ont aujourd'hui un gouvernement divisé. Joe Biden est le président, et Harris, la vice-présidente, tous deux démocrates. Au Sénat, les démocrates disposent d'une faible majorité de 51 voix (provenant de 47 démocrates et de quatre indépendants) tandis que les républicains en ont 49. Les Républicains ont également une très faible majorité à la Chambre des représentants, 220 contre 211 pour les démocrates. La Cour suprême est effectivement devenue républicaine. Trump a nommé trois juges ce qui donne aux conservateurs une majorité de six contre trois. Elle est bien plus conservatrice que la plupart des autres cours modernes. Cela lui a permis d'abolir l'arrêt *Roe v. Wade* retirant aux femmes le droit à l'avortement protégé par le gouvernement fédéral et conduisant à l'interdiction de l'avortement dans quatorze États et à des limitations strictes dans treize autres. La Cour a également adopté un certain nombre d'autres mesures conservatrices et a notamment voté par six voix contre trois l'immunité présumée d'un président pour la plupart de ses actes officiels. Comme l'a écrit l'ACLU :

Au fond, la majorité de six contre trois de la Cour permet aux présidents d'utiliser leurs pouvoirs officiels pour commettre des actes criminels sans avoir à rendre compte de leurs actes.

Le programme de Kamala Harris

Le point fort de Harris qui lui a valu un très large avantage parmi les électrices est sa promesse de rétablir la protection fédérale de l'avortement et des autres droits reproductifs. Harris bénéficie de la coalition habituelle des candidats du Parti démocrate : syndicats, organisations noires, groupes latinos et asiatiques, mais surtout du soutien des organisations féminines.

En ce qui concerne plus généralement la politique intérieure, Kamala Harris, remplaçant Joe Biden en tant que candidate et entrant dans l'élection assez tardivement, n'avait pas élaboré de programme à part entière. Ayant été la vice-présidente de Biden, elle se présente en grande partie sur la base

1. Entreprise de spectacle de catch.

de ses réalisations législatives. Depuis les années 1980, sous l'égide de républicains comme Ronald Reagan et de démocrates comme Bill Clinton ou Barack Obama, les États-Unis et leurs alliés ont créé une économie mondiale néolibérale basée sur la déréglementation, la privatisation, la réduction des dépenses sociales et la diminution du pouvoir des syndicats. La Grande Récession de 2008 a été la crise de cet ordre néolibéral mondial et a conduit à la fois au mouvement conservateur du Tea Party et à Occupy Wall Street. Les campagnes de francs-tireurs du démocrate Bernie Sanders et du républicain Donald Trump en 2016 étaient des réactions à cette crise et des réponses de ces mouvements.

La crise du néolibéralisme qui a débuté lors de la Grande Récession de 2008, puis qui s'est compliquée avec la pandémie de COVID et la récession économique consécutive, a conduit Joe Biden à adopter les programmes économiques et sociaux les plus progressistes depuis l'ère du démocrate Lyndon B. Johnson (1963-1969). Les programmes économiques et sociaux les plus importants de Joe Biden ont été la loi sur le plan de sauvetage américain (1 900 milliards de dollars) pour soutenir les entreprises et les travailleurs pendant le COVID, la loi sur l'investissement dans les infrastructures et l'emploi (1 200 milliards de dollars) et la loi sur la réduction de l'inflation (369 milliards de dollars) pour faire face aux problèmes climatiques. Ces mesures ont restauré l'économie américaine qui a connu une croissance de 5,7 % au cours de sa première année de mandat générant le taux de croissance le plus élevé depuis 40 ans et ont fait baisser le taux de chômage à 3,9 %, le pays ayant enregistré le nombre de nouvelles demandes d'allocations-chômage le plus bas depuis cinquante ans. Biden a ensuite été confronté au problème de l'inflation élevée, qui est passée de 1,4 % en janvier 2021 à un pic de 9,1 % en juin 2022, un problème très grave, bien que l'inflation soit aujourd'hui négligeable. Harris qui en tant que vice-présidente n'avait pas de programme économique propre peut revendiquer les succès et accepter les échecs de l'administration Biden. Le problème, c'est que de nombreux Américains jugent l'économie non pas en termes de rapports d'activité, mais tout à fait personnellement. Le coût

de l'essence, le prix des denrées alimentaires et le coût du logement ont augmenté. Pourtant, bien que le prix de l'essence soit inférieur à 3 dollars le gallon dans la majeure partie du pays, que les taux d'intérêt aient baissé de plus d'un point de pourcentage et que les prix des produits alimentaires aient chuté, la moitié des Américains pensent que l'économie va mal et pour la plupart d'entre eux, c'est la question la plus importante de l'élection.

Aujourd'hui, Mme Harris qualifie son programme économique d'«économie d'opportunité» qui réduira les coûts pour les familles. En bref, c'est un plan pour stimuler le capitalisme américain et elle ne prend aucune mesure qui changerait fondamentalement les structures économiques actuelles. Elle demande une réduction d'impôts pour les familles de la classe moyenne et de la classe ouvrière; elle s'engage à construire trois millions de maisons et d'immeubles; elle promet de soutenir davantage les petites entreprises en leur offrant des déductions fiscales; elle affirme qu'elle renforcera et étendra la loi sur les soins abordables et qu'elle protégera Medicare et la Sécurité sociale; elle veut apporter aux familles des services de garde d'enfants abordables et améliorer également les soins aux personnes âgées; enfin, elle veut «réduire les coûts de l'énergie et s'attaquer à la crise du climat». Autrefois très progressiste sur les questions d'énergie et du climat, elle a modéré ses positions et, par exemple, accepte désormais la fracturation². Contrairement à Trump, elle comprend que les combustibles fossiles contribuent à la crise climatique mais son point de vue reste modérément progressiste.

Joe Biden a bénéficié d'un soutien important des syndicats, surtout en raison de son soutien à la grève des travailleurs de l'automobile l'année dernière en devenant le premier président venir sur un piquet de grève aux côtés des travailleurs. Ce soutien s'est reporté sur Kamala Harris. Aujourd'hui, ce sont les dockers de l'International Longshoremen's Association qui sont en grève. Leur syndicat représente 45 000 dockers dans 36 ports de la côte Est et du golfe du Mexique, du Maine au Texas. Ils traitent environ la moitié du fret

2. Fracturation hydraulique des sols pour l'extraction du gaz de schiste.

maritime du pays. La grève porte sur l'automatisation et les salaires. Joe Biden s'est rangé du côté du syndicat. Ces entreprises, a déclaré Joe Biden, «ont réalisé des bénéfices incroyables, plus de 800 % depuis la pandémie, et les propriétaires gagnent des dizaines de millions de dollars grâce à cela». «Il est temps, a-t-il ajouté, qu'elles s'assoient à la table des négociations et de faire cesser la grève.» Le gouvernement fédéral a le pouvoir d'intervenir et, si la grève se poursuit, des pressions s'exerceront sur Biden pour qu'il impose un accord. Et s'ils ne sont pas contents de l'accord, les syndicats pourraient se retourner contre lui ce qui ne serait pas une bonne chose pour la candidate démocrate.

Harris a complètement soutenu la politique étrangère de Biden, appuyant Israël et sa guerre contre Gaza, soutenant la guerre de l'Ukraine contre l'invasion russe et s'opposant aux ambitions impériales rivales de la Chine. Le gros problème de Harris, en particulier avec les libéraux, les progressistes et la gauche ainsi qu'avec les Arabes et les musulmans américains, est son soutien total à Israël. La réputation de Harris d'être plus progressiste que Biden sur la question de la guerre d'Israël contre Gaza est basée sur des déclarations comme celle qu'elle a faite après sa rencontre avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu: «Ce qui s'est passé à Gaza au cours des neuf derniers mois est dévastateur. [...] Les images d'enfants morts et de personnes désespérées et affamées fuyant pour se mettre à l'abri, parfois déplacées pour la deuxième, troisième ou quatrième fois - nous ne pouvons pas détourner le regard face à ces tragédies», a-t-elle déclaré, ajoutant: «Je ne resterai pas silencieuse.» Les propos qu'elle a tenus dans son discours de remerciement étaient plus faibles:

L'ampleur de la souffrance est déchirante. Le président Biden et moi-même travaillons à mettre fin à cette guerre de telle sorte qu'Israël soit en sécurité, que les otages soient libérés, que la souffrance à Gaza prenne fin et que le peuple palestinien puisse réaliser son droit à la dignité, à la sécurité, à la liberté et à l'autodétermination.

Contrairement à Trump et à Netanyahu, elle soutient une solution à deux États.

Aujourd'hui, la situation est bien entendu encore plus compliquée par la guerre entre Israël et le Hezbollah, l'invasion israélienne du Liban, de l'attaque de l'Iran contre Israël et de la guerre larvée entre les deux pays.

Les belles paroles de Harris n'ont toutefois été accompagnées d'aucune proposition ou action de sa part. Et cela pourrait lui coûter les élections. Le Michigan compte entre 200 000 et 300 000 électeurs arabo-américains, et lors des primaires, plus de 100 000 d'entre eux ont refusé de voter pour Harris et ont préféré voter sans s'engager. Un sondage du Council on American-Islamic Relations (Conseil des relations américano-islamiques) publié en septembre a montré que dans le Michigan, 40 % des électeurs musulmans soutenaient la candidate du Parti vert, Jill Stein; 38 % soutenaient Trump; et seulement 18 % voteraient pour Harris.

La campagne de Trump et le Projet 2025

Lors des rassemblements de campagne de Trump - et il en a organisé des dizaines au cours des quatre dernières années - il affirme que les États-Unis sont une nation défaillante parce qu'elle n'a pas été capable de défendre ses frontières contre ce qu'il appelle l'invasion des immigrés. Il affirme qu'à la fin de sa première présidence, il a laissé le pays en pleine forme sur le plan économique mais que les immigrants ont apporté la criminalité et ont pris les emplois des travailleurs américains, en particulier des Latinos et des Noirs. Trump promet qu'en tant que président, il lancera un effort national pour rassembler des millions d'immigrés illégaux et les expulser, ce qui améliorerait l'économie. Son plan économique central consiste à réduire les impôts des riches et à augmenter les droits de douane sur les biens importés. Il nie le changement climatique et l'un de ses mantras est «Drill, baby, drill³», exprimant sa volonté de reconstruire l'économie sur le charbon, le pétrole et le moteur à combustion interne - bien que depuis qu'il est devenu ami avec Musk il ne soit plus aussi critique à l'égard des véhicules électriques. S'il touche à la politique étrangère, c'est pour

3. «Drill, baby, drill»: «Perce, baby, perce», encouragement à l'extractivisme.

dire qu'il réduirait le soutien à l'Ukraine, mais d'un autre côté, il promet: «J'apporterai à Israël le soutien dont il a besoin pour gagner, mais je veux qu'il gagne vite.»

Bien que Trump n'ait pas de plan précis pour son administration – il n'est pas très doué pour la planification –, un certain nombre de ses conseillers, travaillant pour la fondation conservatrice Heritage Foundation, ont produit un plan de 900 pages pour sa prochaine administration, appelé *Projet 2025*. Trump prétend ne rien savoir à ce sujet, mais neuf de ses anciens secrétaires de cabinet ont aidé à le rédiger et 140 autres anciens fonctionnaires et bureaucrates de l'administration Trump y ont participé. L'Union américaine pour les libertés civiles, qui défend depuis longtemps nos droits, l'a qualifié de «feuille de route sur la façon de remplacer l'État de droit par des idéaux de droite».

La démocratie américaine n'est pas parfaite, loin de là, mais, même s'il y a des abus, nous avons toujours des droits démocratiques fondamentaux et des libertés civiles. Comme l'explique l'American Civil Liberties Union (ACLU)⁴, le projet 2025 propose de réorganiser le pouvoir exécutif et de l'utiliser pour limiter davantage l'avortement, de cibler «les communautés d'immigrants par des déportations massives et des raids en mettant fin à la citoyenneté de naissance, en séparant les familles et en démantelant le système d'asile de notre nation», d'accroître le pouvoir de la police et de réprimer les protestations sociales, de limiter l'accès au vote, de censurer les discussions sur la race, le genre et l'oppression systématique dans les écoles et les universités et de faire reculer les droits des transgenres, entre autres choses. Le projet 2025 éliminerait également des dizaines de milliers de travailleurs de la fonction publique fédérale et les remplacerait par des personnes nommées pour des raisons politiques et fidèles au président. Il représente la première étape du démantèlement de la démocratie américaine et de la création d'un gouvernement autoritaire. Cela commencera par l'élection de Trump ou sa prise de pouvoir par un coup d'État.

4. Union américaine pour les libertés civiles, www.aclu.org.

Les deux dangers

Il existe deux dangers imminents. Le premier est que si Trump remporte une victoire décisive, il établira un régime autoritaire et pourrait abolir les institutions démocratiques et les droits civiques et instaurer un ordre véritablement fasciste. Le sénateur démocrate Richard Blumenthal du Connecticut a récemment déclaré :

Il existe un éventail d'horreurs qui pourraient résulter de l'utilisation sans restriction de la loi sur l'insurrection par Donald Trump. Un président aux motivations malignes pourrait l'utiliser dans une vaste gamme de moyens dictatoriaux, à moins qu'à un moment donné, les militaires eux-mêmes ne résistent à ce qu'ils considèrent comme un ordre illégal. Mais cela fait peser un très lourd fardeau sur les militaires (*NBC News*, 14 janvier 2024).

Souvenons-nous que lorsque Trump était président, il a menacé de déployer l'armée pour réprimer les énormes manifestations nationales Black Lives Matter de 2020, mais les responsables civils et militaires lui ont résisté et l'ont mis en échec. Ils risquent de ne pas pouvoir le faire la prochaine fois. William Cohen, ancien sénateur républicain du Maine et ancien secrétaire à la défense, a récemment averti, en parlant de Trump :

Nous sommes à environ 30 secondes de l'horloge de l'Armageddon en ce qui concerne la démocratie (*NBC News*, 14 janvier 2024).

L'autre danger est que si l'élection est serrée, Trump et le Parti républicain utilisent toute une série de tactiques, légales et illégales, pour réaliser un coup d'État et s'emparer du pouvoir. Ils sont déjà prêts à contester juridiquement chaque aspect du processus de vote, qu'il s'agisse de contester des électeurs individuels, de contester le décompte des voix dans chaque État ou de soulever des objections à la certification du Congrès américain. Ces contestations juridiques seront probablement accompagnées de protestations militantes et de violences dans les bureaux de vote, dans les bureaux autorisés à compter les votes et dans les assemblées législatives des États. Trump mobilisera les grands États républicains dotés de gouverneurs réactionnaires, tels que le Texas et la

Floride, pour soutenir ses contestations et ralentir ou arrêter le processus post-électoral. Ces États pourraient mobiliser les forces de leur garde nationale pour soutenir Trump. Il existe également des organisations militantes armées d'extrême droite - quelque 1 400 ont été identifiées - dont on peut s'attendre à ce qu'elles mènent des actions violentes dans les capitales des États et au Capitole national à Washington. Déjà pendant la pandémie de COVID, des groupes armés opposés au port du masque ont pris le contrôle de certaines capitales d'État, par exemple dans le Michigan. D'autres milices se sont rendues à la frontière au Texas et ont arrêté illégalement des immigrants sans papiers. L'objectif de tout cela sera d'empêcher Harris d'entrer en fonction et d'installer Trump à la présidence à sa place. Une telle action entraînerait une crise politique du gouvernement fédéral et pourrait effectivement conduire à des violences de masse dans certaines régions.

Donald Trump, les républicains de droite et les milices ont tenté un coup d'État le 6 janvier 2021 après que Trump ait ameuté un rassemblement de milliers de personnes qui ont ensuite marché jusqu'au Capitole où des centaines ont envahi le bâtiment, cherchant la chef du Parti démocrate Nancy Pelosi et menaçant de pendre le vice-président républicain Mike Pence pour son incapacité à soutenir l'affirmation de Trump selon laquelle il avait gagné l'élection. Cette violente insurrection a réussi à retarder le décompte des votes du collège électoral et la certification du nouveau Président, a coûté la vie à six personnes, a blessé plusieurs policiers et a fait des millions de dollars de dégâts matériels. Par la suite, 11 424 personnes ont été inculpées et des centaines ont été condamnées et emprisonnées. Cette tentative de coup d'État a échoué, mais un autre coup d'État est-il possible ?

De nombreux élus, officiers supérieurs et commentateurs des médias pensent que oui. En décembre 2021, dans une tribune parue dans le *Washington Post*, trois généraux - Paul D. Eaton, Antonio M. Taguba et Steven M. Anderson - ont écrit qu'en cas de résultats contestés des élections, où l'on ne sait pas exactement qui est devenu président, «le risque d'une rupture totale de la chaîne de commandement selon des lignes

partisanes - du sommet de la chaîne au niveau de l'escouade - est important si une autre insurrection se produisait. L'idée que des unités rebelles s'organisent entre elles pour soutenir le commandant en chef "légitime" ne peut être écartée. [...] Dans un tel scénario, il n'est pas exagéré de dire qu'un effondrement militaire pourrait conduire à une guerre civile».

L'acceptation par le public d'un coup d'État a également progressé. Un sondage publié dans le *Washington Post* le 6 janvier 2022 a révélé que «la part des Américains prêts à tolérer un coup d'État est passée de 28 % en 2017 à 40 % en 2021. C'est une augmentation de 43 %, et le taux le plus élevé que nous ayons observé aux États-Unis depuis que nous avons commencé à poser la question il y a plus de dix ans.»

Si Trump perd lors d'une élection serrée, il est possible que nous assistions à une nouvelle tentative de coup d'État, celle-ci impliquant l'armée et pouvant avoir une portée nationale, avec la possibilité d'inciter à une guerre civile. Certains officiers pourraient tenter de prendre la tête d'un soulèvement en faveur de Trump. Mais les obstacles à un coup d'État militaire seraient le secrétaire à la défense de Biden-Harris, Lloyd Austin, et leurs chefs d'état-major interarmées, les commandants de l'armée. Il est difficile de concevoir qu'ils soutiennent une tentative de Trump de s'emparer du pouvoir. Malgré tout, nous serions téméraires d'ignorer les dangers d'un nouveau coup d'État.

Qu'en est-il de la gauche ?

La gauche américaine (social-démocrate, socialiste, anarchiste) est assez petite, peut-être 1 % de la population, et elle est divisée en une myriade de groupes et de nombreux militants individuels sans affiliation. Le Democratic Socialist of America (DSA), le Parti communiste et certains anciens maoïstes soutiendront la candidate du Parti démocrate Kamala Harris, même si, comme le DSA, ils ne l'ont pas approuvée. L'extrême gauche - les anarchistes, les trotskistes, les néostaliniens et les campistes - ne participera pas à l'élection. Certaines petites sectes font semblant de participer à la politique électorale, comme Socialist Action, qui, en 2020, a présenté son leader Jeff Mackler à la présidence. Il n'est pas apparu sur le bulletin de vote d'un seul État. Cette année, le Parti du socialisme

et de la libération présente Claudia De La Cruz et Karina Garcia à la présidence et à la vice-présidence. Elles ne figurent que sur le bulletin de vote de la Floride. Il ne s'agit pas vraiment de campagnes politiques mais de campagnes de propagande destinées uniquement à promouvoir le parti et à recruter.

Les deux candidats de gauche les plus importants de cette élection sont Jill Stein du Parti vert et Cornel West. Le Green Party, fondé en 1984, est un parti très réel et sérieux avec un programme quasi-socialiste assez progressiste et un engagement sérieux pour prévenir le réchauffement climatique. Il se définit lui-même comme «écosocialiste». Sa seule grave faiblesse politique est son manque de soutien à la guerre défensive de l'Ukraine contre la Russie de Poutine et, en fait, Stein semble souvent suivre les arguments de Poutine. Il semble que le parti Vert ait recueilli suffisamment de signatures pour pouvoir figurer sur les bulletins de vote de 34 des 50 États et il espère apparaître dans dix autres États. Les démocrates ont partout œuvré pour bloquer les Verts et les républicains ont essayé de les aider à figurer sur les bulletins de vote. Comme a dit Trump, «Jill Stein, je l'aime beaucoup. Tu sais pourquoi? Elle prend 100 % des voix [démocrates].» Par le passé, Stein a remporté environ 1 % des voix à la présidentielle et zéro voix au collège électoral, pourtant. Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, cette année, Jill Stein pourrait gagner les votes des Arabes et des musulmans, prenant peut-être suffisamment de voix à Harris pour lui faire perdre l'État du Michigan et garantir l'élection à Donald Trump.

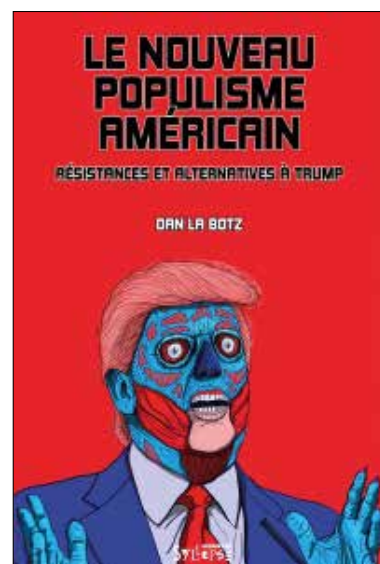
L'autre candidat de gauche est le théologien noir Cornel West. À l'origine, il avait prévu de se présenter sur un ticket du People's Party en crise, puis il est passé au Green Party, a ensuite décidé de se présenter de façon indépendante et a finalement créé son propre Justice for all Party, jusqu'à présent sans convention fondatrice avec peut-être une demi-douzaine d'affiliés dans les États et un très maigre nombre d'adhérents. Il fait peu campagne et reçoit peu de publicité. À l'heure actuelle, il semble qu'il figurera sur le bulletin de vote dans quatorze États. Sa campagne est un geste futile et plutôt pathétique. Malgré tout, la campagne de West

comme celle de Stein pourrait prendre des voix à Harris et offrir l'élection à Trump.

De nombreux Américains, en particulier les jeunes, les Arabes et les musulmans, mais aussi les militants juifs et bien d'autres, ont été consternés par le soutien de l'administration Biden-Harris à la guerre génocidaire d'Israël contre la population de Gaza et les autres Palestiniens. La guerre d'Israël contre le Hezbollah ne fera qu'exacerber le sentiment d'aliénation de ces électeurs. Mais cela ne sera peut-être pas décisif pour Harris, car la jeunesse politisée ne représente qu'une petite partie de la population, beaucoup de jeunes ne votent pas de toute façon, et ceux qui votent peuvent encore très bien voter pour Harris pour vaincre Trump.

D'autre part, de nombreux libéraux, progressistes et militants de gauche non sectaires estiment qu'il faut un front uni dans cette élection contre Trump et le fascisme. Même s'ils critiquent vivement le soutien de Biden et de Harris à la guerre génocidaire d'Israël, ils considèrent Trump comme une menace existentielle pour la démocratie américaine. Comme eux, je voterai pour Harris, tout en soutenant l'appel à un cessez-le-feu à Gaza et à la fin de la guerre d'Israël contre le Hezbollah.

Dan La Boz a été syndicaliste, cofondateur de Teamsters for a Democratic Union et journaliste. Membre du comité de rédaction de la revue new-yorkaise *New Politics*, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Le nouveau populisme américain : résistances et alternatives à Trump* (Syllepse, 2018).



Un argument marxiste en faveur du vote pour Kamala Harris

Cliff Conner

Les personnes qui me connaissent seront probablement choquées et sidérées de lire ma signature accolée à un tel titre. Nom de Dieu, je suis choqué. Il s'agit d'un revirement à 180 degrés d'une opinion - non d'un principe - que j'ai fermement défendue pendant la plus grande partie de ma vie. Cinquante-trois ans, pour être exact - de 1967 à 2020.

En réalité, ce titre *sous-estime* ma position. Non seulement je pense que les socialistes et les travailleurs, y compris les lecteurs de cette publication [*New Politics*], devraient voter pour Kamala Harris, mais je les appelle à *faire campagne* pour elle. Sonnez aux portes. Passez des coups de fil. Distribuez des tracts. Donnez le pognon que vous avez durement gagné si vous en avez les moyens. Faites tout ce qu'il faut pour assurer son élection.

OK. Après avoir énoncé la proposition d'une manière aussi directe que possible, pour ne pas dire provocante, je vais maintenant tenter de la justifier.

Un principe fondamental de l'organisation socialiste à laquelle j'ai adhéré en 1967 stipulait qu'aucun socialiste ne devait jamais voter pour les partis démocrate et républicain ni leur apporter un quelconque soutien politique. Ces partis étaient et sont toujours les partis jumeaux du capitalisme, de l'impérialisme, de la guerre, du racisme, du sexisme, de l'homophobie et de la destruction de l'environnement. Voter pour un démocrate ou un républicain, c'était *franchir la ligne de classe*, c'était devenir l'équivalent d'un jaune franchissant le piquet de grève syndical.

J'avais adopté ce principe à cause de la guerre du Vietnam. Je m'opposais à la guerre depuis 1964, l'année où j'ai eu l'âge légal de voter. Ayant suivi la campagne présidentielle de Lyndon B. Johnson et celle de Barry Goldwater, j'étais convaincu que Johnson mettrait

fin à la guerre - parce qu'il avait dit qu'il le ferait - et que Goldwater pourrait mettre fin au monde - parce qu'il menaçait d'utiliser la bombe atomique au Vietnam s'il était élu. Lorsque Johnson a été élu haut la main, j'ai été très soulagé. Puis vint la grande trahison.

Johnson a presque immédiatement fait le contraire de ce qu'il avait promis pendant sa campagne. En l'espace de deux ans, non seulement il n'a pas mis fin à la guerre, mais il l'a transformée en une guerre aux proportions monstrueuses, envoyant des centaines de milliers de soldats américains au combat et bombardant l'Asie du Sud-Est plus intensément que les puissances de l'Axe ne l'avaient été pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre a coûté la vie à des millions de combattants de la liberté et de civils. Bien que nous n'en ayons pas eu la preuve définitive avant la divulgation des «Pentagon Papers» en 1971, il était avéré que Johnson avait planifié cette escalade alors qu'il faisait campagne comme «candidat de la paix»!

Pour faire court, je suis alors devenu un chantre du slogan «Hey, Hey, LBJ: combien d'enfants as-tu tués aujourd'hui?». J'ai rejoint le mouvement antiguerre et j'ai commencé à participer à son organisation. J'ai rejoint le mouvement socialiste, je suis devenu marxiste et j'ai juré de ne plus jamais me faire avoir par un démocrate. Au cours des cinquante années qui ont suivi, à chaque élection, j'ai soutenu que démocrates et républicains étaient pour l'essentiel les mêmes. Pas identiques, bien sûr, car s'ils ne faisaient pas semblant d'être différents, ils ne pourraient pas embobiner l'électorat. Mais les conséquences politiques seraient les mêmes, quel que soit le parti qui remporterait les élections: la classe capitaliste continuerait à gouverner, la classe ouvrière continuerait à être exploitée et, comme le chantait Bob Marley,

«le rêve d'une paix durable ne restera qu'une illusion éphémère¹».

J'écris ces lignes en réponse à un défi affectueux lancé par l'une de mes filles, qui m'a rappelé que je lui avais appris à éviter comme la peste les deux partis jumeaux du capitalisme. Pourquoi, m'a-t-elle demandé, ai-je changé ?

La réponse courte est que je n'ai pas changé. C'est la situation politique américaine qui a changé si radicalement que je me suis senti obligé de revoir mon approche. Mais ne lui avais-je pas dit que voter pour un démocrate serait une *violation de principe* ?

Oui, je l'ai dit et je le pense toujours. Cependant, j'ai appris que les principes ne sont pas des absolus comme je le croyais autrefois. Parfois, on se retrouve coincé entre deux principes qui s'opposent et qui nous obligent à choisir celui qui est le plus important. C'est le cas ici. Le principe d'assumer la responsabilité d'agir pour éviter une catastrophe historique pour la classe ouvrière l'emporte² sur le principe de ne pas voter pour un démocrate.

La politique du « moindre mal » ?

Les personnes décentes et bien intentionnées que je connais et qui ne sont pas socialistes affirment que, malgré tout ce qui ne va manifestement pas dans la société américaine, les démocrates libéraux ne sont pas aussi mauvais que les républicains de droite. Les démocrates sont le « moindre mal » et c'est donc une bonne chose qu'ils gagnent les élections.

Les socialistes ont entendu cet argument *ad nauseum* et nous nous y sommes opposés à juste titre pendant longtemps. Je m'y suis opposé, comme je l'ai dit, jusqu'en 2020. Et puis les circonstances ont changé. Un mal beaucoup, beaucoup plus grand est soudain entré dans la danse.

La différence entre les deux maux n'était plus simplement une question de plus ou de moins ; elle était désormais *qualitative*. Et cette différence, j'en suis convaincu, si Donald Trump remporte un second mandat,

pourrait bien se traduire par l'oppression et la mort d'une ampleur dépassant ce qui s'est passé en Europe au milieu du 20^e siècle. Elle pourrait plonger non seulement les États-Unis, mais aussi une grande partie du monde, dans l'obscurité et l'horreur politiques pendant une génération ou plus. Essayer d'ignorer cela, c'est comme allumer une cigarette dans la soute à munitions. J'estime qu'il est de mon devoir, au nom des principes, de m'y opposer activement, non pas avec de la pensée magique, des fanfaronnades ou des théorisations vides de sens, mais d'une manière *matériellement* significative. Allez voter ! Pour Kamala Harris !

C'est la situation électorale d'aujourd'hui : on n'a pas le luxe de voter pour qui on voudrait. Les ennemis du prolétariat nous contraignent à un choix *purement binaire*. Il faut choisir entre Harris et Trump. On peut, bien entendu, s'abstenir, mais pour les électeurs de la classe ouvrière, ce serait une demie voix pour Trump.

Voter pour le candidat d'un tiers parti³, c'est s'abstenir virtuellement. Tu n'es pas d'accord ? Tu penses que l'un tiers parti pourrait vraiment l'emporter ? Je serais tout à fait à l'aise et confiant en pariant littéralement ma vie que ce ne sera pas le cas. C'est aussi impossible que pour moi de gagner le cent mètres aux Jeux olympiques. Si tu perçois au plus profond de toi le danger existentiel que représente Trump, tu commenceras immédiatement à faire campagne pour Harris.

Cette position, m'a-t-on rétorqué, signifie que je soutiens Kamala Harris, que je soutiens le Parti démocrate ou encore que je soutiens le génocide à Gaza. Aucune de ces affirmations n'est vraie, quel que soit le nombre de fois où l'on m'a demandé si c'est bien ce que je « voulais dire ». Je ne soutiens pas Kamala Harris. Je ne soutiens pas le Parti démocrate. Je déteste leur politique de soutien moral et matériel inconditionnel à Israël, qui commet un génocide contre le peuple palestinien. Je suis partisan de nous débarrasser du Parti démocrate, du Parti républicain et de l'ensemble du système électoral bipartite.

1. « Guerre ». Bob Marley citait en fait un discours d'Hailé Sélassié.

2. NdT. Ici l'auteur fait un jeu de mots intraduisible en utilisant le verbe « *to trump* » qui signifie « éclipser ».

3. NdT. C'est ainsi qu'on désigne les candidats ni démocrate ni républicain à l'élection présidentielle. Pour le scrutin de novembre 2024, ils sont au nombre de trois : Chase Oliver, Jill Stein et Cornel West.

Je soutiens l'idée d'un parti du travail et d'une Amérique socialiste. Non pas l'Amérique du *business-as-usual* et qui est dirigée par des politiciens qui se disent socialistes, mais une Amérique où l'ensemble du système de production est nationalisé et sous le contrôle des travailleurs. Malheureusement, il n'y a pas de véritable parti du travail à soutenir dans cette élection, et une Amérique socialiste est un objectif, pas une option pour aujourd'hui que l'on puisse obtenir en la souhaitant.

Je rejette la politique impuissante qui consiste à «réclamer» ce qui ne se produira pas à temps pour faire la différence, y compris un parti du travail et une résistance de masse organisée des travailleurs contre l'oppression trumpiste. Je me souviens de Jerry Gordon citant Shakespeare aux ultragauchistes qui «appelaient» à une grève générale contre la guerre au Vietnam :

Je peux appeler les esprits des vastes profondeurs. / Pourquoi, ne le pourrais-je pas moi aussi, et n'importe qui d'autre ! Mais viendront-ils ?

Mark Twain a eu ces mots restés célèbres : «La foi, c'est croire ce que l'on sait ne pas être.» La politique qui consiste à «réclamer» ce qui n'advient pas de sitôt est un cousin germain des actes de foi.

Bref, mon appel à voter et à faire campagne pour la candidate du Parti démocrate en 2024 est uniquement basé sur le fait qu'elle n'est pas Trump et qu'elle ne représente pas la menace de gouverner comme un autocrate n'ayant aucun compte à rendre.

Quelle est la réalité et l'ampleur du danger que représente une réélection de Trump ?

De nombreux lecteurs de *New Politics* sont aussi familiers que moi des horreurs de l'époque nazie en Allemagne. En outre, la représentation du 3^e Reich dans la culture populaire (livres, films et télévision) devrait permettre à des millions d'Américains de comprendre au moins ce que l'on entend par «le 3^e Reich était un régime d'une cruauté presque inimaginable». Le meurtre de millions de victimes innocentes a fourni un nouveau point de référence de la limite

extrême de «l'inhumanité de l'homme envers l'homme⁴».

«Je n'ai pas de boule de cristal», comme on dit, mais je crois qu'il est tout à fait possible qu'une deuxième administration Trump «sans garde-fou» atteigne et dépasse la cruauté nazie. Je m'attendrais à ce qu'elle commence par descendre des centaines de manifestants antigénocide ou de Black Lives Matter dans les rues. La population de Guantánamo pourrait augmenter rapidement, y compris avec manifestants américains et «immigrés». Trump a explicitement fait savoir qu'il aimerait voir des camps de concentration «partout dans notre nation» pour lutter contre la criminalité urbaine et les sans-abri ; et bien sûr, la «criminalité urbaine» est étroitement associée dans son cerveau reptilien aux «immigrés» et aux personnes de couleur. C'est ainsi qu'il présente les choses :

Il se peut que certains n'aient pas entendu cela, mais la seule façon d'évacuer les centaines de milliers de personnes, et peut-être même les millions de personnes dans toute notre nation [...], c'est d'ouvrir de grandes parcelles de terrain bon marché à la périphérie des villes [...], de construire des salles de bains permanentes et d'autres installations, bonnes, solides, mais rapidement construites, et de fabriquer des milliers et des milliers de tentes de bonne qualité, ce qui peut être fait en un jour. Un seul jour. Il faut déplacer les gens⁵.

Trump a explicitement promis que s'il obtenait le contrôle légal de l'exécutif, au «premier jour» de sa prise de fonction, il sera un dictateur qui ne rendra de comptes à personne d'autre qu'à lui-même.

Si tu as besoin d'une preuve supplémentaire de ses intentions, va sur YouTube et regarde le fameux débat avec Joe Biden du 27 juin 2024. Le monde entier s'est focalisé sur la triste prestation de Biden. [...] Cependant, ce qui était le plus affreux ce n'était pas la façon dont Biden s'est exprimé, mais ce que Trump a dit. Quelles que soient les questions que les journalistes lui posaient,

4. Que l'on me pardonne l'emploi du mot «homme» pour évoquer «l'inhumanité du genre humain», mais c'est ainsi que cette expression nous est parvenue.

5. Discours du 26 juillet 2022.

il reprenait sans cesse sa diatribe contre les immigrés «violeurs et assassins». C'était de la démagogie nazie classique, les «immigrés» remplaçant les «Juifs» comme boucs émissaires de tous les maux de la société.

Je crois Trump lorsqu'il dit qu'il veut des camps de concentration à profusion, et tu devrais toi aussi le croire, car ses récentes attaques contre les «socialistes», les «communistes» et les «marxistes» nous visent directement, toi et moi. Lorsqu'il qualifie ses opposants politiques, y compris les démocrates, de «vermine» et qu'il accuse les immigrants d'«empoisonner le sang» des États-Unis, il démontre clairement ses intentions fascistes.

Si Trump est élu, son second mandat sera presque certainement «sans garde-fou». Il a déjà la Cour suprême dans sa poche et, avec son soutien, il pourrait rapidement placer le ministère de la justice entièrement sous son commandement. Quiconque pense que «l'armée américaine par principe apolitique» va s'interposer et l'arrêter, se trompe malheureusement. Tout cela est-il vraiment «sans différence» avec ce que l'on peut attendre d'une administration Kamala Harris ?

Le marxisme et la révolution bourgeoise

Permettez-moi d'expliquer la différence en termes marxistes. Les démocrates disent que Trump représente une menace pour la «démocratie». Le problème, c'est que la démocratie américaine n'est pas «la cité brillante sur une colline» qu'elle a toujours promise. Elle n'a certainement pas tenu ses promesses à l'égard des populations indigènes d'Amérique du Nord, des Afro-Américains - que ce soit pendant ou après la période de l'esclavage - ou encore des réfugiés et des immigrants qui n'ont vu qu'hypocrisie dans les mots d'accueil: «Donnez-moi vos fatigués, vos pauvres, vos masses recroquevillées qui aspirent à respirer librement.» La promesse d'une «justice égale pour tous» a été profondément corrompue par la capacité des criminels fortunés à «jouer» avec le système juridique en achetant les services d'avocats très coûteux (sans parler de l'encombrement de tous les tribunaux par des juges de droite [...]).

Il n'en reste pas moins vrai que la société américaine bénéficie depuis ses origines de ce que les marxistes appellent la «démocratie bourgeoise». C'est-à-dire la démocratie capitaliste. On l'appelle parfois «démocratie politique» pour la distinguer de la «démocratie économique» ou de la «démocratie socialiste».

L'essence de la démocratie bourgeoise est la fidélité à l'État de droit et l'égalité devant la loi, ce qui exclut le règne d'autocrates qui n'ont pas de comptes à rendre. Quiconque pense que Marx, Lénine ou Trotsky ont crotté sur la démocratie bourgeoise en la qualifiant de «pas différente de la monarchie» se trompe tragiquement. Ils ont compris que la démocratie bourgeoise était l'aboutissement monumental de l'une des révolutions sociales les plus importantes au monde: la Révolution française de 1789-1793.

Les droits démocratiques bourgeois sont le fondement nécessaire de tous les droits humains. Ils ont été codifiés pour la première fois dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la Révolution française et dans le Bill of Rights de la Constitution américaine. La consolidation et l'extension des acquis démocratiques des révolutions bourgeoises sont des conditions préalables à la démocratie socialiste. La démocratie bourgeoise et les droits démocratiques bourgeois aux États-Unis sont souvent considérés comme étant acquis, mais les marxistes, entre tous, devraient être parfaitement conscients de ce que signifierait leur perte. Cela rendrait les luttes dans lesquelles nous sommes actuellement engagés beaucoup, beaucoup plus difficiles et, par conséquent, encore plus difficiles à gagner. Si nous perdions la démocratie bourgeoise, les mouvements contre le génocide, pour le droit à l'avortement, pour les droits syndicaux, pour la justice pour Cuba, pour la justice climatique, seraient écrasés, réprimés et poussés dans la clandestinité - *pour au moins une génération et peut-être beaucoup plus longtemps.* Aucun principe politique ne peut l'emporter sur la nécessité de résister activement à cette éventualité. Oui, la «résistance» implique bien plus que la simple tenue d'un vote alternatif à un démagogue, mais à l'heure actuelle, c'est la seule voie qui s'offre à nous. Les Palestiniens et leurs alliés poursuivront certainement la lutte contre le



génocide à Gaza par tous les moyens nécessaires, et contre les politiques de Biden et Harris qui fournissent les armes qui tuent à Gaza. Peut-on concilier cela avec le fait de voter pour Harris contre Trump ? C'est possible et cela doit l'être, pour toutes les raisons que j'ai exposées ici.

En tant que marxiste, j'adhère également au matérialisme philosophique par opposition à l'idéalisme. J'ai donc compris depuis longtemps que le socialisme ne peut pas être atteint par des arguments logiques influençant les idées des gens, mais par des événements matériels qui poussent les travailleurs à résister par millions au système capitaliste qui s'effondre et à créer une alternative socialiste pour le remplacer. Pour la même raison, je ne m'attends pas à ce que mes arguments changent l'état d'esprit de ceux dont l'adhésion au principe de ne pas voter pour les démocrates est profonde et de longue date. Mais garder mon opinion pour moi reviendrait à violer le plus grand de mes principes : faire tout ce qui est en mon pouvoir limité pour empêcher la destruction désastreuse de la démocratie bourgeoise.

Ceux qui considèrent que ne pas voter pour un démocrate est un principe absolu disent que cela pourrait politiquement induire la classe ouvrière en erreur en lui faisant croire qu'un parti capitaliste peut

résoudre ses problèmes. C'est vrai, mais c'est une erreur de l'idéalisme philosophique que de considérer les *idées*, erronées ou non, comme le facteur principal de la lutte des classes. Ce n'est pas le cas. Les conditions matérielles qu'un régime profasciste à la Trump imposerait dépassent de loin la confusion politique à quelque échelle que ce soit. [...]

Pour illustrer ce contre quoi je m'élève ici, je citerai une opinion parue le 28 août 2024 dans *Socialist Organizer*, le périodique d'une organisation pour laquelle j'ai de l'estime :

Les candidats [du Parti démocrate] n'obtiendront pas un vote garanti de la part de tout le monde simplement parce que nous ne voulons pas de Trump. Il est évident que nous ne le voulons pas. Personne ne veut quatre années supplémentaires de cette absurdité, mais il est dommage que nous n'ayons que deux options. Pour moi, Kamala n'est que Biden 2.0. Nous avons besoin d'un parti du travail. Il nous faut d'autres partis qui peuvent avoir des candidats que les gens voudront soutenir et pour lesquels ils voudront voter.

Cette opinion donna lieu au commentaire suivant de la rédaction : « *Nous sommes d'accord!* »

Je suis catégoriquement en désaccord, camarades. La menace de Trump n'est pas simplement « quatre années supplémentaires de cette absurdité ». Il n'est pas simplement « dommage » que nos seules options électorales se limitent à Harris et Trump. Kamala n'est pas « juste Biden 2.0 ». Elle est la candidate démocratique bourgeoise qui se présente contre l'antithèse de la démocratie bourgeoise. La différence est une question de vie ou de mort à l'échelle mondiale.

Clifford D. Conner est historien. Il a publié *Une histoire populaire des sciences* (Points, 2014) et *Marat : savant et tribun* (La Fabrique, 2021).

Article publié dans *Against The Current* (Détroit).

Marxisme et racisme

Cornel West

21

Quel est le rapport entre la lutte contre le racisme et la théorie et la pratique socialistes aux États-Unis ? Pourquoi les gens de couleur, actifs dans les mouvements antiracistes, devraient prendre au sérieux le socialisme démocratique ? Et qu'est-ce que les socialistes américains d'aujourd'hui peuvent penser des tentatives inadéquates des socialistes d'hier de comprendre la complexité du racisme ? Dans cette contribution, j'essaie de répondre à ces questions cruciales pour le mouvement démocratique socialiste. D'abord, j'examine les efforts passés des marxistes pour comprendre ce qu'est le racisme et comment il opère dans des contextes différents. Ensuite, j'entreprends de développer une nouvelle conception du racisme qui par ses constructions va au-delà de la tradition marxiste. Enfin, j'examine comment ces nouvelles conceptions éclairent les rôles du racisme dans le passé et le présent. J'essaie, pour conclure, de montrer que la lutte contre le racisme est à la fois moralement et politiquement nécessaire pour les socialistes démocratiques.

Les conceptions marxistes d'hier du racisme

Le plus souvent la théorisation socialiste du racisme a été produite dans une structure marxiste et s'est concentrée sur l'expérience afro-américaine. Quoique mon analyse se concentre sur des personnes d'origine africaine, particulièrement les Afro-américains, il a aussi des implications importantes pour analyser le racisme qui a constitué un fléau pour d'autres peuples de couleur, tel que les Espagnols-parlant-américain (par exemple, les Chicanas et les Puerto-Ricains), les Asiatiques, et les Américains indigènes. Il y a quatre conceptions de base du racisme dans la tradition marxiste. La première des

analyses du racisme se glisse sous la rubrique générale d'exploitation du fonctionnement de classe. Ce point de vue tend à ignorer des formes du racisme non déterminées par le lieu de travail. Au tournant du siècle, cette conception a été avancée par les principaux dirigeants du Socialist Party, particulièrement Eugene Debs. Debs qui a cru que le racisme blanc contre le peuple de couleur était uniquement le produit d'un «diviser pour mieux régner» de la classe dominante et que porter l'attention à ses effets «à part du problème de la main-d'œuvre» en général constituerait un racisme à l'envers. Mon but n'est pas de dénoncer la conception des socialistes ou d'insinuer que Debs était un raciste. Le Socialist Party avait quelques membres distingués, et Debs avait une longue histoire de combat contre le racisme. Mais cette analyse qui l'emprisonnait lui-même dans la sphère d'oppression du lieu de travail, oubliait le racisme dans d'autres sphères de vie. Pour le Socialist Party cette stratégie en «aveugle à la couleur» pour résister au racisme parmi tous les ouvriers, a conduit à considérer simplement les ouvriers comme des ouvriers sans identité spécifique ou sans problème. Les pratiques racistes dans et à l'extérieur du lieu de travail ont été réduites uniquement à des stratégies de la classe dominante.

La deuxième conception du racisme dans la tradition marxiste reconnaît le rôle spécifique du racisme sur le lieu de travail (par exemple, la discrimination du travail et les inégalités structurelles de salaires) mais reste silencieuse sur la scène extérieure aux activités sur le lieu de travail. Ce point de vue considère que le peuple de couleur est soumis à l'exploitation du fonctionnement général de classe et à un autre mode d'oppression spécifique qualifié de «surexploitation» qui se traduit par un moindre accès au travail et

des salaires inférieurs. Sur un plan pratique cette perspective a accentué une lutte plus intense contre le racisme que ne le faisait la conception de Debs, et cependant elle a limité encore cette lutte au lieu de travail.

La troisième conception du racisme dans la tradition marxiste, nommée «thèse de la Nation noire», a été la plus influente parmi les marxistes noirs. Elle considère que le racisme est bien une conséquence de l'exploitation générale et du fonctionnement général de classe spécifique et d'une oppression nationale. Ce point de vue soutient que les Afro-américains constituent, ou ont constitué, une nation opprimée dans le Sud et une minorité nationale opprimée dans le reste de la société américaine. Il y a de nombreuses versions de la thèse de la nation noire. Sa forme classique a été mise en avant par le Parti communiste américain en 1928, modifiée en 1930 dans une résolution et a été codifiée dans *La libération nègre* de Henri Haywood (1948). Quelques petites organisations léninistes souscrivent encore à cette thèse, et sa plus récente reformulation est parue dans *L'autodétermination* de James Forman et *Le peuple africain-américain* (1981). Toutes ces variantes adhèrent à la définition de Staline d'une nation dans son *Marxisme et la question nationale* (1913) pour lequel :

Une nation est une communauté historiquement constituée, stable de personnes sur la base d'une langue commune, d'un territoire, d'une vie économique et un état psychologique qui se manifeste dans une culture commune.

En dépit de sa brièveté et de sa formulation un peu frustrante, cette approche prend en compte la dimension culturelle cruciale ignorée par les deux autres conceptions marxistes du racisme. En outre, elle relie le racisme à des luttes entre nations dominées et dominantes et a été considérée comme pertinente vis-à-vis de la situation critique des Américains indigènes, des Chicanas, et des Portoricains qui ont été expropriés et décimés par les colons blancs. De tels modèles du «colonialisme interne» ont des implications importantes pour la stratégie organisationnelle parce qu'elle porte une attention particulière à la critique des formes linguistiques et culturelles d'oppression. Elle nous rappelle ce que la conquête de l'Amérique

de l'Ouest a consisté en accaparement de terres précédemment occupées par des Américains indigènes et celles du Mexique. Depuis le garveyisme, mouvement des années 1920, qui a été le premier mouvement de masse parmi les Afro-Américains, la gauche noire a été forcée de prendre sérieusement en compte la dimension culturelle de la lutte pour la libération noire. Le nationalisme noir de Marcus Garvey a transformé les marxistes noirs en «proto-gramsciens» dans le sens, limité, qu'ils ont pris en compte les questions culturelles plus sérieusement que beaucoup d'autres marxistes. Mais cette attention à la vie culturelle a été limitée par la thèse de la Nation noire elle-même. Bien que la théorie ait inspiré beaucoup de luttes impressionnantes contre le racisme et de façon prédominante menée par la gauche blanche, particulièrement dans les années 1930, sa définition raciale ahistorique d'une nation, sa détermination purement statistique des limites nationales (le Sud était une nation noire parce que sa population d'alors était en majorité noire), et sa conception illusoire d'une économie nationale noire distincte ont finalement rendu son analyse inadéquate.

La quatrième conception du racisme dans la tradition marxiste considère que le racisme n'est pas seulement le résultat du fonctionnement de classe spécifique mais aussi le produit d'attitudes xénophobes qui ne sont pas strictement réductibles à l'exploitation. Dans cette perspective, les attitudes racistes ont une vie et une logique qui leur sont propres, et dépendent de facteurs psychologiques et de pratiques culturelles. Ce point de vue a été motivé essentiellement par opposition au rôle prédominant de la thèse de la Nation noire sur la gauche américaine et afro-américaine. Ses interprètes les plus influents ont été W. E.B. Du Bois et Oliver Cox.

Pour une conception plus adéquate du racisme

Ce bref examen des vues marxistes passées conduit à une conclusion. La théorie marxiste est indispensable, cependant elle est finalement inadéquate pour saisir la complexité du racisme comme phénomène historique. Le marxisme est indispensable parce qu'il met en valeur les relations du racisme au mode de production capitaliste et reconnaît

son rôle crucial dans l'économie capitaliste. Cependant le marxisme est inadéquat parce qu'il manque d'approfondir d'autres sphères de la société américaine où le racisme joue un rôle, particulièrement dans les sphères de la psychologie et de la culture. En outre, les approches marxistes soulignent que le racisme a ses racines dans la montée du capitalisme moderne. Cependant, il peut être démontré facilement que le racisme a été façonné et a été approprié par le capitalisme moderne, et que donc le racisme est antérieur au capitalisme. Ses racines remontent aux rencontres entre les civilisations d'Europe, d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique latine et il s'est manifesté longtemps avant la montée du capitalisme moderne. Il est en effet vrai que la catégorie même de «race» dénote essentiellement que la couleur de peau a été employée en premier lieu comme un moyen de classer les corps humains comme l'a fait, en 1684, François Bernier, un médecin français. La première division qui fait autorité en matière raciale de l'humanité se trouve dans *Le système naturel* (1735) du naturaliste du 18^e siècle, Carolus Linnaeus. Ces deux exemples révèlent des conceptions racistes européennes au niveau d'une codification intellectuelle qui dégrade et dévalue les non Européens. Folklore raciste, mythologies, légendes, et histoires fonctionnent dans la vie ordinaire du sens commun aux 17^e et 18^e siècles. Par exemple, l'antisémitisme chrétien et l'anti-Noir de l'Euro-chrétien étaient rampants durant le Moyen Âge. Ces fausses divisions de l'humanité ont été appliquées à l'Amérique latine où le racisme anti-Indien est devenu un pilier fondamental de la société coloniale et a influencé plus récemment le tardif développement national métis. Donc le racisme est beaucoup plus qu'un produit de l'interaction de chemins culturels de la vie comme l'est celui du capitalisme moderne. Une conception plus adéquate du racisme doit renvoyer à ce contexte de double réalité, culturelle et économique dans lesquelles s'est développé le racisme. Une nouvelle analyse du racisme doit se construire sur le meilleur des théories marxistes (particulièrement l'attention d'Antonio Gramsci sur les sphères culturelles et idéologiques), et cependant doit aller au-delà en incorporant trois propositions. [...] Une telle analyse doit inclure le rôle extraordinaire et équivoque du

christianisme évangélique et protestant (qui tous les deux ont promu et aidé à contenir la résistance noire) et les influences africaines et protestantes anglo-saxonnes US et catholiques françaises au milieu desquelles ont émergé les styles distinctifs afro-américains culturels, des langues, et valeurs esthétiques. L'objectif de cette approche est de montrer comment les discours suprémacistes blancs façonnent les identités non européennes, et influencent les sensibilités psychosexuelles et participe à la construction d'un contexte de cultures et de mœurs opposées (mais aussi cooptables) non-européennes. Cette analyse révèle aussi comment l'oppression et la domination culturelle américaine d'indigènes, de Chicanos, de Portoricains, et de bien d'autres colonisés sont différentes (même s'il existe beaucoup de traits communs) de celles connues par les Afro-Américains.

L'analyse du colonialisme interne, de l'oppression nationale, et de l'impérialisme culturel conduit à expliquer le déplacement territorial et la domination que subissent les peuples. Une autre approche révèle le rôle et le fonctionnement d'exploitation de la classe et la répression politique dans la consolidation des pratiques racistes. Cette analyse ressemble aux théories traditionnelles marxistes du racisme, qui centrent leur attention essentiellement sur les institutions de production économique et secondairement sur l'État et le public et les bureaucraties privées. Mais la nature de ce pivot est modifiée dans le sens où cette production économique n'est pas envisagée comme la seule source majeure des pratiques racistes. Ce pivot est plutôt considéré comme une source parmi d'autres. Pour le dire un peu grossièrement, le mode de production capitaliste constitue juste une des contraintes structurelles qui détermine les formes que le racisme prend à une période historique particulière.

Cornel West est professeur d'études afro-américaines et de philosophie des religions. Il a notamment publié *Restoring Hope: Conversations on the Future of Black America* (Beacon Press, 1997) et *Democracy Matters: Winning the Fight Against Imperialism* (Penguin Books, 2005).

Publié dans *L'Autre Amérique*, n° 19, 4^e trimestre 1998.

La réélection de Trump pourrait compromettre l'accès à l'avortement à travers le monde

Lalique Browne et Thomas Druetz

Les prochaines élections présidentielles américaines seront déterminantes pour l'accès à l'avortement dans les pays à faibles revenus qui reçoivent du financement des États-Unis. En effet, l'élection du Parti républicain pourrait mener à la restitution d'une politique étrangère antiavortement du nom de Protecting Life in Global Health Assistance (PLGHA).

Au cours de sa première année de mandat, en 2017, l'ancien président américain Donald Trump a rapidement instauré la PLGHA. Cette politique faisait suite à une longue lignée de politiques similaires surnommées Global Gag Rule (règle du bâillon mondial).

La règle du bâillon mondial a eu des impacts majeurs sur la santé des femmes dans plusieurs pays à faibles revenus. Candidate au doctorat en santé publique à l'École de santé publique de l'université de Montréal, j'étudie l'accès à l'avortement en milieu sécuritaire en Afrique subsaharienne, sous la direction du professeur Thomas Druetz. Je propose ici une synthèse des résultats d'études ayant examiné cette politique et une critique des enjeux éthiques qu'elle soulève.

La règle du bâillon mondial

La règle du bâillon mondial a été abrogée par chaque nouveau gouvernement démocrate et réinstaurée par chaque nouveau gouvernement républicain depuis 1984.

Initialement instaurée par le gouvernement Reagan, cette politique obligeait les organisations non gouvernementales (ONG) non américaines à certifier qu'elles ne pratiqueraient pas et ne feraient pas la promotion de l'avortement si elles souhaitaient recevoir un financement du gouvernement américain. En 2017, elle a non seulement été réinstaurée par le gouvernement Trump, mais sa

portée a été considérablement élargie. Cette nouvelle version s'intitulait Protecting Life in Global Health Assistance.

Effectivement, dans les versions antérieures de la politique, les restrictions liées à l'avortement n'étaient imposées qu'aux ONGs financées par des fonds d'aide à la planification familiale provenant de l'agence des États-Unis pour le développement international (USAID). À titre d'indication, ce fonds représentait un montant d'environ 600 millions de dollars, en 2017.

Sous le gouvernement Trump, les restrictions ont été élargies tant et si bien qu'elles s'appliquaient désormais aux ONGs financées par tout fonds d'aide en santé mondiale provenant de tout département ou agence du gouvernement américain. Or, l'enveloppe de ces fonds était près de quinze fois supérieure, et s'élevait en 2017 à un montant total annuel de 8,8 milliards de dollars. Les ONGs qui souhaitaient pouvoir bénéficier de ces fonds devaient alors se conformer aux restrictions.

Une diminution de l'offre de services d'avortement et de contraception

Dans plusieurs pays à faibles revenus, le secteur non gouvernemental est considérablement impliqué dans la fourniture de services de santé reproductive.

Devant choisir entre la certification de la PLGHA ou le refus de s'y conformer, plusieurs ONGs ont vu leurs activités perturbées. D'un côté, les ONG certifiant la PLGHA ont dû cesser d'offrir des services liés à l'avortement. D'un autre côté, celles refusant de la certifier se sont vu imposer des coupures considérables.

Les services d'avortement et de contraception étant souvent offerts par les mêmes ONGs, les coupures ont également affecté l'offre de contraception. Deux des ONGs les plus importantes dans le domaine de la contraception, International Planned Parenthood Federation et MSI Reproductive Choice ont notamment refusé de certifier la politique.

Des études de l'université Colombia et de Population Action International (PAI) rapportent une désorganisation et une fragmentation des services de santé sexuelle et reproductive, un blocage des activités de sensibilisation sur le sujet ainsi qu'une perturbation des programmes de formation des prestataires de santé sur l'avortement sécuritaire.

Une étude de l'institut Guttmacher a noté une réduction de l'offre de services de contraception, ainsi qu'une augmentation de 6,1 % des ruptures de stock de contraceptifs sous la PLGHA en Éthiopie.

Une augmentation du recours aux avortements non sécuritaires

Ces réductions dans l'offre de services d'avortement et de contraception par les ONGs affectées n'ont pas été sans conséquences sur la santé des femmes. Plutôt que de réduire le recours à l'avortement, tel qu'anticipé par ses créateurs républicains, la règle du bâillon mondial a plutôt eu l'effet inverse.

Une étude de l'université Stanford démontre que sous l'administration Bush (2001-2008), le recours à l'avortement dans les pays bénéficiaires de fonds états-uniens a connu une augmentation brute de 4,8 avortements par 100 000 femmes-années. Une diminution de la capacité des femmes à planifier leurs grossesses en raison de la réduction de l'offre de contraceptifs serait à l'origine de ce phénomène, les forçant à avoir davantage recours à l'avortement, et souvent à des méthodes non sécuritaires.

Bien que les impacts de la PLGHA de Trump sur le recours à l'avortement n'aient pas encore été clairement établis, plusieurs études indiquent des effets similaires.

Une étude de l'Institut Guttmacher note une réduction de l'utilisation des

contraceptifs modernes sous la PLGHA en Éthiopie, ainsi qu'une stagnation des progrès dans la réduction des grossesses et des grossesses non désirées en Ouganda, notamment dans les districts les plus exposés à la politique.

Les mêmes auteurs ont identifié une augmentation de 15,5 % de patientes admises à l'hôpital pour des soins post-avortement en Ouganda, suggérant une augmentation des complications liées aux avortements et, indirectement, une augmentation du recours aux avortements non sécuritaires. En effet, en restreignant l'accès aux avortements sécuritaires, la PLGHA a forcé les femmes à se tourner vers des méthodes plus risquées. Les femmes marginalisées et vulnérables auraient été particulièrement affectées par la politique.

Abus de pouvoir et néocolonialisme : une entrave au droit à l'autodétermination des pays concernés

Les droits à l'avortement ont considérablement progressé mondialement depuis la fin des années 1990. Bien qu'il ait été entièrement illégal dans de nombreux pays par le passé, la majorité des pays du monde ont maintenant légalisé l'avortement dans certaines circonstances.

Il convient donc de souligner qu'en s'opposant au cadre juridique de plusieurs pays, la PLGHA va à l'encontre du principe éthique de l'autodétermination.

En effet, cette politique entrave la fourniture de services d'avortements dans des pays où l'avortement a été légalisé par décision des autorités locales. En 2016, trente-sept pays sur 64 recevant du financement américain avaient des lois nationales autorisant l'avortement dans des circonstances non autorisées par la PLGHA.

L'exportation d'idéologies par les États-Unis au-delà des frontières américaines peut être considérée comme un impérialisme moral rendu possible par une position économique favorable.

Alors que le domaine de la santé mondiale tente de s'éloigner des dynamiques de pouvoirs entre le nord global et le sud global, cette politique reproduit ouvertement un néocolonialisme destructeur.

À quoi s'attendre si Trump est réélu ?

Alors que les sondages affichent une lutte serrée entre Kamala Harris et Donald Trump, les deux candidats à la présidence américaine, les organisations luttant pour améliorer l'accès à l'avortement dans les pays à faibles revenus devraient s'inquiéter.

Bien que des discussions aient eu lieu sous le gouvernement Biden pour abroger de façon permanente la PLGHA, aucune mesure concrète n'a été prise jusqu'à présent.

La position du Parti républicain sur le droit à l'avortement se radicalise, comme en témoigne le candidat à la vice-présidence, J.-D. Vance, qui s'est positionné pour l'interdiction nationale de l'avortement aux États-Unis. S'il est réélu, il est attendu que Trump réinstalle la PLGHA.

Il est également probable que le parti républicain élargisse encore davantage sa portée, comme cela a été recommandé par Project 2025 - une série de propositions recommandée par une coalition d'organisations conservatrices.

Project 2025 recommande notamment d'élargir les restrictions à tout fonds d'aide étrangère, aux ONGs américaines, aux instances publiques étrangères et aux ententes bilatérales entre gouvernements, affectant potentiellement un montant de 51 milliards de dollars.

Ces ajouts pourraient mener à une réduction encore plus prononcée des services d'avortement et de contraception accompagnée d'une augmentation probable de la mortalité maternelle, en plus d'entraver la coordination de systèmes de santé déjà précaire.

Lalique Brown est doctorante en santé publique, option santé mondiale., université de Montréal

Thomas Druetz est professeur de santé publique, université de Montréal

Source : *Presse-toi à gauche* (Québec), 10 septembre 2024.



Mondialisation : pourquoi la décolonialité cache la colonialité

Joëlle Palmieri

27

Le monde contemporain connaît des contextes économiques tendus, dans lesquels les inégalités de classe, de race, de sexe, perdurent ou se créent. Ces tensions sont en première observation le produit d'une mondialisation aujourd'hui néolibérale, qui provoque un accroissement du chômage, une augmentation des écarts de richesse et une paupérisation grandissante. Dans la gestion de la vie quotidienne (éducation, santé, nutrition des ménages) qui leur est socialement allouée, les femmes de la «base¹» se voient enfermées dans des rôles de «femmes de service» (Falquet, 2014), se retrouvent seules responsables du foyer, perdent des droits, sont victimes de violences sexuelles et sont amenées à développer des stratégies de contournement.

Même si la mesure des impacts économiques de la mondialisation sur les femmes de la base est importante et que les modes opératoires déployés par ces femmes pour transformer la réalité quotidienne sont multiples, cette mondialisation ne s'arrête pas aux frontières économiques telles que la compréhension des politiques néolibérales pourrait le laisser entendre. Elle est à l'origine de nouvelles formes de violence, banalisées par les États du centre ou de la périphérie²,

et connaît de forts impacts colonialitaires³, c'est-à-dire qu'elle reproduit l'imbrication des rapports de domination produits par le patriarcat et l'occidentalisation, dans le cadre du capitalisme mondialisé, et en produit de nouveaux, le tout de façon accélérée, en surenchère et dans l'excès, et à tous les niveaux, ceux des États, du secteur privé et des populations. À ce titre, et en particulier en Afrique, la mondialisation n'a aucun caractère décolonial.

La mondialisation, facteur aggravant de violence

La mondialisation se lit à travers des situations dites de crise, à facettes multiples. Ces situations exacerbent des rapports de force au niveau national/public qui se traduisent, comme on va le voir, au niveau privé, dans les relations sexuelles entre hommes et femmes (Falquet, 2016). Le déséquilibre social et démocratique, produit par l'accélération des échanges, qu'ils soient militaires, économiques, politiques ou culturels, et le jeu de concurrence que ces croisements produisent, amène les hommes de la base à exacerber ce qui est socialement devenu un droit, celui d'affirmer leur pouvoir sur les femmes par la violence.

1. Dans l'ensemble de ce texte, la terminologie «de la base» désigne une catégorie sociale, non privilégiée, pauvre, de classe populaire, voire marginalisée, dans toutes les sociétés, occidentales ou non.

2. Selon la théorie de la dépendance, les sociétés du tiers-monde (ou la périphérie), dépendent structurellement de puissances capitalistes occidentales (le centre). Dans ses thèses du «système-monde», Immanuel Wallerstein différencie le centre de la périphérie en définissant une construction sociale et économique déséquilibrée, mobilisant des acteurs agissant à différents niveaux (nations, entreprises, familles, classes, groupes identitaires...), qui n'est pas figée dans le temps ni

l'espace. Cet échange inégalitaire imposé par le centre assure l'autoreproduction de la dépendance de la périphérie (Wallerstein, 1995).

3. L'adjectif «colonialitaire» qualifie ce qui se rapporte à la colonialité, et non à une situation coloniale spécifiquement. L'adjectif «colonialitaire» n'enlève rien à la coexistence du caractère néocolonial des politiques menées par les États et ne qualifie pas les modes de production capitalistes, mais plutôt les héritages et reproductions contemporaines des histoires coloniales, qui ne sont pas directement le produit du mode de production capitaliste mais le nourrissent.

Les stratégies gouvernementales entérinent le développement de cette violence produite par la mondialisation, avec l'appui culturaliste victimisant des institutions internationales (ONU, BM, FMI, OMC, UE, etc.). En Afrique du Sud et au Sénégal par exemple, les violences à l'égard des femmes sont banalisées, tolérées, tues, dans des sociétés où la satisfaction du plaisir sexuel masculin est centrale pour l'équilibre politique national, fragilisé à l'échelle internationale (Palmieri, 2016). Au Sénégal, le Comité de lutte contre les violences faites aux Femmes (CLVF) témoigne de l'augmentation des violences à l'égard des femmes comme extrêmement liée à la seule situation économique difficile : « les violences économiques entraînent des violences physiques ; la pauvreté également, l'oisiveté des jeunes, peuvent entraîner qu'ils traînent dans les rues, et donc l'occasion se prête assez souvent pour eux de voir une fille et de la violer » (Palmieri, 2016 : 30). De plus, plus les femmes sont violentées moins elles sont impliquées au travail, salarié, informel ou domestique, ou de façon moins dynamique. Ces observations sont toutefois complétées par de nombreuses études en Afrique du Sud qui constatent la relation tendue entre l'augmentation des violences et les situations d'apartheid puis de néolibéralisme mais aussi la montée du traditionalisme et du sexisme au plus haut niveau. Le cumul, la simultanéité et la précipitation de ces tendances (violences, postapartheid, néolibéralisme, traditionalisme et sexisme institutionnel) expliquent une socialisation des individus par la violence (De Coster, Bawin-Legros & Poncet 2005 : 119), qui a pour conséquence les plus hauts taux de viols (Jewkes, 2009) et de féminicides au monde (Médecins sans frontières, 2005 ; Mathews, 2008), bien devant le Mexique, le Salvador ou la Colombie, pour ne citer que quelques exemples. Au niveau des féminicides, une Sud-Africaine est tuée par son partenaire toutes les huit heures (Joyner et col., 2015).

De fait, dans ces pays, le corps des femmes est soit une marchandise (développement massif de la prostitution), soit un défouloir (féminicides), un champ de bataille (viols, et en particulier celui des lesbiennes⁴),

4. Les faits suggèrent que les lesbiennes sont particulièrement ciblées en termes de répression au

une cure (se soigner en ayant des rapports sexuels avec des vierges⁵), un lieu sain/saint (pratique des mutilations génitales féminines, MGF⁶), un bien national (développement du tourisme sexuel), un produit de vente des sociétés privées (assurances viol⁷), un bien/matrice (utérus, lieu de reproduction), rarement, une propriété de leur habitante. Peu de femmes vivent leurs corps comme une propriété. L'absence du droit à disposer de son corps et l'inexistence symbolique du corps féminin en tant que sujet ne sont certes pas des faits nouveaux mais sont aujourd'hui davantage tolérées par ces sociétés contemporaines où elles se

sein de leurs familles ou de leurs communautés, bien davantage que les gays (les homosexuels masculins). Dans un rapport conjoint de 2003 avec la Gay and Lesbian Human Rights Commission, l'organisation Human Rights Watch constatait des cas de harcèlement violent contre des lesbiennes et en particulier des lesbiennes noires ou métisses habitant les townships (Stern, 2006).

5. Le National Working Group on Sexual Offences (Groupe national travaillant sur les abus sexuels), un consortium de 25 organisations sud-africaines, estime que 42,7 % des 55 000 viols annuels constatés en 2006 concernaient des mineurs. En effet, une légende court, largement relayée par les chefs traditionnels, laissant croire que les rapports sexuels avec des vierges guérissent du sida. Si bien que les hommes multiplient les rapports sexuels avec des jeunes femmes vierges, voire impubères, CDC National Prevention Information Network, « Rape of Girls in South Africa », *The Body*, 2002.

6. Au Sénégal, une femme/fille sur quatre est excisée (Gomis & Wone 2008). Les mutilations génitales féminines (MGF) continuent d'être pratiquées majoritairement en milieu rural, notamment chez les Peuls et les Toucouleurs du Sénégal oriental et du Fouta, malgré une loi promulguée en janvier 1999, condamnant la pratique des MGF à des peines de un à cinq ans d'emprisonnement. Celles-ci restent nationalement et principalement considérées comme un « problème de santé » nationale plutôt que comme une atteinte à l'intégrité des femmes qui sont excisées.

7. À la fin des années 1990, en Afrique du Sud, les agressions sexuelles devenaient tellement mortelles à cause du sida, notamment en raison de la politique de l'ancien président Thabo Mbeki qui a très longtemps refusé la prise en charge de traitements antirétroviraux, que cinq compagnies d'assurance ont commencé à vendre des « assurances-viol ». Elles ont créé un nouveau marché, répondant à la demande de personnes infectées de ne pas être stigmatisées. En 2000, 50 000 Sud-Africaines étaient assurées par la Life Sense Rape Care policy, créée par la Lloyds à Londres. Cette société privée allait jusqu'à vendre une police « dont les bénéficiaires incluent un triple cocktail de médicaments antirétroviraux pendant 28 jours et libère du test VIH pendant un an après le viol » (Kelly, 2000).

manifestent de façon précipitée et répétitive, notamment à travers les discours publics des dirigeants politiques.

On assiste à une accélération et à un excès des rhétoriques et des politiques publiques qui visent un renforcement des hiérarchies sociales et, à ce titre, incarnent un tournant réactionnaire. Cette situation réduit encore davantage les marges de gestion d'une temporalité toujours liée à l'urgence et rétrécit au quotidien les murs dans lesquels la violence enferme les femmes - la course à la sécurité pour elles-mêmes prend le pas sur tout, y compris la recherche de travail, de nourriture, de soin... Cette accélération et cet excès, banalisés, acculent souvent les femmes de la base à des positions défensives plutôt qu'offensives de réaction aux agressions (au sens large) au détriment de l'action. Dans ce contexte d'accélération de la gestion de l'urgence, la violence et, avec elle, l'appropriation du corps des femmes, objet conçu au service de la domination de la « classe des hommes » sur la « classe des femmes » (Mathieu, 1985 : 172), servent de base de soutènement à l'effet de surenchère des impacts de la mondialisation.

Des rhétoriques victimisantes du centre, produits de la mondialisation

Cette situation d'impuissance forcée des femmes de la base illustre les caractères néolibéral et accéléré, en excès, en surenchère de la mondialisation. Elle occulte les nouvelles orientations occidentales en matière de développement qui cache notamment en Afrique⁸ « une vision ethnocentrique, messianique et libérale » (Guignard, 2007, 375). Ces orientations s'accompagnent d'une dialectique binaire connecté/non connecté à Internet, à l'image de l'ancien paradigme développement/sous-développement. L'idée d'un « mythe du rattrapage » prescrit par le centre aux États de la périphérie s'impose ici comme un éclairage dans mon analyse. Ce mythe aurait pour vocation de placer les États et les populations de la périphérie en position de subordination, d'infériorité, de

8. Le continent africain sert ici de base à la réflexion. Celle-ci peut néanmoins s'étendre à l'ensemble de la planète.



retard, par rapport à des normes techniques et économiques occidentales.

En effet, en tant que système plus large de renforcement, de production et de reproduction de rapports de domination de classe, de race et de sexe, la mondialisation modifie la perception du quotidien réel à tous les niveaux de l'échelle sociale et politique et par voie de conséquence, transforme le rapport au politique, à l'action politique, au discours politique, en réclamant davantage de performance, dans la surenchère. Sur le terrain du pouvoir politique, les rhétoriques populistes et traditionalistes prolifèrent au point

d'institutionnaliser le sexisme et le racisme et surtout de construire un masculinisme d'État (Palmieri, 2017a); elles sont le reflet d'un désarroi politique à l'échelle internationale, désarroi lié au sentiment de perte de légitimité tant institutionnelle locale qu'internationale. La quête de légitimité, le rattrapage, s'opèrent sur le terrain de l'affirmation d'une forte identité sexuelle masculine, en tant que seule force possible, seule expression de puissance possible.

La surenchère de ces rhétoriques dans les États de la périphérie s'accompagne d'une nouvelle orientation du vocabulaire utilisé au plus haut niveau au centre. Une sémantique sophistiquée s'élabore pour caractériser l'«infériorité» de ces États et en particulier en matière de «politiques de genre». La terminologie «pesanteurs socioculturelles et religieuses» en est un bon exemple. Elle enferme «les femmes» de beaucoup de pays africains dans un groupe humain homogène, victime, à protéger, tout comme elle renvoie «les hommes» de ces pays à des barbares guidés par leur seul traditionalisme emprunt de virilité. Elle rend les femmes subalternes : des femmes qui ne peuvent pas parler, dont la pensée n'est pas représentée (Spivak, 1988a) et qui en viennent à gérer au pied levé ou par choix ce qui est globalement et socialement considéré comme périphérique, à savoir le quotidien. Elle dépeint les hommes comme immatures, incapables de penser par eux-mêmes. De plus, en suggérant un décryptage occidental mondialisé des situations que vivent «les femmes» et «les hommes», ce jeu sémantique fait violence épistémique (Spivak, 1988b : 204), car il «scénarise» ces situations d'un point de vue occidental et non du point de vue du sujet colonisé. Il impose à ces pays dits «en développement» ou «émergents» une position défensive par domination de sexe interposée. Il explique le backlash ostensible de l'Afrique du Sud⁹ ou le consensus assumé du Sénégal (Palmieri, 2016 : 42), en tant que traduction contextualisée du discours

9. Le recours à «la tradition» par la nouvelle équipe dirigeante sud-africaine est une bonne illustration de la politique de backlash, terme inventé par Susan Faludi pour définir le «retour de bâton» orchestré par la contre-offensive patriarcale face au mouvement féministe du début des années 1970 (Faludi, 1991) en Amérique du Nord et en Europe.

occidental dominant. Autrement dit, ces deux options gouvernementales deviennent les révélateurs de la projection de l'idéologie hégémonique masculine occidentaliste sur les politiques africaines.

Les deux mouvements, de consensus d'une part et de *backlash* d'autre part, viennent doubler l'accélération produite par la mondialisation et les stratégies qui la soutiennent. Ils accentuent le phénomène de repli immédiat sur l'urgence que les femmes sont en devoir de gérer de plus en plus en priorité. En misant implicitement sur des stratégies défensives par rapport aux pressions internationales, les États de la périphérie consolident la surabondance de la sollicitation quotidienne mondialisée sur les femmes socialement en charge de la gestion de la cité. Le politique¹⁰ se déplace alors explicitement de sa définition classique et banalisée (État, institutions) à sa définition étymologique (la gestion de la cité).

Une mondialisation aux impacts colonialitaires

Ce déplacement du politique est de surcroît lié à l'histoire, notamment coloniale, de chacun des pays. Les difficultés d'accès à la terre pour les femmes, les inégalités de répartition de richesse entre femmes et hommes dans les différents pays, la violence, la hiérarchie des relations sociales (classe, race, sexe), les hiérarchies entre États, même si elles préexistaient, se renforcent aujourd'hui en contexte mondialisé. Pour le comprendre, je propose de faire un tour d'horizon de quelques réflexions relatives aux États en situation de colonialité, de les compléter en optant pour une critique féministe afin de mieux comprendre l'extension des impacts de la mondialisation sur l'expansion des rapports de domination.

Je commencerai par le projet décolonial qui est né en Amérique latine¹¹ dans les

10. En différenciant l'usage de la préposition féminine ou masculine alliée au substantif «politique», j'entends établir la différence entre «la» politique qui se réfère majoritairement dans l'imaginaire collectif à la «politique politicienne», ce qui recouvre l'exercice masculin du pouvoir, et «le» politique qui renvoie au personnel quotidien (Millett, 1969).

11. L'usage du terme «Amérique latine» est un peu «forcé» car beaucoup de pays de ce continent n'ont

années 1990 à l'initiative d'universitaires, majoritairement masculins, dans le but de critiquer l'imposition, par le biais de la colonialité, de la « modernité occidentale » aux États de la périphérie, à tous les niveaux, matériels et épistémiques (liés à la pensée). Parmi ses principaux penseurs, on compte Anibal Quijano, Enrique Dussel, Walter Mignolo, Ramón Grosfoguel et Nelson Maldonado. Le concept de « colonialité du pouvoir » est introduit par Quijano en 1994. Il désigne un système constitutif de la modernité, différent en cela du colonialisme, qu'il a précédé, accompagné, dépassé. Ce terme caractérise une forme spécifique et historicisée des rapports de domination entre États et sociétés (Quijano, 1994). Selon le sociologue péruvien,

La colonialité du pouvoir [...] inclut, normalement, les rapports seigneuriaux entre dominants et dominés; le sexisme et le patriarcat; le *familismo* (jeux d'influence fondés sur les réseaux familiaux), le clientélisme, le *compadrazgo* (relations d'amitié au sein d'une même classe d'âge) et le patrimonialisme dans les relations entre le public et le privé et surtout entre la société civile et les institutions politiques (*ibid.*).

Walter Mignolo introduit l'idée que les effets du colonialisme impliquent une dé-connaissance des ex-pays colonisés: « L'indépendance ne suffit pas si elle conserve les hiérarchies de pouvoir et de savoir, la décolonisation de l'esprit reste à faire » (Mignolo, 2001). Mignolo entérine ainsi qu'il y a eu des indépendances avec décolonisation incomplète, ce qui est le cas des États d'Amérique latine, et non ceux de l'Afrique ou encore de l'Asie (Cahen, 2016 : 144). Cette analyse présente l'intérêt de réinterroger l'épistémologie de la colonisation qui nécessite d'établir un pont entre localisation (histoire et géographie) et pensée, pont appelé « géopolitique de la connaissance » (Mignolo, 2001). La critique de la philosophie occidentale n'est pas suffisante et demande une reconstruction, une « refondation » de

pas participé à ce projet au départ et n'y participent toujours pas. On s'accorde généralement à dire que cette démarche scientifique est issue du *Proyecto modernidad-colonialidad*, lui-même créé lors d'un événement organisé en 1998 à Caracas.

la « colonialité de l'être » (*ibid.*). Selon Grosfoguel, les « modèles de pouvoir » instaurés par la colonisation n'auraient pas changé (Grosfoguel, 2006 : 61). La décolonisation ne serait qu'un mythe, à l'origine d'un deuxième mythe, le monde « postcolonial » (sans tiret) (*ibid.*: 60-61), selon lui dicté par les États-Unis et soutenu par les institutions financières internationales (BM, FMI, OMC), le Pentagone et l'OTAN. Il invite la communauté des chercheurs à opérer une « rupture antisystémique décolonisante¹², capable de rompre les conceptions étroites des relations coloniales » (*ibid.*: 63), passage incontournable pour une « décolonisation radicale du monde ». Il confond alors « colonialité » et « situation coloniale », tout en souhaitant les distinguer. Il dit pourtant s'appuyer sur les travaux de Quijano (1993, 1998, 2000) portant sur la colonialité du pouvoir, mais les appauvrit en bornant le concept de « colonialité » dans une historicité précise, celle qu'il considère être l'après-colonisation, alors que l'Amérique latine, continent sur lequel portent ses travaux, n'a jamais été décolonisée (formation sociale) tout en ayant connu l'indépendance (rupture politique).

Ces travaux sont très empreints d'une analyse des seuls rapports entre l'Occident et l'Amérique latine et demandent, avant de les emprunter pour réfléchir aux rapports du centre avec l'Afrique ou l'Asie, à être confrontés à des réflexions sur l'histoire des colonisations respectives des continents. Je commencerai par des observations au niveau global, puis m'intéresserai au contexte spécifique de l'Afrique.

Eleni Varikas affirme qu'il est impératif de penser ensemble « l'héritage de la colonisation et de l'esclavage » (Varikas, 2006 : 19) comme structurant la fondation de la « modernité politique » occidentale (*ibid.*: 11), afin de ne pas opérer de rupture historique. Ella Shohat considère quant à elle le terme « postcolonial » (avec tiret) ambigu, car il occulte « ses modes de déploiement an-historiques et universalisants, ainsi que ses implications potentiellement dépolitisante » (Shohat, 2007). Elle dénonce la non « politique de localisation » (Lorenz-Meyer, 2004)

12. Dans la version espagnole, la terminologie utilisée par le sociologue portoricain est « ruptura anti-sistémica descolonizadora ».

de ce terme. La sociologue américaine interroge les relations de pouvoir au sein du « tiers-monde », mais ne s'arrête pas aux frontières entre les nations. Elle questionne ces relations hétérogènes et complexes en leur sein, entre groupes dominants et dominés, entre colons et populations indigènes, et après l'indépendance, entre immigrés issus des vagues migratoires vers l'Occident et vers les pays arabes prospères et pays d'accueil. Aussi Shohat préfère adopter le terme « néocolonialisme » qui recouvre uniquement des rapports d'hégémonie géo-économique, ce qui me semble réducteur.

À propos de l'Afrique, Samir Amin considère les relations de pouvoir entre Europe et Afrique comme ayant toujours été « néocoloniales » (Amin, 2006). Elles gardent « le continent africain embourbé dans un état préindustriel », ce qui l'exclut (*ibid.*). Mamadou Diouf évoque des phases de « cristallisation » de l'action politique en Afrique :

Les formes politiques dans lesquelles les Africains s'expriment renvoient en général à ces formes de cristallisation, qui ont été si fortement structurées par la paix coloniale. Elles s'expriment dans une logique d'administration et de gouvernement qui fragmente les indigènes, prisonniers d'un territoire qui n'est pas soumis à une règle politique et administrative unique (Diouf, 2009).

Aussi déplore-t-il le fait que la parole des Africains n'est pas suffisamment interrogée et entendue ou que les « appareillages théoriques » empruntés à l'Amérique latine ou à l'Asie soient plaqués sur l'Afrique (*ibid.*). L'historien sénégalais prend pour exemple la corruption, utilisée par une majorité d'analystes pour expliquer les dysfonctionnements contemporains de l'Afrique qui ne ferait qu'adopter les systèmes en cours dans les pays d'Asie ou des États-Unis où la corruption est partie intégrante de la forme administrative. Il oppose que l'Afrique est « plutôt incapable de gérer la corruption sans mettre en danger les institutions et le bien commun ». Il propose alors aux théoriciens de l'histoire africaine de pratiquer une « comparaison réciproque » (*ibid.*). Il confirme à ce propos l'existence d'un lien historique et épistémologique entre les études africaines et la « postcolonialité indienne ». Toutes deux

critiquent le « récit de l'histoire-monde de la philosophie des Lumières qui ramène tout à l'histoire de l'Europe » (*ibid.*). Ce récit du centre, à vocation universalisante¹³, prend l'expérience européenne comme unique référence géographique, culturelle et politique, ce que souligne Chakrabarty Dipesh en affirmant que l'Europe rend la modernité autant « universelle » qu'uniquement européenne (Dipesh, 2000).

Diouf défend l'idée de revenir « au lieu géographique », en l'occurrence l'Afrique, idée qu'il qualifie de politique, car « comprendre un lieu [... c'est aussi essayer] de comprendre que ce lieu est produit par un non-lieu qui s'approprie l'humanité et l'espace et qui vous renvoie toujours à sa leçon » (Diouf, 2009). Ces réflexions rejoignent celles de Spivak, à propos du « *critical-essentialism* »

13. Dans l'ensemble de ce texte, j'ai souhaité opter pour une critique féministe des termes « universalismes », « universalité », « universels », « universalisants ». Par cette critique, je prends acte qu'il existe plusieurs définitions de l'universalisme ; on distingue notamment l'« universalisme abstrait » des bourgeoisies triomphantes qui proclament que le droit crée l'égalité et la liberté (« les hommes naissent libres et égaux en droit ») et l'« universalisme concret » des mouvements émancipalistes qui part des différences de chaque société pour, dans le respect de leurs historicités, en faire une force émancipatrice (Cahen, 2008). Cette distinction est certes nécessaire mais non suffisante. Par exemple, dans les luttes antiracistes, anticolonialistes et contre les divisions de classe, cette notion d'universalisme est au cœur des combats contre ce qui est nommé l'eurocentrisme, ce que je considère comme une bonne chose, mais reste majoritairement aveugle à la division sexuelle et à la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe, voire considère leur mise en lumière antirévolutionnaire (de nombreux militants et théoriciens marxistes ou anticolonialistes voient dans toute forme de revendication spécifiquement « féminine » et plus encore le féminisme une forme d'« impérialisme culturel », sous-entendu importé de l'Occident, donc des « colonisateurs »). À travers ces universalismes, abstraits ou concrets, l'égalité femmes-hommes est sous-entendue comme étant réglée en même temps que la démocratie ; les dimensions sexuées de la citoyenneté, de son exercice et de la relation entre l'individu et l'État ne sont pas analysées, les droits et les devoirs du citoyen sont les mêmes que le citoyen soit homme ou femme, et dans tous les cas l'identité sexuelle du citoyen n'est pas en jeu. La prise en compte des « égalités de genre » est alors traitée par les pouvoirs publics comme la conséquence de toutes les autres législations vers une réelle justice, et la part des luttes des femmes dans cette émancipation est occultée. Le concept de genre est ainsi institutionnalisé et l'imbrication des rapports de domination de sexe avec les autres, tels que les rapports de domination de classe et de race, y est inexistante.

qui permet de « contrer l'essentialisme des Lumières » (Spivak, 1988b). Diouf ne rejette pas pour autant la quête d'un universalisme, tant emprunté à Césaire qu'à Léopold Sédar Senghor ou à Cheikh Anta Diop qui se construirait dans « l'addition », à l'inverse de l'universalisme français, « imposé par la force ou par la réussite, qu'on le qualifie en termes moraux, religieux ou techniques » (Diouf, 2009).

Nkolo Foé propose une lecture avisée des nouveaux rapports de domination produits par la mondialisation :

Le désir d'en finir avec la raison et une éducation productrice de sujets conscients, critiques et éclairés, coïncide avec les objectifs d'une société libérale a-critique et a-philosophique, avec un nouveau type d'individus hédonistes, privatistes, irrationnalistes, esthétisants (Foé, 2008 : 143).

Foé met ainsi en garde une certaine jeunesse africaine, fascinée par la « civilisation du virtuel » (*ibid.* : 153). Le philosophe camerounais situe ce comportement dans une époque caractérisée par une contradiction entre la « modernité économique » et la « modernité sociale » (*ibid.* : 198), qu'il estime refusée au nom d'une « doctrine conservatrice au service de la polarisation du monde » (*ibid.*, 200). Afin de contrecarrer cette tendance, il se prononce en faveur d'un « universalisme démocratique » (*ibid.* : 192), fondé sur la « réhabilitation de la valeur d'usage » (*ibid.* : 203).

Pour sa part, Achille Mbembe estime qu'en Afrique la « postcolonie » est la base des concepts politiques africains contemporains. Il la définit comme les « sociétés récemment sorties de l'expérience que fut la colonisation, celle-ci devant être considérée comme une relation de violence par excellence » (Mbembe, 2000) et estime qu'elle est sans issue. Il insiste sur le résultat de la dérégulation du « despotisme postcolonial » (*ibid.* : 69) qui ne peut qu'engendrer la « miniaturisation de la violence [...] devenue l'état naturel des choses » (*ibid.* : 28) et produit un assujettissement qu'il nomme « commandement ». Il évoquait quelques années plus tôt la « déflation de l'État, et, dans certains cas, sa remise en cause », liés aux situations concomitantes de dette, de destruction du capital productif et de guerre, qui a pour

conséquence directe l'impossible exercice de la citoyenneté (Mbembe, 1994 : 276).

À ces différents titres, le philosophe camerounais se différencie de ceux qui pensent que la colonisation ne représente qu'une parenthèse. En parallèle, il établit le lien entre le domaine politique et l'économie, les politiques d'ajustement structurel requérant des pays africains la course à la compétitivité. Il critique fermement le concept dit de « bonne gouvernance » des institutions financières internationales et le soutien que les universités occidentales lui accordent. Mbembe insiste sur les rapports de servitude et de domination imposés par le « Nord ». Il s'accorde avec la critique de Diouf sur la perte de sens politique et épistémique quand il s'agit de l'Afrique.

En Europe, notons l'optique polémique de Jean-Loup Amselle qui critique ces « discours africains sur l'Afrique » (Amselle, 2008), dont il craint qu'ils ne débouchent sur une autre rhétorique, « valorisant l'Afrique contre la pensée "européocentrée" (afrocentrisme) ou la xénophobie » (*ibid.*). L'anthropologue et ethnologue français cite à l'appui de sa position le discours de Thabo Mbeki à propos de la pandémie du sida qui a nié la contamination du VIH au profit d'un « sous-développement engendré par l'impérialisme » (*ibid.*). Il critique l'approche des Subaltern Studies, mues selon lui par un « enthousiasme à dénoncer l'Occident colonialiste » (*ibid.*), enthousiasme qui présenterait de multiples « décrochages » (*ibid.*), dont celui de ne pas traiter des questions de luttes des classes. De fait, il oppose une interprétation (selon lui) marxiste de la « domination impérialiste » (*ibid.*) aux approches qu'il qualifie d'« identitaires et essentialistes » (*ibid.*) des théoriciens de la subalternité. Il place d'ailleurs les théoriciens du genre dans le même lot.

Michel Cahen considère quant à lui que l'administration coloniale en Afrique, fondée « sur, par et pour l'exclusion » (Cahen, 2008 : 1), n'a pas été « pensée pour être transmise » (*ibid.*). En cela, l'historien différencie les situations africaines des situations latino-américaines contemporaines : « Dans [ces derniers] pays, la colonialité est fondatrice des pays eux-mêmes. Ce sont des États coloniaux, ce sont des colonies autocentrées, qui se sont "transmises" ». Il étaye son comparatif sur le fait que le pouvoir d'État en Afrique est entre

les mains d'élites, indigènes ou favorables à la localisation du capitalisme mondialisé dont elles dépendent et qu'à ce titre leur «imaginaire est modelé par cet espace de légitimité appelé "intangibilité des frontières", [... ce qui a] préservé leur occidentalisation subalterne» (*ibid.*: 12). Les États africains auraient davantage connu un «héritage par pesanteur» (*ibid.*: 13) dans le prolongement de «l'occidentalisation subalterne» (*ibid.*). Les États africains ne seraient pas le résultat d'un «phénomène d'importation de l'État» (*ibid.*: 14), comme le défend Jean-François Bayart (Bayart, 1996 : 52) mais plutôt le résultat du «processus de production des États en contexte de mondialisation» (Cahen, 2008 : 14). *A contrario* de Bayart, l'historien français insiste sur le fait qu'il n'exista pas d'État colonial africain : «L'appareil colonial d'État était, lui, importé, mais justement il ne fut pas un État mais une administration étrangère d'occupation» (Cahen, 2016 : 140).

Je déplore que Cahen n'interroge pas explicitement les formes ni les rapports de domination, de dépendance et les situations de subordination des États entre eux, d'une part, des États africains vis-à-vis de l'Europe ou plus généralement de l'Occident, ensuite, ni des États et de leurs populations, ni des populations entre elles, d'autre part, et encore moins entre les genres.

Quelques chercheurs apportent à titre de comparaison quelques analyses intéressantes. Spivak critique les études postcoloniales notamment à travers l'analyse de la confrontation des voix des femmes avec la rhétorique occidentale. La philosophe indo-américaine s'intéresse à la représentation du sujet du Tiers-Monde dans le discours occidental et fait la démonstration que la production intellectuelle occidentale - notamment Gilles Deleuze, Felix Guattari, Michel Foucault - était, comme l'indique l'éditeur français de son ouvrage «Les Subalternes peuvent-elles parler?», «complice des intérêts économiques internationaux de l'Occident». De façon plus nuancée, Spivak souligne la naïveté du concept d'«expérience concrète», de «ce qui se passe effectivement», mobilisé par les penseurs européens : «Ni Deleuze ni Foucault ne semblent se rendre compte que l'intellectuel au sein du capital socialisé peut, en brandissant l'expérience concrète, contribuer à la

consolidation de la division internationale du travail» (Spivak, 1988a : 22). À propos de la construction de l'Autre, non européen, déterminée par cette division, elle ajoute : «Aussi réductrice que puisse sembler une analyse économique, les intellectuels français oublient, à leurs risques et périls, que toute cette entreprise surdéterminée servait les intérêts d'une situation économique exigeant que les intérêts, les mobiles [...] et le pouvoir [...] soient impitoyablement disloqué» (*ibid.*: 36). Aussi avance-t-elle que continuer ce travail de dislocation, ce qu'elle prête auxdits intellectuels, participe d'un «nouvel équilibre des rapports hégémoniques» (*ibid.*: 37). La philosophe affirme ensuite que Foucault a contribué à consolider les effets de l'universalisme occidental, car peu conscient de sa construction (*ibid.*: 59). De plus, s'appuyant sur l'exemple indien de «l'abolition par les Britanniques du sacrifice des veuves» (*ibid.*), elle met en balance la rhétorique occidentale et la possibilité pour des femmes de parler en leur nom, d'où l'usage de l'épithète «subalterne». De fait, elle oppose au discours sur l'aide, le soutien, l'appui, la libération, l'émancipation par les Occidentaux, des démunis, des marginalisés, des pauvres, des discriminés, des femmes..., une vision féministe qui privilégie la visibilité, l'expression, la mise en lumière desdits marginalisés et de leurs savoirs par eux-mêmes. Spivak interroge la nature du pouvoir et de la relation entre la caractérisation de ce pouvoir et des savoirs qu'il génère, les savoirs des subalternes étant rendus invisibles par la «capillarité» (Foucault, 1994) des modes discursifs du pouvoir. Ces savoirs de subalternes sont noyés dans une profusion d'expressions de pouvoirs ou de savoirs très fins, expressions qui peuvent être figurées par des fils qui s'entremêlent pour former une trame finement tissée de l'échelle sociale. Ces savoirs/pouvoirs existent mais restent invisibles dans un système-monde organisé par des rapports de domination.

En Afrique, Aminata Diaw met tout d'abord en avant l'hétérogénéité du continent, dans le but d'introduire un contrepoint aux projections homogénéisantes de certains penseurs du centre ou de la périphérie :

Quand je dis Afrique, qu'est-ce que je désigne par ce vocable? Il existe plusieurs Afriques, avec des trajectoires différentes,

des histoires et des mémoires diverses, des expériences du Politique qui sont loin d'être identiques. Tout discours sur l'Afrique ne peut être validé que s'il postule l'idée d'une déconstruction de l'Afrique comme réalité homogène. L'Afrique n'est pas un espace géographique mais plutôt une pluralité d'imaginaires, de cultures et de temporalités (Diaw, 2004 : 37).

La philosophe sénégalaise introduit ainsi un préambule à la compréhension des effets de la colonisation puis de la mondialisation sur le continent, et insiste sur la complexité des humanismes, des États « ayant de moins en moins de maîtrise sur [leur] espace » (*ibid.*), sur la disqualification des institutions et du mécanisme institutionnel pour interroger le pouvoir politique, consubstantielle à la violence. Elle critique les approches de certains africanistes concernant l'existence d'« États importés » à qui elle oppose l'idée d'un « anétatisme » (Fall, 1997) : « L'État n'est plus le centre, il est débordé par ses marges et interstices » (Diaw, 2004 : 41), ce qui floute les frontières entre le privé et le public. Fatou Saw confirme un « esprit des lois » patriarcal : les hommes africains « occupent totalement la sphère publique et régendent, de manière directe ou indirecte, la sphère privée que les femmes gèrent » (Saw, 2011 : 7). Diaw ajoute que l'« État n'ayant plus le monopole de la vérité », le dogme se substitue au débat, ce qui nuit à la libre expression de la citoyenneté des femmes (Diaw, 2004 : 44).

En Amérique latine, une critique féministe de la théorie décoloniale « élaborée par des hommes – et non pas une critique décoloniale de la théorie féministe » (Falquet, 2017 : 10) a été élaborée dès la genèse du projet décolonial. Portée par María Lugones, cette critique introduit l'idée de « colonialité du genre » et « souligne [...] le caractère eurocentré, patriarcal, hétérosexiste et naturaliste des prémisses de Quijano » (*ibid.* : 10). De fait, à la différence de Quijano – qui, tout en utilisant une perspective de genre, met en avant la centralité de la race, devant la classe, dans la reproduction du capitalisme –, Lugones, déhiérarchise les rapports sociaux, de race, de classe, et de sexe, en démontrant leurs simultanéité, consubstantialité et imbrication. De plus, s'appuyant sur les travaux de Oyéronké Oyewùmi (1997), elle affirme que le concept de genre, tel qu'il a été introduit

sur le continent, a été conçu dans le monde occidental et n'existait pas dans les pays colonisés. Le genre représente alors une importation/imposition coloniale dont le but est de contrôler les femmes colonisées comme ressources productives et de les reléguer à la sphère privée (Lugones, 2008 : 87). La philosophe argentine affirme ainsi que le genre, tel qu'il a été introduit en Amérique latine, est le résultat d'une logique de domination imposée aux populations, qui n'est pas à la marge, mais est centrale aux autres. Sous-estimer, voire oblitérer cette imposition, comme l'ont fait les fondateurs de la pensée décoloniale, c'est reproduire la pensée coloniale puis occidentale, qui ignore les femmes en tant que sujets et les utilise comme objets sexuels et de reproduction (humaine). Dans son article de 2008, en décortiquant les textes de Quijano, elle confirme que « Quijano accepte la compréhension capitaliste, eurocentrée et mondiale du genre. Le cadre d'analyse, capitaliste, eurocentré et mondial, voile les façons dont les femmes colonisées étaient subordonnées et dépourvues de pouvoir. [...] Quijano n'a pas pris conscience de sa propre acceptation du sens hégémonique du genre » (*ibid.* : 78). D'une certaine façon, elle rejoint les critiques de Spivak à propos de la naïveté des intellectuels européens, ce qui conforte mes positions sur l'institutionnalisation du genre en tant que facteur de subalternité et de dépolitisation des luttes des femmes (Palmieri, 2017b).

Un déracinement épistémique contraire à l'idée de décolonialité

Alimentée par ces différentes postures et critiques de la colonialité en Afrique ou avec une perspective féministe, je propose de suivre d'une part la piste introduite par Cahen sur les processus globaux de mondialisation et d'autre part celle de Diaw sur le dogme imposé par l'anétatisme africain. Pour commencer, je souhaite revenir sur cette notion d'État. Je choisis de partir de la définition générale qu'en donne Judith Butler :

L'État désigne les structures légales et institutionnelles qui délimitent un certain territoire (bien que ces structures institutionnelles n'appartiennent pas toutes à

l'appareil de l'État). Il est donc censé fonctionner comme la matrice de toutes les obligations et de toutes les prérogatives de la citoyenneté.

On peut en déduire que l'État n'est pas un simple concept abstrait ni une entité homogène mais regroupe autant les mécanismes visibles et invisibles mis en place au niveau d'un pays visant sa gestion et réglementation que les discours associés (Butler et Spivak, 2009 : 13). Dans le cas de l'Afrique, nous savons que la mondialisation biaise ces mécanismes et discours tout en continuant à les occidentaliser pour mieux les altérer, les rendre décadents (corrompus, néocoloniaux, inféodés, dictatoriaux, etc.), dans le but de les garder en tant que relais de la domination du centre sur la périphérie.

Ensuite, j'élargis les conclusions de Cahen sur les mondialisation et occidentalisation de l'État africain aux effets radiants et aux fondements occultes du pouvoir des institutions. Ceux-ci sont basés à la fois sur une militarisation des échanges (McFadden, 2005 : 6) et sur une épistémologie elle aussi mondialisée, occidentalisée et genrée, très largement consolidée par la société numérique colonialitaire (Palmieri, 2014). La mondialisation, soutenue par l'augmentation des usages et politiques des technologies de l'information et de la communication (TIC), développe des rapports spécifiques de domination, accentue l'imbrication des rapports sociaux par le simple fait qu'elle les reproduit tout en les modifiant. Elle tend à accélérer et à « automatiser » un hypothétique et nécessaire lien entre les individus qui composent les sociétés et par conséquent nourrit les fantasmes d'une hypermodernité (et non de postmodernité)¹⁴. Elle crée de nouveaux dogmes et consolide cette zone de flou constatée par Diaw entre sphère privée et sphère publique qui n'est pas directement impulsée par les États.

14. Le concept d'hypermodernité met l'accent sur la radicalisation et l'exacerbation de la modernité. Il insiste sur la notion d'excès et de surabondance du monde contemporain. Le concept de postmodernité exprime quant à lui l'idée d'une rupture avec ce qui sous-tend la modernité, notamment le progressisme occidental selon lequel les découvertes scientifiques et, plus globalement, la rationalisation du monde représenteraient une émancipation pour l'humanité (Aubert, 2004 ; Ascher, 2004).

À ce titre, elle renforce la colonialité là où elle existe historiquement, en mystifiant les rapports des populations aux États, des populations entre elles (entre sexes, entre populations du centre et de la périphérie), et par là même leurs relations avec l'exercice de la citoyenneté. Ignorer ce renouvellement de la colonialité simplifierait certes l'argumentaire selon lequel la mondialisation produit notamment des violences de genre, reproduit des schèmes patriarcaux dont l'appropriation du corps des femmes, et plus globalement des rapports imbriqués de domination de classe, de race, de sexe, mais amputerait l'analyse de sa contextualisation (la complexité des situations africaines).

Cette hypermodernité, tout en s'inscrivant dans le contexte historique de la modernité, conjugue de plus les notions d'excès, de surabondance, de surenchère, d'exagération, dans un contexte d'origine capitaliste. Elle bouleverse le rapport des individus sociaux au temps et à l'espace. Dans une situation hypermoderne, les individus qui promeuvent et développent la mondialisation, tout comme ceux qui s'y soumettent, de gré ou de force, alimentent de nouveaux rapports de domination multiformes et consubstantiels. J'interroge donc la capacité/latitude des populations africaines et de leurs organisations à identifier les contours des États qui délimitent leur citoyenneté, autant que la mondialisation des échanges et des savoirs et l'occidentalisation subalterne, notamment sous un prisme critique du patriarcat. Par ailleurs, à l'appui des conclusions de Spivak et Lugones, je questionne la capacité des penseurs de la colonialité à prendre en compte l'institutionnalisation du genre comme facteur de renforcement des rapports de domination et de leur imbrication. Plus précisément, j'affirme que la mondialisation et l'occidentalisation créent une hégémonie dans les relations sociales qui a vocation à déraciner, c'est-à-dire à ôter toute historicité aux savoirs indigènes dans leur multiplicité et notamment différenciés selon les sexes. Cette capture, ce que je nomme « déracinement épistémique », opacifie les représentations locales des États, de la mondialisation et de l'occidentalisation et procède du caractère intrinsèque de la colonialité. La mise en exergue de cette opacification renouvelle la définition de la colonialité qu'on peut

désormais qualifier comme matérialisant la reproduction de l'imbrication des rapports de domination produits par le patriarcat et l'occidentalisation subalterne, dans le cadre du capitalisme mondialisé, et antérieurement du colonialisme,

L'analyse de ce déracinement ne peut à cet égard se concilier avec une aspiration universaliste, quelles qu'en soient ses options. Opter pour un universalisme, y compris démocratique ou humaniste ou ouvertement marxiste, c'est participer de l'universalisation des savoirs, c'est-à-dire de l'invisibilisation des savoirs non occidentaux, subalternes, et en particulier des femmes de la base, au mépris de leur historicisation, contextualisation, genrification. C'est aussi les ignorer, les hiérarchiser. Sans nullement sombrer dans des optiques culturalistes, différentialistes, diversalistes, l'universalisme auquel je me réfère (globalement aveugle à la hiérarchisation des relations sociales et surtout entre les sexes) s'assimile alors à une quête contre-productive de la lutte contre l'eurocentrisme et contre l'occidentalisation car il les renforce et sert à préserver un ordre dominant (Stoler, 2002 ; McClintock, 1995).

Emprunter à Diouf l'idée d'opérer une comparaison réciproque qui ne s'arrête pas aux frontières géographiques mais explore les frontières épistémiques me permet ainsi d'aller plus avant dans la critique. En comparant les situations latino-américaines et africaines, je peux désormais affirmer que le projet décolonial est stérile (sur le plan politique) ou au mieux naïf (sur le plan épistémologique) car il nourrit en son sein ce qu'il prétend dénoncer.

En effet, les luttes des mouvements indiens en Amérique latine, à l'origine des réflexions de ce projet sont certes identitaires, sociales ou communautaires, mais ont également une dimension historique anticoloniale, ce que semblent oublier les théoriciens de la décolonialité, comme le souligne Cahen (Cahen, 2016 : 154). De la même manière, la colonialité sur ce continent est pensée de façon hiérarchisée (entre classe, race et genre) et oblitère la consubstantialité des rapports de domination (de classe, de race, de sexe, d'identité sexuelle) et leur origine dans les États du centre. Plus généralement, les contextualisation et historicisation de l'ensemble des rapports sociaux manquent.

Par conséquent, cette pensée fait l'impasse sur la définition des États d'Amérique latine, dont la construction est radicalement différente de celle des États d'Afrique (indépendance sans décolonisation versus héritage par pesanteur ou anétatisme). Non seulement l'usage du terme « décolonial » est abusif, mais, s'inscrit dans une logique universalisante et décontextualisée. L'absence de nuance dans l'analyse des diverses colonialités historiquement produites et l'insistance sur la critique épistémologique (par ailleurs incomplète) plus que politique, ne permet pas d'énoncer des théories politiques émancipatrices et, de ce fait, tend à maintenir la subalternité des périphéries.

Plus généralement, je soutiens que l'idée de décolonialité, de « cessation » de la colonialité, n'a pas lieu d'être. De la même façon, le concept de « post-colonialité », d'« après » colonialité, n'a pas de sens car il se réfère à une situation postérieure à la colonialité, an-historique, ce qui est contradictoire à sa définition. De fait, entrevoir la décolonialité ou la post-colonialité suggère la construction d'une situation stable, aboutie, figée dans le temps, ce qui contredit l'idée-même de colonialité et d'expansion du capitalisme dans les périphéries, et donc de leur contestation. Revendiquer la décolonialité, c'est œuvrer pour la négation de la colonialité. On peut supposer que les théoriciens et militants qui utilisent le terme « décolonialité » confondent « colonialité » et « situation coloniale » : dans cette logique, quand il n'y aurait plus de colonisation, on assisterait à la « post-colonialité ». De la même manière, utiliser les adjectifs « décolonial » ou « décolonisant » entretient la confusion entre « colonialité » et « situation coloniale ». Aussi, même s'il est utilisé dans une optique critique au sein de différents courants féministes - critique féministe du projet décolonial ou critique décoloniale des études féministes -, le terme « décolonial » brouille les spécificités des individualités, luttes et épistémès (historiques, spatiales, politiques, de genre). Il entretient à cet égard le flou entre privé et public. De plus, par l'appropriation qui en est faite en pratique et en théorie par certains universitaires et mouvements aux États-Unis et en Europe, je peux affirmer qu'il alimente un euro-latino-américano-centrisme. L'usage de l'adjectif « anti-colonialitaire » ou « décolonialitaire »,



c'est-à-dire hostile au maintien de la colonialité - ce qui est différent de maintien de la colonisation - conviendrait davantage.

L'ensemble de ces éclaircissements nous permet de conclure que la mondialisation épouse les formes de la colonialité du pouvoir, des savoirs et des êtres et se traduit, en premier lieu, par des échanges économiques et financiers accélérés. Elle est complétée par une importante ingérence, notamment épistémique, des États et entreprises du secteur privé d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord (centre) sur les États de la périphérie, existants ou non. En deuxième lieu, en générant des impacts différenciés et concomitants sur les populations (de classe, de race, de sexe), la mondialisation intensifie la colonialité dans les pays où elle existe historiquement. Elle densifie ces relations sociales hiérarchisées, les rend plus excessives, abondantes, rapprochées dans le temps et l'espace.

Enfin, la mondialisation met en scène la violence épistémique des États du centre sur les États de la périphérie car en mixant accélération du commerce mondial et du capital

financier, en plus de renforcer la militarisation des sociétés et par ricochet la banalisation de la violence, elle consolide les fondations de la société numérique colonialitaire qui place l'individu à la fois en situation de contrôleur et de contrôlé (Spivak, 2008). Par la mondialisation contemporaine, les individus qui composent les sociétés, et en particulier les femmes subalternes, peuvent tout autant et au même moment décider d'investir l'espace virtuel à des fins de transgression/contournement ou de soumission, le tout selon des cadres, normes et temporalités qui leur échappent, car «fabriqués» au centre. Le virtuel pilier de la mondialisation est un lieu consolidé de puissance/impuissance sociale. Ce paradoxe permanent entre puissance (dans le réel quotidien) et impuissance (dans le virtuel occidentalisé) requalifie les relations sociales, en particulier pour les femmes de la base, le tout dans l'immédiateté. Il dépolitise la gestion du réel quotidien et interroge la construction et l'imbrication des rapports de domination (de classe, de race, de sexe) produits par le renouvellement de la colonialité. En somme, la coexistence permanente

et imbriquée du réel quotidien et du virtuel universel/occidental renforce à son tour la colonialité. En prendre conscience, c'est élargir sa compréhension de la colonialité et par voie de conséquence de la mondialisation.

Joëlle Palmieri est chercheuse et militante, spécialiste des études féministes, subalternistes et postcoloniales. Sa thèse de doctorat a porté sur les effets politiques des usages d'internet par des organisations de femmes ou féministes sur deux types de domination (masculine et colonialitaire). Elle a publié *TIC, colonialité, patriarcat : société mondialisée, occidentalisée, excessive, accélérée... quels impacts sur la pensée féministe ? Pistes africaines*, Bamenda, Langaa, 2016. Elle est membre associée de l'Observatoire du sida et des sexualités de l'Université libre de Bruxelles.

Source : article publié sur le [blog de Joëlle Palmieri](#), mai 2017.

Bibliographie

- Amin, Samir, «Au-delà de la mondialisation libérale : un monde meilleur ou pire?», *Actuel Marx*, Paris, PUF, 2006.
- Amselle, Jean-Loup, *L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Stock, 2008.
- Ascher, François, *La société hypermoderne. Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2004.
- Aubert, Nicole, «Que sommes nous devenus?», *Sciences humaines*, n° 154, «L'individu hypermoderne : vers une mutation anthropologique?», 2004.
- Bayart, Jean-François, *L'historicité de l'État importé*, Paris, FNSP, 1996.
- Butler, Judith et Gayatri Chakravorty Spivak, *L'État global*, Paris, Payot, 2009.
- Cahen, Michel, «État colonial» Quel État colonial? dans Jordi Benet et col. (dir.), *Reis Negres, cabells blancs, terra vermella. Homenatge al professor d'història d'Àfrica Ferran Iniesta i Vernet*, Barcelone, Bellaterra, 2016.
- Cahen, Michel, L'«État colonial» et sa «transmission» Circonscrire les divergences, fixer les enjeux, communication (non publiée), colloque CEAN, table ronde «L'État colonial existe-t-il?», 2008.
- De Coster, Michel et col., *Introduction à la sociologie*, Paris, De Boeck, 2005.
- Diaw, Aminata, «Nouveaux contours de l'espace public en Afrique», *Diogenès*, n° 206, 2004.
- Diouf, Mamadou, *L'Afrique et le renouvellement des sciences humaines*, entretien par Ivan Jablonka, La vie des idées, 2009.
- Dipesh, Chakrabarty, *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, New Jersey, Princeton University Press, 2000.
- Fall, Babacar, «Anétatisme et modes sociaux de recours», dans Gemdev, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.
- Falquet, Jules, «Les racines féministes et lesbiennes autonomes de la proposition décoloniale» d'Abya Yala, *Contretemps* (en ligne), 2017.
- Falquet, Jules, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, Paris, iXe, 2016.
- Falquet, Jules, «Mondialisation néolibérale : l'ombre portée des systèmes militaro-industriels sur les "femmes globales"», *Regards croisés sur l'économie, Peut-on faire l'économie du genre?*, 2014, n° 15.
- Faludi, Susan, *Backlash: The Undeclared War Against American Women*, New York, Three Rivers Press, [1991] 2006.
- Foé, Nkolé, *Le postmodernisme et le nouvel esprit du capitalisme sur une philosophie globale d'empire*, Dakar, Codesria, 2008.
- Foucault, Michel, *Histoire de la sexualité*, t. 1 : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1994.
- Gomis, Dominique et Mamadou M. Wone, *L'excision au Sénégal : sens, portée et enseignements tirés de la réponse nationale*, Dakar, Unicef, 2008.
- Grosfoguel, Ramón, «Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global - Transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale», *Multitudes*, III (26), Mineure : Empire et «colonialité du pouvoir», 2006.
- Guignard, Thomas, *Le Sénégal, les Sénégalais et Internet : médias et identité*, thèse, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2007.
- Jewkes, Rachel & col., *Understanding Men's Health and Use of Violence: Interface of Rape and HIV in South Africa*, Gender & Health Research Unit, Medical Research Council, 2009.
- Joyner, Kate, Rees, Kate et Simone Honikman, *Intimate Partner Violence (IPV) in South Africa: How to break the vicious cycle*, *CPMH Policy Brief*, 2015.
- Kelly, St. John, *Where HIV Skyrockets, a Market for Rape Insurance Emerges: South Africa 2000, After the miracle*, 2000.
- Lorenz-Meyer, Dagmar, «Addressing the politics of location: strategies in feminist epistemology and their relevance to research undertaken from a feminist perspective», dans S. Trbánová et col. (dir.), *Women scholars and institutions*, vol. 13b, Prague, Research Centre for History of Sciences and Humanities, 2004.
- Lugones, María, «Colonialidad y género», dans *Tabula Rasa*, n° 9, Bogotá, Universidad Colegio Mayor de Cundinamarca, 2008.
- Mathews, Shanaaz et col., «Intimate femicide suicide in South Africa: a cross-sectional study», *Bulletin de l'OMS*, LXXXVI (7), 2008.
- Mathieu, Nicole-Claude, *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, *Cahiers de l'Homme*, n° 24, 1985.
- Mbembe, Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.
- Mbembe, Achille, «Déflation de l'État, civilité et citoyenneté en Afrique noire», dans Gemdev, *L'intégration régionale dans le monde : innovations et ruptures*, Paris, Karthala, 1994.

- McClintock, Anne, *Imperial Leather: Race, Gender and Sexuality in the Colonial Contest*, New York, Routledge, 1995.
- McFadden, Patricia, «Becoming Postcolonial: African Women Changing the Meaning of Citizenship», *Meridians: feminism, race, transnational's*, VI (1), 2005.
- Médecins sans frontières, 2005.
- Mignolo, Walter, «Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale», *Multitudes VI*, «Majeure: raison métisse», 2001.
- Millett, Kate, *Sexual Politics*, Londres, Granada Publishing, 1969.
- Otayek, René (dir.), «Religion et globalisation: l'islam subsaharien à la conquête de nouveaux territoires», *La revue internationale et stratégique*, n° 52, hiver 2003-2004.
- Oyewumi, Oyeronke, *The Invention of Women. Making an African Sense of Western Gender Discourses*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997.
- Palmieri, Joelle, «Les TIC, outils des subalternes?», dans Kungua Benoît Awazi Mbambi (dir.), «Leadership féminin et action politique (Le cas des communautés africaines du Canada)», *Afrosophie*, n° 3, Paris, L'Harmattan, 2014.
- Palmieri, Joelle, «TIC, colonialité, patriarcat: société mondialisée, occidentalisée, excessive, accélérée: quels impacts sur la pensée féministe?», *Pistes africaines*, Yaoundé, Langaa, 2016.
- Palmieri, Joelle, «Afrique du Sud: le traditionalisme et le masculinisme au secours du pouvoir politique», dans Castaing, Anne et Élodie Gaden (dir.), *Écrire et penser le genre en contexte postcolonial*, Paris, Peter Lang, 2017a.
- Palmieri, Joelle, «Le genre institutionnalisé, une machine antipolitique?», *Elam*, Bordeaux, Laboratoire des Afriques dans le monde, 2017b.
- Quijano, Anibal, «Colonialité du pouvoir et démocratie en Amérique latine», *Multitudes*, juin 1994.
- Shohat, Ella, «Notes sur le postcolonial», *Mouvements*, n° 51, «Qui a peur du postcolonial?», 2007.
- Spivak, Gayatri Chakravorty, *Les subalternes peuvent-elles parler?*, Paris, Amsterdam, [1988a] 2006.
- Spivak, Gayatri Chakravorty, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, New York, Routledge, 1988b.
- Spivak, Gayatri Chakravorty, *A Critique of Postcolonial Reason: Toward A History of the Vanishing Present*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.
- Spivak, Gayatri Chakravorty, *D'autres pensées sur la traduction culturelle*, Institut européen pour les politiques en devenir, 2008.
- Stern, Jessica, *South Africa: Murder Highlights Violence Against Lesbians*, *Human Rights Watch*, 2006.
- Stoler, Ann Laura, *Carnal Knowledge and Imperial Power. Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley, University of California Press, 2002.
- Varikas, Eleni, «L'intérieur et l'extérieur de l'État-nation. Penser... outre», *Raisons politiques*, n° 21, 2006.
- Wallerstein, Immanuel, *Impenser la science sociale. Pour sortir du 19^e siècle*, Paris, PUF, 1995.



Venezuela : de l'imbrication du civil, du militaire et du policier

Entretien avec Emiliano Terán Mantovani

conduit par Raúl Zibechi

En démocratie, il n'y a pas de demi-teinte

Mariana Sanchez

Dans un appel publié le 28 août et signé par près de 300 personnes du monde de la culture, des médias, des milieux associatifs ou des mouvements politiques de gauche, on pouvait lire :

Pour les gauches et pour les progressismes, depuis ceux qui prônent le socialisme jusqu'à ceux qui défendent une société plus équitable, nous sommes tous d'accord pour dire que le système démocratique est celui qui permet d'avancer pour obtenir un monde meilleur. Il n'y a pas de demi-teinte. Interdire la démocratie, la liberté et le respect de l'être humain, est contraire à l'essence même du rêve d'émancipation que portent les gauches depuis leur création. Mais il y a quelque chose de plus puissant que les idées : les gens savent ce qui s'est passé.

En effet, les Vénézuéliennes et les Vénézuéliens savent ce qui s'est passé lors du scrutin du 28 juillet. Les observateurs internationaux, vite conduits à l'aéroport pour qu'ils ne voient ni n'entendent manifestations et *cacerolazos*, ont pu aussi apprendre ce qu'on leur avait dissimulé...

C'est ainsi qu'un appel a été publié en France¹, peu de jours après le scrutin, et signé par l'ensemble de la gauche (du PS aux organisations anticapitalistes) à l'exception du Parti communiste, qui avait néanmoins émis un communiqué exigeant le recompte des voix², et de la France insoumise.

1. Voir « Solidarité avec les revendications démocratiques du peuple vénézuélien lien précédent », *Adresses*, n° 4.

2. « Le PCF exprime son inquiétude et appelle au respect des droits humains et des libertés fondamentales de l'ensemble de la population vénézuélienne, y compris du droit à la mobilisation sociale et à manifester pacifiquement. Il condamne toute menace et atteinte à ceux-ci. La répression menée par les autorités, incluant

La France insoumise, en effet, est restée officiellement muette sur la question – même si son « M. Amérique latine », Christian Rodriguez, lui, s'est déchaîné sur X en traitant les signataires du « communiqué honteux » de « naïfs de gauche » qui « phrase par phrase, répète[nt] les arguments de l'extrême droite vénézuélienne avec des contre-arguments », tout en défendant la victoire et la légitimité de Maduro.

*Le Monde diplomatique*³, si tendancieux, voire insidieusement poutiniste sur l'Ukraine, développe largement, dans un article de Christophe Ventura, les effets tout à fait avérés du blocus et de la fin de la manne énergétique sur le malaise de la population – aucune élection, selon son auteur ne se déroulerait ainsi dans un climat satisfaisant. Tout en reprenant les critiques du Parti communiste vénézuélien oppositionnel, qui participe au front d'opposition du Fredepo, Ventura va jusqu'à critiquer la dérive autoritaire de Nicolás Maduro en la comparant au chemin emprunté par le dictateur Ortega au Nicaragua (« fermeture de l'espace politique, militarisation du pouvoir et de la société »), dérive qui s'expliquerait, selon lui, essentiellement par la « pression maximale » des sanctions...

L'opposition de gauche nicaraguayenne en exil,

l'annonce de l'arrestation de plus de 2000 manifestants et la construction de deux nouvelles prisons, est intolérable. Le droit des Vénézuéliens de choisir souverainement leurs dirigeants et de protester sans être criminalisés par le gouvernement doit être garanti », www.pcf.fr/venezuela_elections.

3. *Le Monde diplomatique*, octobre 2024 : « Ses acteurs [de la gauche oppositionnelle du Parti communiste vénézuélien] dénoncent un virage autoritaire et répressif du gouvernement contre ses opposants, parmi lesquels figurent désormais des syndicalistes ou des grévistes. Ensemble, ils contestent les mesures libérales mises en place en réponse à la crise économique et aux sanctions imposées par les États-Unis, la politique de dollarisation, de fait génératrice de fortes inégalités sociales, la libéralisation de plusieurs secteurs d'activité. »

elle, a immédiatement manifesté sa solidarité au peuple du Venezuela: «Chávez faisait partie des forces progressistes arrivées démocratiquement au pouvoir [...] on peut critiquer Chávez pour la dérive caudilliste et personnaliste de son leadership et ses erreurs en matière de politique économique, jamais pour avoir volé des élections afin de rester au pouvoir. [...] En fin de compte, la direction de cette prétendue révolution est devenue bureaucratique, autoritaire et répressive. [...] Pour nous, le Venezuela n'est que le cas d'une autre révolution trahie », a écrit la commandante de la guérilla sandiniste Mónica Baltodano, poursuivie et exilée au Costa Rica⁴.

Pourtant, une certaine gauche latino-américaine mais aussi internationale peine à prendre ses distances avec Maduro, comme elle a tardé hier à les prendre vis-à-vis d'Ortega.

«L'épineuse relation de la gauche avec le Venezuela»

C'est le titre de la tribune du chercheur argentin Pablo Stefanoni, qui décrit bien ce dilemme dans *El País*⁵. Il rappelle que c'est la tentative de putsch contre Chávez en 2002 qui avait impulsé un cours différent à un régime qui parlait de « démocratie participative » tout en mélangeant des mesures « pragmatiques modérées, des promesses d'assistance généralisées et une rhétorique au lance-flammes sans effets réels ». La tentative de putsch, donna un grand coup de fouet à Chávez, qui était seul à l'époque à déclarer son pays « socialiste » et qui avait surtout réussi à mettre en échec les putschistes grâce à une mobilisation populaire auto-organisée qu'il n'avait pas forcément encouragée auparavant.

Une partie de la gauche n'a pas encore analysé en détail ce processus très particulier du chavisme et encore moins les dérives maduristes, comme le rappelle la chercheuse Yoletti Bracho, dans son témoignage et son analyse sur le processus électoral⁶. La majorité de la gauche latino-américaine prit sur le Venezuela la même position que sur Cuba: ne pas critiquer Chávez/Maduro ni leurs reculs et leurs fautes démocratiques tant que le pays serait harcelé par l'« empire » et les classes possédantes oligarchiques locales. Les figures de proue de l'opposition bourgeoise de droite arrivées à deux re-

prises en tête des élections au Venezuela ne font en effet rêver personne à gauche... Mais est-ce une raison pour continuer à nier les aspirations à la liberté et à la démocratie des peuples au prétexte que l'ennemi impérialiste yankee existe toujours et qu'il a des relais (Maria Corina Machado promettait à ses compatriotes un programme des plus réactionnaires)?

La gauche ne peut pas se taire face aux arrestations (2 400 personnes seraient passées par les prisons depuis juillet, selon le Forum pénal, dont 86 mineurs pour la plupart ensuite libérés; 1 581 manifestantes seraient toujours emprisonnées accusées de « terrorisme »; le gouvernement encourage la population à la délation avec l'application VenApp, au départ lancée pour déclarer des coupures de courant...). La répression vise les jeunes, les syndicalistes (des salariées sont « déportées » dans des lieux loin de leur résidence), des fonctionnaires ont été licenciées, des journalistes, des chercheuses sont privées de passeport... Des prisons ont été aménagées en « camps de rééducation », les arrestations se font à domicile hors tout cadre judiciaire. Le chercheur Thomas Posado dresse un tableau de la répression et des méthodes utilisées qui n'est pas sans rappeler les heures sombres d'autres dictatures latino-américaines⁷...

Celles et ceux qui à gauche hésitent, tergiversent voire brandissent encore le drapeau anti-impérialiste pour justifier les exactions de Maduro se font complices d'un régime autoritaire et népotiste.

Comment tolérer qu'au Venezuela manifester soit un crime? Le toléreraient-ils chez eux, en Europe, en France?

Notre place doit être aux côtés du peuple vénézuélien, qui revendique la démocratie, ce qui aujourd'hui passe par le comptage des votes. Même si cela ne réglera sans doute pas la crise.

Mariana Sanchez est une militante internationaliste.

4. <https://confidencial.digital/opinion/venezuela-otra-revolucion-traicionada/>.

5. *El País*, 7 août 2024.

6. *Contretemps*, 6 août 2024.

7. *Le Monde*, 21 septembre 2024.

Emiliano Terán Mantovani est l'une des voix critiques les plus influentes et les plus indépendantes au Venezuela, aujourd'hui. Sociologue à l'Université centrale du Venezuela, il a collaboré à des initiatives telles que l'Atlas de la justice environnementale et le Groupe scientifique pour l'Amazonie. Il n'a pas été facile d'organiser cet entretien, car il doit agir avec une extrême prudence face à la militarisation écrasante que connaît le pays.

Comment caractériseriez-vous le gouvernement de Maduro ?

Depuis le 28 juillet 2024, une fraude électorale a été réalisée au Venezuela dont on parlera beaucoup quand on se souviendra des plus grandes fraudes électorales de l'histoire contemporaine de l'Amérique latine, comme la « chute du système » au Mexique¹ celle d'Alberto Fujimori [en 2000] au Pérou, ou quelques cas insolites en Amérique centrale. Aujourd'hui, une reconfiguration du régime politique est proposée afin de pouvoir gouverner dans des conditions d'illégitimité sociale, politique et internationale complète. Il s'agit d'une reconfiguration dangereuse car elle vise à pousser la répression et le contrôle social à des niveaux inusités.

Permettez-moi tout d'abord de dire d'où nous venons, afin de voir où nous pourrions aller. Le gouvernement de Maduro a évolué au cours des onze dernières années d'une manière qui tend de plus en plus vers la décadence, dans tous les sens du terme. Il a pulvérisé le cadre des droits sociaux, cherchant à étouffer toute dissidence politique et sociale, avec une répression brutale de l'ensemble du camp populaire, même si vous êtes un chaviste critique. Le Venezuela a été gouverné en vertu d'un état d'urgence permanent : un état d'urgence légal, par décret, qui a duré plus de cinq ans, de 2016 à 2021,

1. NdT. En 1988, le Secrétariat du gouvernement mexicain invoqua une « panne » du système électronique, les résultats « obtenus » avec une semaine de retard donnèrent le candidat du PRI, Carlos Salinas de Gortari, vainqueur, contre Cuauhtémoc Cárdenas du Front démocratique nationa.

quelque chose de totalement anticonstitutionnel, mais qui, paradoxalement, a été normalisé.

En outre, l'architecture du pouvoir a été façonnée par une restructuration progressive de l'État. Le point de départ réside dans l'État corporatiste et militariste façonné sous le gouvernement de Hugo Chávez, ses manières autoritaires et verticales de faire de la politique, qui posent comme principe fondamental la plus grande loyauté envers le dirigeant avant toute chose. Les structures et les réseaux de corruption de l'État constituent également un facteur antérieur important. Ces éléments ont trouvé une continuité dans le gouvernement de Maduro, mais désormais sans le charisme et la légitimité politique de Chávez, sans les énormes revenus pétroliers qui étaient autrefois disponibles, et dans le contexte de l'effondrement structurel du Venezuela. Tout a commencé à être imposé principalement par la contrainte et la violence.

L'Assemblée nationale, largement remportée par l'opposition en 2015, a été ignorée et une Assemblée nationale parallèle a été créée en 2017 ; des entreprises aux mains des militaires ont été créées en vue de l'appropriation et de la gestion directes et privées de la richesse. La grande pauvreté engendrée par la crise a été utilisée politiquement, en mettant en place des canaux institutionnels pour l'attribution sélective de la richesse aux fonctionnaires de l'État et aux partisans du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). L'accès à l'information a été supprimé

De nombreuses forces de sécurité étatiques et para-étatiques ont été installées, une structure de corruption et de pouvoir incontesté, et cela dans un environnement d'impunité et de militarisation maximales. Ce qui a abouti, également, à consolider la dérive mafieuse de l'État. Tout cela était justifié au nom de la « défense de la révolution et du socialisme » et de la « lutte contre la droite ». Nous avons donc assisté à un changement de régime de l'intérieur et à la consolidation d'une dictature d'un nouveau type, un régime de type patrimonial et oligarchique, qui favorise à son tour l'appropriation directe des richesses régionales afin de maintenir les loyautés provinciales [le Venezuela compte 23 structures administratives provinciales].

Le Venezuela est dès lors gouverné comme une hacienda, une image qui rappelle les régimes politiques du dernier quart du 19^e siècle et du premier quart du 20^e siècle en Amérique du Sud.

Toutefois, certains considèrent ce régime comme étant de gauche.

Rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'un gouvernement progressiste, et encore moins d'un gouvernement de gauche. Il y a une importante libéralisation de l'économie, avec parmi d'autres facteurs: la promotion et la protection des capitaux transnationaux, de larges exemptions fiscales, des privatisations discrètes, la promotion de zones économiques spéciales, la création d'un Venezuela VIP (tourisme, restaurants, bars, voyages, camionnettes de luxe) réservé aux étrangers, aux hommes d'affaires et aux hauts fonctionnaires de l'État; la dégradation programmée des salaires, en les maintenant en bolivars alors que l'économie est totalement dollarisée; l'abandon du secteur public. Fedecámaras [Federación de Cámaras y Asociaciones de Comercio y Producción de Venezuela], la principale structure entrepreneuriale du pays qui a toujours été considérée comme le grand ennemi de Chávez - est maintenant une amie du régime de Maduro. En analysant les diverses mesures économiques, nous pouvons affirmer que nous sommes confrontés à l'une des restructurations néolibérales les plus agressives de la région, bien qu'il ne s'agisse en aucun cas d'un néolibéralisme traditionnel. L'évolution d'un système autoritaire et la néolibéralisation de l'économie sont deux facteurs d'un même processus de changement de régime au Venezuela. L'un est fonction de l'autre.

En plus des hommes d'affaires, il faut ajouter: la nouvelle alliance du régime de Maduro est avec les églises évangéliques, comme Jair Bolsonaro l'a fait au Brésil; le chavisme a critiqué Álvaro Uribe, l'ancien président colombien [d'août 2002 à août 2010], mais Maduro a déployé un réseau de groupes de choc paramilitaires similaires. En effet, Maduro a récemment annoncé que son pouvoir reposait sur une alliance «civile-militaire-policière». En ces jours marqués par les protestations populaires, les camps de travail forcé pour les «terroristes» et les «auteurs de coup d'État» sont mis en avant, rappelant le Nayib

Bukele du Salvador [président depuis le 1^{er} juin 2019]. Les deux gouvernements qui ont le plus favorisé la destruction des droits en Amérique du Sud aujourd'hui sont précisément ceux de Javier Milei [en Argentine, il est en fonction depuis décembre 2023] et de Nicolás Maduro.

Je crois que certains activistes de gauche qui continuent à le soutenir n'ont même pas réussi à comprendre le niveau de décadence et de conservatisme, et la dérive mafieuse de ce régime. Et ils finissent par être entraînés par cette décadence, en soutenant ce désastre et en sapant leur propre crédibilité. C'est le symptôme d'une erreur d'orientation historique qui doit nous ramener à la question de savoir ce qu'est la gauche dans cette crise, qui est une crise mondiale. Quel est le sens historique de la gauche aujourd'hui, ce qu'elle représente, qui elle incarne et défend, comment elle comprend la relation entre l'éthique et la politique, comment elle répond à ce monde changeant et violent.

La deuxième conclusion est que ce régime de corruption, d'abus, de précarisation de la vie et de violence répressive² est compris et ressenti par la grande majorité des Vénézuéliens comme un cauchemar. Un cauchemar dont ils veulent voir la fin. C'était l'un des facteurs préalables cette élection du 28 juillet: une lassitude populaire maximale à l'égard du gouvernement de Maduro, une insatisfaction jamais vue au cours des vingt-cinq années du processus bolivarien ont créé cette masse critique de mécontentement généralisé incontestable et qui s'est traduite de manière flagrante dans les élections. Dans tous les secteurs sociaux des Vénézuéliens on a voté massivement contre Maduro, qu'ils soient d'origine rurale ou urbaine, jeunes ou âgés, les plus précaires, ou membres des classes moyennes; que ce soit à Caracas, dans les Andes, dans les Llanos [région centrale du Venezuela, comprenant, entre autres, les États de Guárico, Cojedes et Apure], en Amazonie; qu'ils proviennent de

2. NdT. L'organisation non gouvernementale Foro Penal recensé plus 1 580 «prisonniers politiques», dont 114 mineurs. Les procureurs, selon des instances gouvernementales, ont inculpé des centaines - plus de 2 200 officiellement - de personnes pour «incitation à la haine», «résistance à l'autorité» et «terrorisme». Le nombre de morts, lors des manifestations réprimées, s'élève à plus de 25.

différents secteurs de la gauche, du centre, de la droite, de milieux religieux ou athées, tous, avec une force sans précédent dans l'histoire électorale vénézuélienne.

Cela ne semble pas être compris par une partie de la gauche, qui a tristement criminalisé les manifestations populaires dans les quartiers les plus pauvres du pays, les qualifiant d'«ultra-droite», ce qui renforce les mécanismes de répression et de persécution en cours. Et, dans d'autres cas, ces fractions dites de gauche infantilisent et mésestiment la population, affirmant qu'il s'agit de personnes confuses, manipulées et dépourvues de jugement, qui livrent le pays aux États-Unis. Elles ne disposent d'aucune approche auto-critique ni d'un minimum de compréhension de la faillite de ce projet politique chaviste pour que les gens fuient en passant les frontières. Aucune autocritique qui conduirait à une réflexion profonde sur les erreurs commises par les gouvernements bolivariens. Au contraire, je constate que cette partie de la gauche s'obstine sans cesse à faire peser sur les épaules du peuple vénézuélien le poids de ces échecs et de le soupçonner car il proteste contre le manque d'eau, contre son salaire de misère ou parce qu'il veut que son vote soit respecté. Et ces fractions lui disent qu'il «fait le jeu de la droite», en répétant sans cesse ce type de chantage. Pour ces membres de cette gauche, le peuple n'a pas le droit de se rebeller, il doit se taire et soutenir le gouvernement... jusqu'à la fin des temps.

Où va le régime ?

Ce à quoi nous assistons probablement est une nouvelle réorganisation politique, plus radicale, plus extrémiste, pour le contrôle de la population. Les garanties constitutionnelles sont de facto suspendues. Les porte-parole du gouvernement eux-mêmes ont fait état de plus de 2 200 arrestations en quelques jours, en dehors de toute procédure légale, touchant l'ensemble du spectre social et politique du pays. Les forces de sécurité arrêtent les passants pour vérifier si leur téléphone ne contient pas de contenu antigouvernemental afin de les arrêter. Des mécanismes de délation sociale ont été mis en place pour dénoncer les opposant·e·s. Une application a même été créée pour afficher leurs noms, adresses et photos.

Les maisons de ceux qui protestent ou s'opposent au gouvernement ont été marquées.

Par ailleurs, sur la base des discours officiels et des déclarations des agences de sécurité, des contenus sont diffusés pour effrayer la population, annonçant qu'«elles vont venir vous chercher»; et des prisonniers en tenue d'incarcéré sont filmés - imitant de la sorte les opérations du salvadorien Buklele - au moment où ils crient des slogans pro-gouvernementaux. Les réseaux sociaux font l'objet d'une surveillance stricte et un Conseil national de cybersécurité a été créé pour officialiser cette surveillance. Une loi a été adoptée pour contrôler les ONG.

Comme on peut l'imaginer, la population vénézuélienne est terrifiée et en état de choc. Voilà le contenu de ce que le gouvernement Maduro a appelé une nouvelle alliance «civile-militaire-policière». Nous vivons dans une société totalement policée, quasi orwellienne. Le régime cherche à contrôler toutes les sphères et toutes les expressions de la société. Dans quelle mesure cette situation est-elle viable à long terme ? Il est difficile de le savoir, mais ce qui est clair, c'est que dans ce scénario, le conflit se situe au plus profond de la subjectivité, de l'intégrité subjective. C'est de la biopolitique à l'état pur. Le corps-sujet est un otage dans son propre pays.

Comment caractérisez-vous l'opposition menée par María Corina Machado ?

María Corina Machado a un programme politico-économique néolibéral orthodoxe de privatisations massives et d'alliances avec le capital international, ainsi qu'une proximité géopolitique avec les États-Unis et ce que ces secteurs appellent le «monde libre». C'est une femme issue des classes économiques supérieures, d'une famille d'importants hommes d'affaires. Sa position sur le processus bolivarien a toujours été classiste, rupturiste et conflictuelle, même s'il est certain que, pour se rendre plus acceptable et élargir le spectre de ces alliances, elle s'est récemment déplacée vers des positions plus modérées. Dans tous les cas, il convient de souligner que le récent affrontement électoral et politique pour les Vénézuéliens s'est déroulé entre deux forces néolibérales. Cela nous montre le type de croisée face à laquelle le peuple vénézuélien s'est trouvé et continuera de se trouver pour le moment.

S'affirme le profond besoin de construire progressivement une alternative politique à cela, une voie de revendication populaire et souveraine qui cherche également à changer le modèle de société, qui commence sérieusement à penser au-delà du pétrole et de l'extractivisme.

Mais il y a des nuances sur l'opposition qui doivent être mentionnées, afin d'opérer une interprétation actualisée. Nous ne sommes pas en 2017. Bien que la grande majorité de la population rejette le gouvernement, nous ne sommes pas face à deux blocs politiques forts qui s'affrontent sur un certain pied d'égalité. Le gouvernement de Maduro actuellement contrôle tout : les forces armées et les forces de sécurité, le pouvoir judiciaire, le pouvoir électoral, le pouvoir législatif, la grande majorité des gouvernements régionaux [États] et municipaux, les médias nationaux, l'industrie pétrolière, tout. Tout. La vérité est que la situation de 2017 ou même de 2019 ne peut être comparée à la présente.

Le secteur de l'opposition que María Corina Machado dirige aujourd'hui n'est pas homogène. Machado n'en a pas le contrôle total et a fait face à de nombreux adversaires politiques internes. Pour les élections, elle a réussi à faire l'unité avec les autres acteurs de la coalition, mais il est difficile de savoir si cette unité tiendra, compte tenu de leurs antécédents conflictuels. À ce jour, il n'y a pas de consensus sur son programme économique «orthodoxe», puisque, par exemple, tout le monde n'est pas d'accord sur la privatisation de PDVSA [Petróleos de Venezuela, SA]. Si l'opposition actuelle prenait le pouvoir présidentiel, le chavisme contrôlerait toujours la Cour suprême, l'Assemblée nationale, le Conseil électoral et les autres branches du gouvernement. Même si María Corina Machado était au pouvoir, elle devrait probablement faire face au chavisme comme opposition. Et elle serait même face à une population vénézuélienne qui n'a pas été historiquement encline aux idées néolibérales, mais plutôt à une culture politique anti-oligarchique. Se poserait également la question du niveau de soutien militaire à María Corina Machado, compte tenu de l'antipathie réciproque de longue date. Le contexte vénézuélien est très instable et fragmenté. C'est probablement ce qu'une partie de la gauche et divers mouvements sociaux

ont évalué lorsqu'ils ont décidé qu'ils préféreraient affronter un gouvernement de Machado plutôt que de Maduro.

Comment voyez-vous l'avenir ? Une guerre civile est-elle possible ?

Un premier scénario se résume à ce que Maduro reste au pouvoir, grâce à trois facteurs : 1° un régime de répression brutale qui empêche l'émergence d'une force dissidente significative ou d'une alternative politique forte ; 2° un régime qui sait déjà gérer le pays avec un coût politique très faible, c'est-à-dire qu'il sait gouverner dans un contexte d'effondrement et de chaos, et ne se soucie pas beaucoup des mises en question et de l'isolement international. La population vénézuélienne en est la grande perdante ; 3° un régime qui parvient à consolider certains circuits commerciaux internationaux pour ses ressources naturelles, en tenant compte de certaines licences pétrolières et gazières qui pourraient être maintenues compte tenu des besoins énergétiques mondiaux, du soutien de la Chine, de l'Iran, de la Turquie, de la Russie, entre autres, ainsi que de la commercialisation d'autres matières premières, et qui attend que les eaux se calment pour inviter plus ouvertement de nouveaux investisseurs internationaux. Ce n'est pas la première fois que la cruauté de l'extractivisme soutient et légitime des dictatures.

Le gouvernement de Maduro a tenté de reconquérir certains de ses anciens électeurs par le biais de divers mécanismes clientélistes ou de discours démagogiques. Et, plus avant, se profilera ce à quoi nous avons assisté : une érosion durable de son soutien, une débâcle totale. Il n'est pas improbable qu'un scénario de rupture se dessine tôt ou tard, même si, je le répète, nous ne savons ni quand ni quelle forme prendra cette rupture.

Une autre question concerne les déplacements au sein du bloc gouvernemental, qui a également été lent et qui, ces derniers jours, s'est traduit dans des manifestations publiques de mécontentement, comme celle de Francisco Arias Cárdenas [ambassadeur au Mexique] ou du ministre de la culture, Ernesto Villegas. Il est évident qu'au cœur des questions qui se posent, il y a celles des dissensions internes, y compris dans le secteur militaire, qui auront une influence déterminante sur la crise. Les dénouements

de cette situation ne seront pas le fruit de la seule inertie. Ce sont les capacités de mobilisation qui leur donneront forme et dynamisme. Il reste à voir comment évolueront les résistances sociales, comment le mécontentement, la peur et la terreur que les gens éprouvent seront canalisés, que ce soit sous l'emprise de tendances à la paralysie et à l'accoutumance, ou au travers d'autres expressions du malaise, de la rage, du sentiment de ne pas avoir d'avenir et d'une nouvelle forme de ras-le-bol qui mobilisera sans doute des formes beaucoup plus intenses et inconnues. La créativité sociale et la persévérance seront cruciales pour la recomposition populaire en ces temps de dictature de fer. La réaction internationale sera importante, bien que diversifiée, et sera probablement déclenchée en fonction de l'évolution des alternatives de changement dans le pays.

Enfin, la situation économique intérieure sera cruciale. La soi-disant reprise économique repose sur des bases très fragiles. La répartition des richesses reste extrêmement inégale et nous ne pouvons pas oublier que nous sortons d'une longue crise économique, déterminée par l'épuisement du modèle fondé sur la rente pétrolière.

Peut-on s'attendre à des affrontements plus violents ?

C'est un scénario possible si toutes les voies pour une solution pacifique sont définitivement fermées, bien qu'une guerre civile nécessite deux camps armés, et au Venezuela ce monopole est essentiellement détenu par le gouvernement maduriste.

Emiliano Terán Mantovani est sociologue à l'Université centrale du Venezuela et membre de l'Observatoire de l'écologie politique du Venezuela.

Raúl Zibechi est correspondant de *La Brecha* (Montevideo) et chercheur à la Multiversidad Franciscana de América Latina (Uruguay). Il collabore au CETRI (Louvain-la-Neuve). Il a notamment publié *Libertad bajo palabra entre autres de Mundos otros y pueblos en movimiento*, Mexico, Libertad bajo palabra 2022.

Publié par l'hebdomadaire uruguayen *Brecha* le 30 août 2024. Traduction par la rédaction de *A l'Encontre*.

À lire aussi

À télécharger en cliquant sur le titre

Venezuela : le peuple sait ce qui s'est passé !

Collectif

Élection présidentielle : tentative de coup d'État ou fraude ?

Alejandro Velasco : entretien avec Reinaldo Iturriza (*Links*)

Que s'est-il passé lors de l'élection présidentielle ?

Federico Fuentes (*Viento Sur*)

Quelle est la prochaine étape pour la gauche ?

Alejandro Velasco (*Anticapitalist Resistance*)

Comprendre la crise dans le Venezuela de Maduro

Patrick Guillaudat et Pierre Mouterde (*Presse toi à gauche*)

L'agitation s'intensifie alors que Maduro s'accroche au pouvoir

Dan Davison (*New Politics*)

La gauche pro-Maduro tourne le dos aux travailleurs et au peuple du Venezuela

Ana C. Carvalhaes et Luis Bonilla (*International Viewpoint*)

Venezuela, une autre révolution trahie

Mónica Baltodano (*Confidencial*)

Venezuela : répression brutale de manifestations suite à l'élection présidentielle

Human Rights Watch

La violence contre les votes au Venezuela

Andrew Stroehlein



« Les sionistes hors de Finchley » ? Questions aux antifascistes et aux antiracistes

Daniel Randall et Ben Gidley

Lorsqu'un site internet de Finchley, au nord de Londres, est apparu sur une liste de cibles circulant parmi les groupes de discussion d'extrême droite pour appeler à des actions le 7 août, plusieurs groupes ont immédiatement lancé une contre-mobilisation.

Un site a publié au nom de Finchley Against Fascism une affiche portant le slogan « Sortons les fascistes, les racistes, les nazis, les sionistes et les islamophobes de Finchley ».

Le groupe local Stand Up to Racism a appelé à la mobilisation avec comme mot d'ordre : « Bienvenue aux réfugiés : arrêtons l'extrême droite ». La manifestation qui a eu lieu a été organisée et encadrée par les partisans de Stand Up to Racism. Cependant le mot d'ordre de Finchley Against Fascism a été largement diffusé en ligne.

La réaction face à ma montée de l'extrême droite en Grande-Bretagne a lieu en même temps que la guerre d'Israël contre Gaza, expression brutale de la répression par l'État israélien du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Le chauvinisme israélien à l'égard des Palestiniens est si intense qu'il est devenu une forme de suprématisme raciale. Par conséquent, nous pourrions avoir une lecture charitable de la formulation de Finchley Against Fascism comme étant une tentative, sans doute maladroite, de mettre en relation la lutte antiraciste en Grande-Bretagne et les luttes dans le monde également considérées comme étant antiracistes. Le terme « sioniste » étant dans ce cas vraisemblablement un terme fourre-tout pour les ceux qui sont liés d'une manière ou d'une autre aux méfaits commis par Israël.

Mais la façon dont plusieurs courants de la gauche radicale ont analysé le sionisme indique qu'il est sans aucun doute nécessaire de démêler le problème de ce slogan.

Celui-ci suggère que le sionisme est considéré comme quelque chose de si singulier et de si essentiellement maléfique qu'il est en quelque sorte l'équivalent du nazisme ou du moins qu'il occupe un espace politique comparable.

Finchley compte l'une des plus importantes populations juives de Grande-Bretagne. Lors du recensement de 2021, 23 % des résidents de la circonscription de Finchley et Golders Green se sont identifiés comme juifs, soit presque exactement le même nombre que les personnes qui se sont déclarées sans religion. Selon un sondage réalisé par l'Institut de recherche sur les politiques juives, 63 % des Juifs britanniques se considèrent comme « sionistes ». Pour beaucoup d'entre eux, le sionisme n'est sans doute rien d'autre qu'un raccourci pour manifester une vague affinité avec Israël en tant qu'expression d'une collectivité juive. Israël étant un pays où 71 % des Juifs britanniques ont de la famille et dont création est profondément liée à l'expérience juive de la persécution et du racisme.

Le slogan « Les sionistes dehors » aura donc été interprété par beaucoup de ceux qui l'ont entendu comme « Les Juifs dehors ». Si l'activité antiraciste court le risque d'être interprétée de cette façon, une certaine réflexion s'impose.

Mais, répond-on généralement, le « sionisme » et le « judaïsme » ne sont pas la même chose. Le sionisme est une idéologie politique. L'opposition à une idéologie n'est pas la même chose que l'opposition à l'identité ethnique ou religieuse. Mais l'histoire n'a pas illustré une séparation aussi nette. Si l'antisémitisme n'est pas nécessairement antisémitisme, certaines formes d'antisémitisme le sont pourtant



Qu'est-ce que le sionisme ?

Le sionisme est le nationalisme juif. C'est la croyance que les Juifs forment une nation qui peut et doit s'autodéterminer et disposer d'un État. La grande majorité des sionistes considèrent l'État d'Israël comme l'expression de cette autodétermination nationale.

Le sionisme s'est développé comme une réponse à l'antisémitisme. Le socialiste libanais Gilbert Achcar l'a parfaitement résumé: «Il est incontestable que [...] le sionisme est apparu en réaction à une forme insupportable d'oppression raciste qui, en fin de compte, a défini les Juifs comme une race et a culminé avec le génocide nazi.»

Comme tous les nationalismes, et en particulier ceux qui émergent au sein d'un peuple opprimé, le sionisme a vu se développer des courants politiques, souvent concurrents, parmi lesquels on retrouve aussi bien d'extrême gauche que d'extrême droite. Comme tous les nationalismes, il implique un certain degré d'altérisation à l'égard de ceux qui ne font pas partie de la communauté imaginaire de la nation.

La matérialisation de l'idéologie sioniste dans un processus de formation nationale et de fondation d'un État a impliqué une colonisation et une occupation historique et continue qui ont systématiquement dépossédé

les Arabes-Palestiniens et continuent à leur refuser des droits civiques et nationaux. Mais ce sionisme-là n'est absolument pas interchangeable avec le sionisme qui résume l'affinité que la plupart des Juifs de la diaspora ressentent avec la nation israélo-juive, laquelle affinité peut manifester parallèlement à une attitude très critique à l'égard de la politique de l'État israélien.

73 % des Juifs britanniques - soit une majorité encore plus importante que ceux qui s'identifient comme sionistes - disent se sentir «très» ou «quelque peu» attachés à Israël. Mais cet attachement n'indique pas nécessairement un soutien aux politiques de l'État israélien. Un sondage réalisé en 2023 a montré que 79 % des Juifs britanniques désapprouvaient Benjamin Netanyahu, et que 72 % d'entre eux étaient pessimistes quant à l'avenir de la démocratie israélienne. Une étude plus ancienne montrait que 75 % considéraient les colonies de Cisjordanie comme «un obstacle majeur à la paix» et que 72 % reconnaissaient la revendication palestinienne d'un État.

Le fait de s'identifier comme sioniste ne donne pas aux Juifs de la diaspora la possibilité d'agir sur les structures matérielles du pouvoir de l'État israélien. La guerre d'Israël n'est pas dirigée depuis Finchley. Même ceux des Juifs sionistes de Grande-Bretagne qui soutiennent la politique d'Israël n'en sont pas directement «responsables», pas plus que les Britanniques d'origine indienne, turque ou chinoise qui soutiennent les régimes de Modi, Erdogan ou Xi Jinping ne sont «responsables» de ces derniers. En quoi cela est-il important? Même si l'on admet que la formulation de Finchley Against Fascism est erronée, pourquoi en faire une affaire alors qu'on devrait consacrer notre énergie à s'opposer à la violence réelle qu'Israël inflige aux Palestiniens, qui est sûrement bien pire qu'un langage implicitement violent?

Certes la brutalité de l'État israélien est matériellement pire qu'un mauvais slogan qu'en fin de compte relativement peu de gens verront ou entendront. Mais un tel langage n'aide en rien les Palestiniens. L'approche politique qui traite les sionistes de Finchley comme des nazis et qui, même si ce n'est qu'une formule rhétorique, déclare vouloir les chasser de la rue - ou, plus brutalement

encore, les chasser des quartiers où ils vivent – n’aura aucun impact concret sur la guerre ou sur l’occupation israélienne. Elle ne fera pas avancer d’un pouce la cause palestinienne, mais elle risque de renforcer l’antisémitisme en encourageant tous ceux qui entendent le message à considérer les Juifs de Grande-Bretagne comme des agents directs de l’État d’Israël. En revanche, cela aura pour effet d’enraciner la conscience nationaliste et particulariste au sein des communautés juives [...].

L’opposition à ces formulations et aux politiques qui les sous-tendent ne doit pas être considérée comme un frein à l’opposition aux actions d’Israël. Elle consiste à résister aux tentatives réactionnaires de détourner cette opposition vers des voies antisémites.

Sionisme et antifascisme

L’amalgame entre sionisme et fascisme – non pas l’analyse selon laquelle le sionisme contient des courants d’extrême droite, mais l’affirmation selon laquelle le sionisme est un fascisme – trouve son origine dans les campagnes «antisémites» du stalinisme des années 1950, 1960 et 1970. Ce fatras idéologique a été continuellement recyclé dans la gauche internationale depuis lors.

Ironie de cet amalgame et des efforts actuels pour faire du sionisme une cible de l’activité antifasciste : le sionisme historique comporte d’importantes traditions d’antifascisme militant. Les sionistes du Parti travailliste ont été aux côtés des communistes lors de la bataille de Cable Street¹. Les sionistes, de gauche comme de droite, ont joué un rôle central dans le soulèvement du ghetto de Varsovie. En Grande-Bretagne, les Juifs sionistes ont été au cœur des groupes antifascistes tels que le Groupe 43². Il est donc absurde de se revendiquer de ces héritages

1. NdT. Le 4 octobre 1936, dans l’East End londonien, un quartier à forte population juive, les fascistes anglais de la British Union of Fascists qui voulaient y manifester ont été repoussés hors du quartier par une mobilisation antifasciste regroupant communistes et anarchistes, organisations juives et irlandaises. Voir Joe Jacobs, *Nouvelles du ghetto : combattre le fascisme à Londres (1925-1939)*, Paris, Syllepse, 2022.

2. NdT. Groupe antifasciste créé en 1946 par d’anciens soldats britanniques juifs qui perturbaient les réunions politiques des fascistes et les affrontaient dans les rues de Grande-Bretagne.

et de prétendre à la fois que les idées de nombre de ceux qui participaient à ces actions étaient équivalentes au nazisme.

Comme d’autres mouvements nationalistes, dont l’hindutva et le panarabisme, certains courants historiques du sionisme ont été influencés par le fascisme classique ; par exemple le sionisme révisionniste de Vladimir Jabotinsky, dont est issu le Likoud. Quant aux mouvements de colons d’extrême droite, aujourd’hui intégrés au gouvernement israélien, dirigés par Itamar Ben Gvir et Bezalel Smotrich, ils représentent un élément fasciste au sein de la société israélienne. Mais il y a des personnes qui se considèrent comme sionistes qui se retrouvent dans des mouvements de gauche tels que Standing Together et les Jordan Valley Activists. Elles se mettent en danger affronter la violence des colons. Ces sionistes-là ont sans aucun doute fait plus pour affronter le colonialisme israélien que la grande majorité de ceux qui réclament que les «sionistes quittent Finchley».

On peut supposer que pour Finchley Against Fascism, aucune de ces différences, contestations ou complexités n’a d’importance. Censée provenir d’un chat du groupe et qui a circulé sur les médias sociaux, une capture d’écran suggère qu’au moins un des organisateurs a une idée très précise de ce qu’est un sioniste :

Nous ne nous mobiliserons pas et nous ne serons pas aux côtés des sionistes, des sionistes libéraux, des sympathisants sionistes, des partisans d’une solution à deux États, des [membres] du Fatah, des négationnistes du génocide. [...] Le sionisme est un fascisme.

Suivre ce maximalisme antisémitiste jusqu’à sa conclusion logique obligerait les militants de gauche à considérer comme «fascistes» non seulement la grande majorité des Juifs, mais aussi la plupart du grand public et, vraisemblablement, les 47 % de Palestiniens qui pensent que l’objectif principal de la lutte palestinienne devrait être de «parvenir à un retrait israélien dans les frontières de 1967 et d’établir un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza avec Jérusalem-Est comme capitale.»

Tommy Robinson³ est-il sioniste ?

En toile de fond de cette discussion, on retrouve des affirmations selon lesquelles la poussée de l'extrême droite serait elle-même « sioniste » ou dirigée par l'État israélien. Parmi les défenseurs de cette thèse, on trouve le musicien Lowkey, l'ancien professeur d'université David Miller et l'ancien député travailliste Chris Williamson, qui entretiennent des relations étroites avec Press TV, l'organe de propagande du régime iranien [...].

Leurs arguments, s'ils ne sont pas dominants, ne sont pas pour autant marginaux. Lors de la principale mobilisation antiraciste, à Bristol le 10 août, Miller a réitéré les affirmations selon lesquelles l'État d'Israël dirigeait l'English Defence League par l'intermédiaire de réseaux sionistes. Par le passé Tommy Robinson avait effectivement été financé par des think tanks de droite américains qui soutiennent Israël et dont certains ont des liens avec la droite israélienne. Mais il faut faire preuve d'une certaine imagination conspirationniste pour considérer qu'un individu ayant reçu des fonds d'un organisme soutenant un État particulier ce que fait cet individu est la traduction de l'orientation de ce même État. Considérer la poussée de l'extrême droite comme relevant de l'ingérence étrangère - israélienne et bien entendu russe - revient ignorer le racisme national. Cette recrudescence est le produit de tendances politiques internes, peut-être plus fondamentalement liée aux postures de plus en plus réactionnaires à l'égard des migrants par les deux principaux partis politiques et par une grande partie de la presse. Si la quête conspirationniste d'une main « sioniste » cachée derrière la violence attise l'antisémitisme, elle émousse également l'indispensable analyse politique des véritables racines de cette flambée.

Si l'on voit parfois des drapeaux israéliens dans les mobilisations de l'extrême droite, cela n'enlève rien au fait que celle-ci a toujours été divisée sur son attitude à l'égard d'Israël. Certains courants, en particulier ceux qui mettent en avant le racisme antimusulman dans le contexte d'un identitarisme

« occidental », considèrent qu'Israël constitue un rempart contre l'islamisme et l'islam. Mais d'autres voix - comme celles des anciens dirigeants du British National Party et du Ku Klux Klan (Nick Griffin et David Duke), de Mark Collet, le dirigeant de Patriotic Alternative ou encore de l'influenceur néonazi américain Nick Fuentes - sont résolument « antisionistes » et considèrent Israël comme une projection du pouvoir juif.

Griffin était associé à un courant du National Front qui prônait une alliance avec les forces islamistes et nationalistes arabes pour faire face au sionisme. De nombreux arguments de cette aile de l'extrême droite recoupent ceux défendus par Miller et Williamson, lequel a refusé de prendre ses distances avec le soutien apporté par Nick Griffin à George Galloway lors de l'élection partielle de Rochdale. Griffin, comme Galloway, est également un fervent partisan du régime baasiste de Bachar Al-Assad en Syrie.

Nick Griffin et David Miller partagent l'idée qu'il existe dans le monde une puissance particulière, le « sionisme » qui est si puissamment maléfique que le simple fait de s'y opposer est un point de départ politique suffisant. Encore une fois, cette analyse extrêmement trompeuse n'aide pas les Palestiniens. Elle encourage l'hostilité envers les Juifs.

Stratégie antiraciste

Finchley Against Fascism est un groupe qui est récemment apparu et il n'est pas impossible que son existence ne soit pas éphémère. Son orientation a été condamnée par les groupes antiracistes locaux qui existaient localement. Il est donc tentant de rejeter leur orientation comme étant marginale et non pertinente. Mais l'importance de David Miller et de ses partisans dans la mobilisation de Bristol montre que celle-ci a une certaine valeur dans les milieux radicaux. L'affichette de Finchley Against Fascism a été diffusée en ligne par les principaux réseaux antifascistes et largement défendue. Par exemple, Tom Gann, le rédacteur du site New Socialist, a estimé qu'il était « tout à fait raisonnable » de comparer les sionistes aux nazis et qu'il était nécessaire que les mobilisations antiracistes ciblent également les sionistes afin de « tracer une ligne de séparation avec les partisans du génocide israélien ».

3. NdT. Cofondateur de l'English Defence League, formation d'extrême droite islamophobe.

Pourquoi ne pas appliquer une telle orientation à d'autres cas de brutalité raciste dans le monde? Devrions-nous lier les manifestations contre la violence antimusulmane en Grande-Bretagne aux efforts visant à chasser des rues de Londres les partisans, ou les partisans présumés, de l'oppression des Ouïghours par les Chinois Han, qui est l'un des pires exemples d'islamophobie systémique en cours dans le monde aujourd'hui?

Certes, des liens peuvent être établis entre ces questions; un mouvement contre le racisme antimusulman au Royaume-Uni *devrait* mobiliser la petite communauté ouïghoure, qui a mené campagne sans relâche, avec peu de soutien de l'essentiel de la gauche britannique. Mais cela alimenterait d'autres bigoteries si cela était fait sur la base de l'assimilation des Chinois Han de Grande-Bretagne à des nazis.

Il est peu probable que Finchley Against Fascism ait jamais espéré pouvoir étendre la mobilisation antiraciste - qui a finalement rassemblé environ 1 000 personnes - à une initiative visant à «sortir les sionistes de Finchley». Étant donné qu'il est peu probable que des «partisans du génocide israélien» veuillent s'impliquer dans une organisation dirigée par la gauche sur quelque sujet que ce soit, le tract d'appel était plus vraisemblablement destiné à intervenir dans le mouvement antiraciste lui-même. Cela s'inscrivait probablement dans le cadre d'une tentative visant à faire de l'engagement explicite en faveur d'une position antisioniste maximaliste une condition préalable contre ceux qui, à Finchley, souhaitaient que la base des manifestations soit suffisamment large pour mobiliser localement le «courant *mainstream*» juif, c'est-à-dire les personnes qui sont statistiquement susceptibles de se considérer comme sionistes, même si beaucoup d'entre elles peuvent être critiquées à l'égard d'Israël.

Bien que la dernière poussée d'extrême droite n'ait peut-être pas visé les communautés juives, les courants clairement antisémites de la vague mondiale dont elle fait partie devraient nous avertir que cela pourrait facilement changer. L'organisation antiraciste dans un quartier comme Finchley devrait viser consciemment à mobiliser les communautés juives locales dans des luttes partagées autour d'intérêts communs avec d'autres communautés ethniques minoritaires qui sont

plus immédiatement visées, y compris les communautés musulmanes.

Les radicaux de la lutte des classes devraient manifester leur scepticisme sur la notion même de blocs communautaires et chercher à diviser ces blocs sur la base des luttes de classe et des luttes contre l'oppression sexuelle et de genre. Nous devrions chercher à contester et à perturber le particularisme communautaire au nom de l'internationalisme et de l'universalisme démocratique. Mais la contestation des idées dominantes et des structures de pouvoir au sein des communautés minorisées gagne en légitimité lorsqu'elle est menée dans le cadre de luttes communes.

Cela ne signifie pas que les mobilisations antiracistes doivent ignorer la question de la Palestine. Situer la lutte palestinienne pour l'autodétermination et les luttes pour l'égalité en Grande-Bretagne dans un cadre internationaliste global n'est pas seulement légitime: c'est nécessaire. Les antifascistes britanniques doivent condamner la droite autoritaire israélienne, ainsi que les autres leaders du réseau mondial de droite en pleine expansion, de Meloni à Modi. Les antiracistes britanniques devraient agir en solidarité avec les luttes contre l'oppression raciste ou chauvine menées ailleurs, notamment par les Ouïghours, les Kurdes, les Papous, les Saharaouis, etc. De la même manière, ils devraient relier les luttes contre l'extrême droite ici aux luttes des gauches palestinienne et israélienne contre l'extrême droite en Israël (bien que cela nécessite qu'une grande partie de la gauche cesse de penser qu'il n'y a pas de possibilité progressiste au sein de la société israélienne).

En attendant, tenter de subordonner l'organisation des luttes antifascistes et antiracistes à l'adhésion à une forme maximaliste d'«antisionisme» non seulement n'aide pas les Palestiniens, mais risque de transformer l'antiracisme en son contraire.

[Daniel Randall est un cheminot, un syndicaliste et un militant socialiste basé à Londres.](#)

[Ben Gidley est antifasciste, blogueur et lecteur en sociologie et études psychosociales à Birkbeck, Université de Londres.](#)

Source: [Left Renewal](#), 12 août 2024

SAMAIN

CONSTRUCTEUR

À BLOIS

B^{te} S. G. D. G.

PRESSION 60.000 K^a



10 20 30 40 50 60

Viol et justice : des victimes présumées consentantes

Entretien avec Catherine Le Margueresse

Propos recueillis par Francine Sporenda

Lorsqu'une femme accuse un homme de viol, rappelez-vous, la réponse habituelle des agresseurs est qu'elle avait consenti, et cette stratégie marche souvent auprès des tribunaux. Le consentement qui est censé garantir la sécurité des femmes devient alors pour elles un piège. Comment expliquez-vous que cet argument des agresseurs, souvent manifestement peu crédible, soit fréquemment accepté par les cours de justice, et en particulier que l'absence de résistance – qu'une victime soit tétanisée par la peur – soit incriminant pour elle ?

La conceptualisation juridique des infractions telles que le viol ou l'agression sexuelle repose implicitement sur une présomption de consentement des femmes à une activité sexuelle. Autrement dit, par défaut, les femmes sont supposées consentantes. En outre, il y a cet adage : « Qui ne dit mot consent ». Donc, pour montrer qu'elles ne sont pas consentantes, la société attend d'elles une résistance. Et c'est cette résistance qui va conduire l'agresseur à user de « violence, contrainte, menace ou surprise », qui sont les quatre moyens retenus par le droit pénal pour caractériser les infractions de viol ou d'agression sexuelle et l'absence de consentement de la victime, qui la manifeste en réagissant. Et la réaction attendue a longtemps été une résistance marquée : crier, dire non, se débattre, etc. Cela nous vient de loin. Dans mon livre, je cite Muyart de Vouglans, un juriste de l'ancien régime repris par les juristes tout au long du 19^e siècle, qui définit comment une « bonne victime » est supposée réagir face à une agression : en résistant de toutes ses forces. Elle devait être d'une taille/force inégale, porter des traces de coups sur elle, avoir déposé plainte immédiatement, avoir crié. Dans cette construction juridique, les magistrats nous

disent – et cette formule est toujours reprise aujourd'hui – « Le défaut de consentement résulte de la violence, menace, contrainte, surprise... » Ce qui veut dire que le défaut de consentement de la victime est prouvé par le fait que l'agresseur a été obligé de recourir à ces moyens. Et comme on sait que, dans l'immense majorité des situations, lorsqu'un être humain est confronté à un événement traumatique, la réaction typique, c'est justement de ne pas réagir, d'être sidéré·e, c'est-à-dire de ne pas pouvoir crier, de ne pas pouvoir se débattre, de ne pas pouvoir partir, etc. Or, rappelons-nous la présomption de consentement : par défaut, elle était d'accord ; il a pu le croire puisqu'elle n'a pas réagi de la façon attendue par la société et que selon l'adage « Qui ne dit mot consent ». Comme elle n'a pas « résisté », il n'a pas eu besoin d'utiliser « violence, menace, contrainte ou surprise », or en droit, pour que l'infraction puisse être constituée, pour que les magistrats puissent envisager une décision de culpabilité, il faut prouver un de ces quatre éléments-là.

Mais il n'y a pas une éducation des juges sur la notion, maintenant connue, de « sidération traumatique » ?

Insuffisante. Je me suis intéressée à la formation des magistrats pour ma thèse, mes informations remontent à 2017. Depuis il y a eu une prise de conscience et des changements, notamment liés au mouvement #MeToo. En 2017, il m'avait été répondu : « Oui, on aborde viol », il s'agissait d'une projection-débat autour du film d'Alain Tasma sur le procès d'Aix. Une intervention de la psychiatre Muriel Salmona sur les réactions psychotraumatiques des victimes et sur le psychotrauma en général était également prévue dans le programme de formation. Voilà pour la formation initiale. En formation

continue, il y avait une semaine de formation sur les violences sexuelles, malheureusement non obligatoire. Or, généralement, les personnes qui participent à ces stages sont déjà convaincues de l'importance d'avancer sur ces sujets.

Nous savons que la moitié des affaires jugées en cours d'assises, et désormais par des cours criminelles, porte sur des violences sexuelles et que c'est aussi le cas d'une bonne partie des affaires jugées en correctionnelle. Donc ce n'est pas quelque chose qui est si rare dans le cursus des magistrats qu'on pourrait se permettre de faire l'impasse d'une formation approfondie sur ce sujet. Il serait intéressant d'analyser les programmes de formation dispensés à l'École nationale de la magistrature sur violences sexistes ou sexuelles en 2024, afin notamment de voir si l'école a tenté de répondre aux sévères critiques portées par ce mouvement quant au traitement judiciaire des violences sexuelles.

L'importance accordée par la justice à la notion de consentement a pour conséquence que le comportement de la victime est passé au crible et décide de la sentence rendue – n'a-t-elle pas fait quelque chose qui a «encouragé l'agresseur?» Par contre, le comportement de l'agresseur est rarement examiné. Vos commentaires sur ce traitement différencié ?

Il y a d'abord ce principe du droit que l'on doit garder en tête, c'est que le doute profite à la personne mise en cause. Cela signifie aussi que le parquet (procureur·e de la République) doit prouver les éléments constitutifs de l'infraction : éléments matériels et élément intentionnel. Les éléments matériels, ce n'est pas forcément ce qui, aujourd'hui, pose le plus de problèmes : dans le cas d'un viol on a des traces ADN constatables si la victime a déposé plainte rapidement, ou il y a beaucoup de victimes, qui ne se connaissent pas et sont agressées selon le mode opératoire comme dans le cas de PPDA par exemple, ou encore le mis en cause ne nie pas le contact sexuel mais le présente comme consenti. La preuve de l'élément matériel est alors acquise. En revanche, la constitution de l'élément intentionnel est plus compliquée. On observe un déplacement : aujourd'hui les propos mettant en cause de façon flagrante la victime (son attitude ou son habillement

par exemple) sont plus rares. L'attention se focalise plutôt sur la réaction de la victime. Si celle-ci a été sidérée, dans l'incapacité de réagir face à une situation traumatique, le mis en cause, bénéficiant de la présomption de consentement déjà évoquée, alléguera qu'il n'a pas pu se rendre compte qu'elle n'était pas consentante puisqu'elle n'a pas résisté. L'élément intentionnel – et donc l'infraction – ne seront alors pas constitués.

Mais la responsabilité est toujours sur la victime. C'est elle qui n'a pas envoyé les bons signaux finalement.

Oui, mais avant il y avait une mise en cause directe et très flagrante des victimes. Le déplacement dont je parle consiste à dire : «Compte tenu du fait que vous n'avez pas pu réagir, monsieur n'a pas pu comprendre.» C'est différent de : «Vous avez fait quelque chose pour encourager, voire provoquer l'agresseur» quoique l'on puisse encore entendre ce discours. Cela revient au même en termes d'absence de condamnation. Et en termes de culpabilité portée par la victime qui se dit : «C'est vrai, je n'ai pas réagi comme j'aurais dû réagir.» Cela renvoie au message de la société prompt à inverser les responsabilités : «Pourquoi n'as-tu pas..., t'avais qu'à...»

Donc en gros, ça revient au même.

Ça ne revient pas tout à fait au même quand la décision reconnaît la perception de la victime ; au moins elle ne passe plus pour une menteuse...

Oui mais concrètement, la sentence est la même.

Oui, c'est la même au pénal. Pour moi, cette décision-là, c'est un appel au législateur à sortir de cette présomption de consentement et de la caractérisation des violences sexuelles par le seul recours à des «violences, contraintes, menaces ou surprises», les magistrats ne peuvent pas faire autrement avec un texte d'application stricte en droit pénal.

Je comprends, mais ils ont toujours une marge d'interprétation, on le voit dans les jugements rendus...

Les juges usent de ce pouvoir d'interprétation dans certaines situations, lorsque par

exemple, la victime est vulnérable, en situation de handicap, quand elle est très jeune, quand il y a un grand écart d'âge ou un grand différentiel de pouvoir avec l'agresseur, car il est alors possible de considérer que le mis en cause savait qu'il imposait ses actes sexuels : le différentiel de rapport de pouvoir est tel, quelle que soit la forme de pouvoir, qu'il n'y a pas de doute sur son intentionnalité : il savait qu'elle n'était pas d'accord, qu'elle n'était pas même en capacité de consentir, ou il aurait dû savoir, donc la contrainte ou la surprise peuvent être retenues.

Et il faut tout de même caractériser ces éléments. Je prends une affaire qui a été jugée en 2017 – je crois que je la cite dans le livre – c'est une femme de plus de 70 ans qui se présente à l'hôpital pour un examen parce qu'elle a mal à la gorge, et l'interne lui impose un toucher vaginal. Les magistrats reconnaissent qu'il y a un élément de surprise, parce qu'elle ne pouvait pas s'attendre à ce geste dont les experts ont assuré qu'il n'avait aucune justification médicale. Certains pénalistes commentant l'arrêt ont jugé nécessaire de souligner que la « Cour de cassation a fait bien attention et a rappelé que son consentement a été surpris ». Mais en l'occurrence aucun consentement n'a été donné, donc le consentement n'a pas été « surpris ». Et on peut dire que c'est bien le signe que, a priori, elle était consentante. Mais elle n'a rien demandé, cette pauvre femme ! Elle s'est présentée aux urgences, juste pour qu'on lui soigne sa gorge. On ne devrait même pas parler de consentement dans ces cas-là. Les magistrats sont dans l'obligation de déduire l'absence de consentement de la victime du comportement du mis en cause. En fait, je suis plus souvent choquée par les commentaires des pénalistes que par ceux des magistrats, parce que je vois les contraintes juridiques dans lesquels ils sont. Les pénalistes, la doctrine font partie du problème. J'ai reçu toutefois reçu un message d'un magistrat qui me disait : « Je mesure à quel point le droit ne va pas. » Je vois aussi des universitaires qui – enfin – écrivent en ce sens ; donc ça bouge !

Dans une affaire de viol, c'est toujours, comme au 18^e siècle, la violence exercée, sous une forme ou une autre, par l'agresseur sur la victime pour vaincre sa résistance qui

prouve l'absence de consentement. Pourquoi ce critère n'est-il pas vraiment satisfaisant ?

Il est satisfaisant mais dans des cas très minoritaires. C'est-à-dire que les violences sexuelles exercées exclusivement par le moyen de la violence sont rares. La menace de la violence est plus fréquente : « Si tu ne tais pas, je te trucidé... », et les violences sexuelles les plus nombreuses ont lieu avec contrainte ou avec surprise. Il faut rappeler que ces termes n'ont pas été définis par le législateur mais par la jurisprudence, notamment au 19^e siècle. La contrainte est définie strictement : la contrainte économique par exemple, n'est toujours pas reconnue par le droit. Cela pose un problème pour les violences exercées sur le lieu de travail. Vous le savez, j'ai été longtemps à l'AVFT, et c'était mon cheval de bataille : évidemment, lorsqu'existe un risque de perdre son travail, lorsque l'on est exposée à une dégradation de ses conditions de travail, etc., la salariée peut être contrainte de céder à un chantage sexuel. La violence est le mode opératoire avec lequel les policiers et les acteurs de la chaîne judiciaire sont à l'aise. La « vraie » violence. Parce qu'on se dit : « Là, effectivement... » Là on ne peut pas suspecter une femme d'avoir été consentante. « Regardez, elle a des traces de coups sur elle... » Quoique.

Quoique ?

Une défense fondée sur le « sexe violent » apparaît dans les procédures. On voit l'invasion de cette propagande du BDS¹ dans les relations entre hommes et femmes. En Angleterre, par exemple, le recours à la défense de ce qu'on appelle « rough sex » [ou aussi « défense 50 Shades Of Grey »] était devenu tel que le législateur est intervenu – grâce à la mobilisation d'associations féministes et à une campagne intitulée « We can't consent to this » – pour interdire cette défense qui était invoquée quand des femmes étaient tuées à l'occasion de « jeux sexuels violents » (étranglement notamment) où les meurtriers disaient « c'est un jeu sexuel qui a mal tourné,

1. NDLR. Combinaison des abréviations B/D (bondage et discipline), D/S (dominance et soumission) et S/M (sadisme et masochisme).

c'est du *rough sex*, elle était d'accord, et malheureusement j'ai mal dosé l'étranglement mais je n'avais pas l'intention de la tuer». En l'absence de preuve de l'intention de tuer, les mis en cause étaient poursuivis pour *manslaughter* (homicide involontaire) et non pour meurtre ou assassinat. En France, quelques décisions nous imposent la vigilance. J'ai en tête une décision au sujet d'un viol conjugal qui impliquait des tortures mais la défense de l'agresseur c'était: «Elle était consentante, c'était du BDSM, elle a déjà accepté, pourquoi cette fois elle n'aurait pas accepté?» Ici, on retrouve l'élément intentionnel: «Comme elle a déjà accepté, j'ai cru que cette fois-ci, elle était aussi d'accord, je ne pouvais pas savoir qu'elle ne serait pas d'accord...»

Et puis il y a toujours le préjugé sous-jacent: «Elles aiment ça...»

Oui, la violence, y compris extrême peut être justifiée ainsi. Et ce qui est fou, c'est que les magistrats – et j'en parle dans mon livre – nous disent: «C'est la vie privée des gens.» On ne peut pas fonctionner sur ce «renversement des valeurs» analysé par la professeure Muriel Fabre-Magnan dans son livre, *L'institution de la liberté*². Il n'est pas recevable de s'appuyer sur le consentement aux violences parce que les violences sont des atteintes à l'intégrité des personnes. Le consentement est alors nul et non avenu. Après, certain.es diront: «Oui mais quelles formes de violences? Est-ce qu'une claque c'est déjà une violence?»

Oui, on en a beaucoup débattu récemment. Vous précisez que le concept juridique de présomption de consentement arguée par l'agresseur est une fiction qui dispense en fait celui-ci de s'assurer vraiment du consentement de la femme agressée. Cette présomption de consentement avancée par l'agresseur ne peut-elle pas déboucher sur absolument n'importe quoi, dans la mesure où les hommes sont socialisés à percevoir des signaux féminins parfaitement neutres comme des invites sexuelles? Du genre: «Elle m'a regardé, ça veut dire qu'elle veut coucher avec moi.»

Oui et cette présomption de consentement des femmes (car ce sont elles les principales concernées) envoie aux hommes le message: «Vous n'avez pas à vous soucier de son consentement, par défaut elles sont d'accord.» Et en plus, si elles ont souri, si elles sont maquillées, si elles étaient seules dans un bar... La liste est infinie. Et ce message est intériorisé par les jeunes filles. Quand je fais des interventions dans les lycées, il y a des jeunes filles qui me disent: «À partir du moment où on a souri à un garçon, on est obligée de coucher avec lui. Sinon on les a allumés.» Cela va loin en termes de non-conscientisation de son droit à dire oui à certaines choses et non à d'autres, au fait qu'il existe une gradation des relations humaines: on peut très bien être d'accord pour embrasser quelqu'un et vouloir s'arrêter là. Ce message est encore insuffisamment intégré. Et lorsqu'on regarde la production de livres et de films, la gradation existe peu: les scénarios où les femmes acceptent juste un baiser, puis disent au revoir et s'en vont sont rares. On n'est pas éduqué à cette gradation dans le consentement. Le «on» concerne les filles et les garçons. Du côté des garçons, ils ne sont pas éduqués à s'assurer du consentement des filles, et du côté des filles, à exprimer leur désir ou leur non-désir: «Oui je t'aime bien mais là je n'ai vraiment pas envie.» Et les garçons, forts de cette présomption de consentement qui est en leur faveur, a priori, par défaut, ils ne se posent même pas la question. Lors de mes interventions qui abordent le consentement, je demande: «Comment est-ce que vous savez si une fille est d'accord ou pas d'accord? Est-ce que si elle dit non elle n'est pas d'accord?» J'ai ce type de réponses: «Ça dépend Madame. Parfois, le non, c'est parce qu'elle ne peut pas dire oui, donc elle commence par dire non.» On retrouve les stéréotypes bien ancrés, notre fonds culturel, illustré par cette citation d'un juriste bien connu au 19^e siècle: «Les femmes sont comme des citadelles, il y a des attaques bien menées ou des défenses mal assurées.» Elle dit non, mais il faut continuer à mener l'attaque, et elle finira par dire oui. «Vous avez beau dire non, [ils] entendent oui», disait une publicité pour le chocolat Su-chard.

2. NDLR. Muriel Fabre-Magnan, *L'institution de la liberté*, Paris, PUF, 2018.

Je suis en train de travailler sur les sexologues du début du 20^e siècle, Havelock Ellis, etc., c'est exactement ce qu'ils disent: ils définissent la sexualité masculine comme une conquête, une agression, et au début, une femme bien doit résister un peu - parce que l'homme dérive du plaisir de vaincre cette résistance. Si c'est trop facile, non seulement la femme passe pour une traînée, mais ce n'est pas excitant pour lui.

Absolument. On l'a vu avec l'affaire DSK, le message de la normalité d'une sexualité masculine conquérante est omniprésent; dans les cours de récréation, un garçon qui est gentil, c'est un «canard», il est moqué. S'assurer du consentement, ou même s'en soucier, c'est quelque chose qui fait partie de nos relations humaines dans la plupart des domaines pourtant, quand je suis en formation, des gens me disent: «S'assurer du consentement, c'est compliqué...» La dernière fois, je suis passée dans les rangs et j'ai pris le portable d'un des stagiaires. Il a vivement réagi (à juste titre). Et je lui ai dit: «Vous voyez, ça ne se fait pas, de prendre le portable de quelqu'un sans lui demander s'il est d'accord: est-ce que je peux t'emprunter ton portable?» Pour un objet, il est évident qu'il convient de s'assurer du consentement. Et pour quelque chose qui touche à l'intime, aux relations humaines, avec les conséquences traumatiques que cela a quand on impose de tels agissements, cela serait compliqué? On passe notre temps à s'assurer du consentement de l'autre, de comment notre comportement est reçu par l'autre. Pourquoi la recherche du consentement, de l'accord, de la réciprocité du désir de relation sexuelle serait-elle particulièrement compliquée?

Vous dites que, juridiquement, il faut cesser de postuler le consentement de la victime, à charge pour elle de prouver qu'elle n'a pas consenti, et au contraire, postuler le non-consentement, à charge pour l'agresseur de prouver qu'il a obtenu son consentement (c'est je crois ainsi que cela se passe au Québec): «Redéfinir le consentement sexuel non à partir de la perspective des dominants mais des victimes.» Comment l'homme peut-il concrètement s'assurer du consentement d'une femme (certains ironisent à propos de contrat à signer avant chaque relation sexuelle)?

Juste une précision, la charge de la preuve, elle reposera toujours sur le parquet. Le Procureur ou la Procureuse de la République aura toujours pour mission de prouver qu'il ne s'est pas assuré du consentement ou, selon le droit actuel, qu'il a usé «de violence, contrainte, menace ou surprise». C'est important parce que les adversaires de cette approche disent: «Oui, vous faites un renversement de la charge de la preuve.» En revanche, la question sera posée au mis en cause: «Comment vous êtes-vous assuré de son consentement?» C'est une question qu'on ne pose pas systématiquement aujourd'hui. Et il répondra: «Elle s'est déshabillée ou elle m'a déshabillé, etc.» Quand les deux partagent le désir d'une relation intime, il y a quand même un certain nombre de signaux qui sont envoyés pour dire si l'on est d'accord ou pas d'accord. Dans le contexte d'une non-présomption de consentement, si la victime n'a envoyé aucun signe, qu'elle était tétanisée, qu'est-ce qu'il va dire: «Elle s'est juste laissé faire.» Il peut alors être interrogé sur les mesures prises pour s'assurer de son accord. En leur absence, le mis en cause engage sa responsabilité.

Elle a dit non? Aujourd'hui, la preuve du refus des femmes a un effet que s'il est accompagné de la preuve du recours à une «violence, contrainte, menace ou surprise». Si elle a dit non, ce que vous avez fait est une violence et vous êtes un violeur. Si elle n'a rien dit, c'est une violence. Si elle a dit oui, il faudra s'assurer que le oui est bien volontaire, libre et éclairé, qu'elle n'avait une telle peur de représailles qu'elle n'avait pas d'autre choix que de dire oui. La validité du «oui» est analysée en tenant compte des circonstances environnantes. Et si je reprends la défense qui existe dans le Code pénal canadien: «J'ai cru qu'elle était consentante - une croyance erronée qui peut être sincère - mais je me suis trompé», il faudra qu'il donne tous les éléments, toutes les mesures qu'il a prises, qui l'ont conduit à penser que, véritablement, elle était d'accord. Et c'est vérifiable. Parce que concrètement les femmes ne disent rien, disent non, pleurent, résistent... «Mais j'ai cru que c'était un jeu...» Non, ce n'était pas un jeu, et ça ne sera plus possible d'avoir cette défense-là.



Le viol est défini comme exercé par « violence, contrainte, menace ou surprise ». On parle de surprise quand une femme est inconsciente donc pas en mesure de consentir : endormie, ivre, inconsciente suite à l'ingestion de médicaments, etc. Pourtant en cas de viol, l'ivresse de l'agresseur peut être vue comme circonstance atténuante (« il ne savait plus ce qu'il faisait »), alors que l'ivresse de la victime comme aggravant son cas (« elle l'a cherché, elle devrait savoir qu'une femme risque gros en buvant trop en boîte »). Vos commentaires ?

Commettre un viol sous l'emprise de l'alcool ou de substances stupéfiantes, c'est une des circonstances aggravantes du viol. Et non atténuante. Et quand les jeunes le découvrent, ils s'en étonnent : « Mais Madame, on ne sait pas ce qu'on fait donc ce n'est pas de notre faute. » Pour leur faire comprendre, je compare avec la conduite en état d'ivresse : « Vous savez que c'est interdit. Parce que vous risquez de mettre en danger les autres, ou de vous mettre en danger vous-même. » Là, c'est pareil : le risque existe de mettre en danger les autres, donc dans ces conditions, on s'abstient d'avoir des relations qui peuvent porter atteinte à l'intégrité de l'autre. Ceci dit, les stéréotypes relatifs à la « bonne victime » demeurent et l'inversion des responsabilités est fréquente, notamment de la part des fonctionnaires de police.

60

C'est fort possible.

Et ça joue plus contre la victime que pour l'agresseur. Les policiers savent que c'est une circonstance aggravante en droit mais atténuante dans les représentations sociales. Cela arrive en revanche que la victime se voit reprocher un comportement de mise en danger. J'ai entendu des policiers déclarer : « Oui mais il faudrait qu'elle fasse attention, il faudrait éduquer les filles à ne pas boire autant, parce que quand même à cet âge-là, elles sont des proies faciles. » C'est moins « elle a cherché ce viol » que « elle a quand même une part de responsabilité », même lorsque leur enquête met en lumière la stratégie du violeur qui par exemple attend à la sortie d'une boîte de nuit pour repérer une personne vulnérable. Il faut marteler que, pour l'agresseur, être en état d'ivresse ou

sous l'emprise de produits stupéfiants, c'est une circonstance aggravante.

Vous parlez de bonne victime et de mauvaise victime de viol. Lorsqu'elles sont entendues par la justice, on attend des victimes certains comportements pour évaluer la crédibilité de leur plainte. Si une victime est trop émotionnelle, ça peut être retenu contre elle (instable, hystérique, etc.), si au contraire elle essaie de dominer ses émotions, de ne pas sangloter, cette apparente froideur peut aussi être retenue contre elle. Quels sont ces comportements de la «bonne victime» de viol ?

Cette question nous conduit à nous interroger sur la connaissance, ou à la méconnaissance, qu'ont les professionnels des recherches sur les psycho-traumas et des réactions habituelles des êtres humains face à une situation traumatique. La dissociation, ils connaissent rarement, donc si une victime n'exprime pas ses émotions, ils vont se dire : «C'est peut-être une manipulatrice», alors qu'au contraire, cela devrait être analysé comme un indice de trauma. De la même façon, lorsqu'elle est envahie par ses émotions, il lui sera reproché de «faire du cinéma, surjouer etc.». Par ailleurs, dans l'évaluation de la bonne ou de la mauvaise victime, et de sa crédibilité, il y a le fait que, maintenant, les victimes sont vues comme des agents, dans une approche néolibérale : nous sommes des agentes, avec toute la logorrhée de l'*empowerment*, selon lequel les femmes sont responsables de leur sécurité. Et à partir du moment où elles ont des comportements de mise en danger, ce qui leur arrive, c'est de leur faute ; c'est la mauvaise victime. Quant à la «bonne victime», selon les stéréotypes dénoncés depuis les années 1970 au moins, c'est celle qui n'a pas bu, qui ne sort pas tard le soir, qui ne porte pas de jupe courte, *crop top*, qui ne fait pas confiance à un inconnu, ne donne pas son portable à n'importe qui, et ne fait pas de rencontres via les réseaux sociaux. La liste n'est pas exhaustive des attitudes ou comportements censurés par la société et tendant à contrôler les femmes.

En 2019, la Cour de cassation avait jugé une affaire de viol avec plusieurs victimes. Les femmes avaient rencontré, via les réseaux sociaux, un homme qui se faisait passer pour un architecte d'intérieur. Il sélectionnait des

femmes vulnérables, divorcées, seules (et le vivant mal), et avait une stratégie aboutie : phase d'approche où il les mettait en confiance, où il se présentait comme un homme doux, intellectuel, cultivé, amateur d'expositions, etc. Après cette phase de mise en confiance, elles acceptaient un rendez-vous, il promettait que ça serait «magique» : elles arriveraient, elles devraient accepter de mettre un bandeau sur les yeux. Elles arrivent, l'appartement est plongé dans le noir, elles se bandent les yeux, et quand elles enlèvent le bandeau après l'acte sexuel, elles se retrouvent devant un homme vingt ans plus âgé, ventripotent, pas du tout le «Brad Pitt» qui était promis – il avait mis la photo de profil d'un mannequin. Plusieurs femmes ont été victimes de ce stratagème sur plusieurs années. Première plainte, classée sans suite. Deuxième plainte, un recoupement est fait par les policiers. Une instruction est ouverte à l'issue de laquelle le juge rend une ordonnance de mise en accusation devant une cour d'assises, infirmée par la chambre d'instruction laquelle décide qu'il n'y a pas de surprise parce que ces femmes savaient ou auraient dû savoir à quoi elles pouvaient s'attendre en rencontrant quelqu'un par internet et en se prêtant à ses demandes. Ce comportement de mise en danger excluait la surprise. La Cour de cassation censure cette décision et retient la surprise au motif qu'elles ont accepté de rencontrer cet homme en tenant compte de la photo, et de tout ce qu'il avait dit qu'il était, qu'il n'était pas ; leur consentement a donc été surpris par le stratagème du mis en cause : elles ont dit oui à un certain homme, elles n'ont pas dit oui à n'importe qui. Les commentaires de cette décision par les pénalistes sont instructifs et partagés, entre celles et ceux qui considèrent que la décision de la Cour de cassation est fondée et les autres qui la critiquent sur le mode : «Non, ce n'est pas normal, on infantilise les femmes, des adultes, elles ont pris des risques, elles ont voulu jouer et elles ont perdu.» On retrouve cette attente selon laquelle la plaignante doit avoir un comportement exemplaire, être consciente de la «prédation attendue» des hommes de façon générale et adapter ses propres comportements aux «pulsions sexuelles» masculines. Je l'entends de la bouche d'hommes et de femmes : «Mais à quoi vous vous attendiez ?»

À quoi je réponds: «Je peux avoir une vision un peu moins noire de la masculinité que vous, je peux penser que les hommes ne sont pas nécessairement des agresseurs qui trouvent normal de sauter sur tout ce qui bouge...»

C'est encore largement la définition normative de la virilité: «Toujours prêt»...

Absolument.

Vous signalez que le consentement sert à justifier des atteintes graves à l'intégrité physique et à la liberté des personnes: don d'organe rémunéré, GPA, etc. Vous dites que si l'on n'a pas d'autre choix possible, le consentement est sans valeur, le «signe du renoncement et de la résignation». Car le consentement ne se pose pas seulement au sujet du viol; pour la GPA, qui est habituellement le fait de femmes pauvres dans des pays où elles n'ont pas d'autre option, le problème se pose aussi. Vos commentaires?

L'approche libérale du consentement considère que les êtres humains sont tous à égalité de pouvoir, de pouvoir de dire oui ou de dire non. Elle reste à un niveau d'abstraction et de théorie qui fait que l'on est consentant par défaut. Or, à partir du moment où on ne prend pas en compte les rapports de pouvoir, le consentement n'est en rien protecteur. Le consentement n'est protecteur que si certaines conditions de liberté, d'égalité, sont remplies. Autrement dit, il y a le consentement version libérale où les rapports de pouvoir et de domination sont ignorés et il y a le consentement que j'appellerai féministe, qui réintègre les rapports de pouvoir identifiés et en cours d'identification dans l'équation. Et dans toutes ces questions de GPA, prostitution, violences, le consentement est allégué pour justifier un asservissement ou une oppression. On a beau jeu d'affirmer que les prostituées sont consentantes, c'est un consentement qui n'a aucune valeur, y compris dans les limites du consentement traditionnel, c'est-à-dire que quand on regarde les violences vécues antérieurement, les violences concomitantes, l'exploitation mise en place par les proxénètes, enfin tout ce qui fait la prostitution, le consentement n'est valable nulle part. Et pourtant, c'est bien ça qu'on nous vend, y compris l'ONU, avec la distinction entre prostitution forcée et prostitution choisie. C'est une façon de tout

remettre sur le marché – en fait principalement les femmes.

Vous dites que ce sont les femmes qui sont tenues de consentir aux hommes sexuellement. L'inverse peut-il même exister? Par définition, c'est «l'homme propose, la femme dispose». Il y a vraiment une inégalité fondamentale: celui qui propose, qui a l'initiative est forcément en position de supériorité par rapport à celui/celle qui ne peut dire que oui ou non.

Bien évidemment les femmes peuvent exprimer leur désir et initier un contact sexuel. Les mentalités évoluent. Toutefois, le rappel à l'ordre social demeure brutal. Le féminin de Dom Juan est...

Quant aux femmes agresseuses, elles existent mais c'est marginal. Et dans ce cas elle n'opère pas avec le soutien social: quand une femme est agresseuse, elle va à l'encontre du système patriarcal. Elle peut être en position de pouvoir, d'âge, etc. mais, contrairement à l'agresseur, elle ne peut pas s'appuyer sur tout un système. Lorsque les femmes sont poursuivies comme agresseuses, le plus souvent de mineur-es, c'est généralement comme complices, particulièrement dans des affaires d'inceste, où elles ne protègent pas, voire livrent les enfants. Les femmes condamnées pour agression sexuelle le sont souvent dans ce contexte.

Les rapports de pouvoir et de domination masculine sont incontestables. L'inclusion d'une définition du consentement positif dans le Code pénal ne les masque pas et les circonstances de «violence, contrainte, menace ou surprise» révèlent ces rapports de pouvoir. Pour autant et, parce que la loi a aussi une valeur pédagogique, il est essentiel d'affirmer que «sans oui, c'est non». Lors d'une procédure, cela impliquera de demander aux agresseurs «concrètement, comment avez-vous fait pour vous assurer du consentement de la victime?» Dans l'affaire PPDA, la question du consentement des victimes, n'est pas posée. Ce n'était même pas un sujet dans la tête de PPDA, le consentement de ces femmes. Il faut que ça devienne un sujet dans la tête des hommes pour qu'ils ne se comportent pas en agresseurs.

Pourquoi avez-vous appelé votre livre Les pièges du consentement? Pourtant beau-

coup de féministes considèrent que le consentement est la condition d'une relation égalitaire avec les hommes. Cette opposition, elle vient qu'on parle de deux versions différentes du consentement ?

En droit pénal, le consentement sexuel n'est pas défini. Carole Pateman, autrice notamment du *Contrat sexuel*³, alerte à juste titre sur la pertinence d'utiliser ce terme. En effet, pour l'instant, la vision dominante du consentement, c'est le consentement libéral déjà évoqué. Une autre approche du consentement est possible avec un autre vocabulaire. Le droit canadien et le droit européen (convention d'Istanbul) ont choisi la notion d'accord volontaire. Il s'agit de ne pas laisser aux agresseurs le pouvoir de le définir et je crois qu'on peut redéfinir un consentement positif, qui serait la garantie d'une relation égalitaire. Certaines préfèrent le terme de désir. En droit pénal je ne pense pas qu'il soit pertinent. Il faut en revanche éduquer à la prise en compte du désir de l'autre et, particulièrement pour les filles, à la prise en compte de leur propre désir, et à la légitimité de son expression, les filles étant socialisées à être gentilles et accommodantes, elles tendent à céder aux demandes de leur partenaire qui exerce parfois un chantage : « Si tu m'aimes... », « Tu n'es pas normale, les autres filles le font... ». Or lesdites demandes sont la reproduction de scénario pornographique, humiliant, violent.

J'ai discuté avec des amies qui sont dans la trentaine, et dans la mesure où à chaque fois qu'elles avaient une rencontre sexuelle, elles étaient confrontées à des exigences porno, elles ont décidé d'arrêter. Elles étaient sur des sites de rencontre, et elles ont arrêté parce qu'elles en avaient assez qu'on leur demande ou qu'on leur impose certaines pratiques sexuelles à chaque rencontre. C'était une pornification forcée de leur vie sexuelle qu'elles refusaient absolument.

J'ai également entendu ces témoignages de la part de jeunes femmes, qui me disaient : « Mais qu'est-ce qu'ils ont les hommes aujourd'hui ? »

Le porno détruit la sexualité, d'une certaine façon.

Tout à fait, c'est une non-rencontre entre deux êtres humains, avec l'un d'entre eux qui est dans l'objectification de l'autre.

Et pour des femmes qui ont la trentaine, elles se disent : « Bon, ils ne sont pas tous comme ça, je n'ai pas encore rencontré le bon » mais pour des femmes de 40 ans, beaucoup disent : « C'est sans espoir, j'abandonne, je me retire du marché... »

Et le problème, c'est que les jeunes filles, elles n'ont pas, contrairement aux femmes plus âgées, les outils pour voir l'anormalité de cette situation. Parce que ça leur est présenté par les garçons comme « tout le monde le fait... » et que les discours qui démentent cela sont rares. Rappelons que les séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle prévues par une loi de 2001 sont quasi inexistantes. Elles rentrent dans leur vie adulte avec le sentiment que, si ça les dégoûte, c'est qu'elles ne sont pas normales. Ou alors elles vont céder aux demandes de leur petit copain, et elles vont s'abîmer, avoir une estime d'elle-même dégradée et être une proie rêvée pour de futures maltraitements, parce qu'à aucun moment, on ne leur a dit que leur désir compte, qu'elles n'ont pas à accepter d'être traitée comme un objet, que ce n'est pas « normal » de l'être.

*Catherine Le Margueresse est docteure en droit, chercheuse à l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne. Elle a été présidente de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (1996-2007). Elle élabore au fil de ses publications une critique féministe du droit pénal. Elle a notamment publié *Les pièges du consentement : pour une redéfinition pénale du consentement sexuel* (iXe, 2021).*

*Francine Sporenda est responsable rédactionnelle du site *Révolution féministe*. Elle a été membre du bureau des Chiennes de garde. Spécialiste des théories raciales du 19^e siècle, elle a été responsable de ce département à la School of Advanced International Studies de l'Université Johns Hopkins à Washington.*

Source : *Révolution féministe*, 22 janvier 2023. Article révisé et corrigé en octobre 2024.

3. NDLR. Carole Pateman, *Le contrat sexuel*, Paris, La Découverte, 2010



On en parlait déjà hier

Adresse féministe au Comité pour la reprise des relations internationales

Hélène Brion

65

Nous qui n'avons rien pu faire pour empêcher la guerre, puisque nous ne possédons aucun droit civil ni politique, nous sommes de cœur avec vous pour en vouloir la fin.

Nous sommes de cœur avec vous pour vouloir, après cette fin où à l'occasion de cette fin, essayer d'instaurer en Europe un système social plus juste et plus équitable qui, d'une part, rende les guerres moins fréquentes, par une sorte de fédération des nations, et assure, d'autre part, au sein de chaque fédération, une vie plus large et moins précaire à l'immense masse des travailleurs.

Nous sommes, nous femmes, avec la masse des travailleurs, parce que partout elle est opprimée, et que nous sommes, nous femmes, également, partout opprimées, beaucoup plus même que n'importe quelle classe de travailleurs. Comme vous, travailleurs, et plus que vous, nous souffrons des guerres et c'est pourquoi nous voudrions essayer d'en prévenir le retour.

Mais avant d'entrer à vos côtés dans une phase plus décisive d'action, nous tenons à bien mettre en lumière les motifs qui nous font agir et à faire sur votre attitude les réflexions que les faits nous commandent.

Vous n'avez jamais été justes, travailleurs, vis-à-vis des femmes qui vous ont aidé dans vos luttes.

À l'aube de 89, au moment où une ère nouvelle semblait commencer pour le monde, elles vinrent à vous, confiantes, parce que vous parliez de liberté et qu'elles pensaient obtenir la leur. Vous les avez repoussées.

Fiers de vos droits fraîchement acquis de « citoyens », au lieu de leur tendre une main fraternelle, à elles qui depuis des siècles tiraient la charrue à vos côtés et mangeaient, comme vous, l'herbe des champs dans les années de grande famine, vous avez railé, vous avez méprisé. Vous qui ne vouliez

plus de despotes, vous vous êtes effrayées à l'idée de l'émancipation possible de vos esclaves éternelles. Vous avez dispersé les clubs de femmes, confisqué les journaux de femmes, retiré aux femmes le droit de pétition, défendu aux femmes toute pensée, toute action. Vous avez rejeté brutalement les femmes dans l'ignorance d'où elles voulaient sortir, dans les bras de l'Église à qui elles voulaient échapper. Plus de la moitié de celles qui furent, à 14 ans, l'âme de la révolte vendéenne, étaient venues confiantes à la Révolution en 89 : mais, repoussées, comme le furent d'abord les noirs des colonies, elles firent comme eux et se révoltèrent. Et Legouvé a pu écrire plus tard que la Révolution échoua parce qu'elle ne sut pas s'attacher les femmes.

Remarquez cependant que, malgré cette dureté de vous à notre égard, beaucoup espérant toujours, restèrent sur la brèche à vos côtés. Vous connaissez tous Mme Roland, Charlotte Corday, Théroigne de Méricourt, Rose Lacombe, Olympe de Gouges, Sophie Lapierre et les femmes babouvistes, tant d'autres qui scellèrent de leur sang leur foi révolutionnaire.

Au cours de tout le 19^e siècle, à toutes les époques de crise, les femmes vous accompagnent ou vous précèdent. En 1830, en 1848, en 1851, en 1871, nous trouvons Flora Tristan, Jeanne Deroin, Pauline Roland, Eugénie Niboyet, Adèle Esquiros, Andrée Léo, Olympe Audouard, Louise Julien, Louise Michel, Hubertine Auclert, Eliska Vincent, Nathalie Le Mel, tant d'autres encore, dont les noms peu ou point connus de vous, nous sont chers à nous, féministes, comme le sont aux peuples opprimés les noms des héros nationaux.

À chacune de ces époques, les femmes sont venues à ceux qui luttèrent pour plus

de liberté et de bien-être, pour une vie plus intelligente et plus humaine. Les pionnières du féminisme se sont données sans compter à votre cause, essayant d'y adjoindre celle des femmes et de vous faire comprendre la connexion étroite des deux, non par égoïsme et pour tirer un profit personnel, mais par amour de la justice, dans l'intérêt de toutes leurs sœurs qui souffrent, dans votre intérêt à vous aussi, travailleurs, qui ne le comprenez pas.

Vous avez toujours accepté leurs concours, parfois avec un peu de honte et rougissant de ce que vous leur deviez, ainsi qu'il advient lors du procès des 107 associations ouvrières de Jeanne Deroin.

Mais, tout en acceptant leurs efforts, vous n'avez jamais songé, le moment venu, à partager avec elles les trop légers avantages qu'elles vous avaient aidé à arracher au pouvoir. Vous n'avez pas encore compris ou voulu comprendre que votre cause ne sera vraiment juste que le jour où vous ne souffrirez plus d'esclaves parmi vous. Tant qu'il vous paraîtra naturel de garder des privilèges vis-à-vis de plus de la moitié de la nation, vous serez mal fondés à réclamer contre les privilèges que d'autres ont par rapport à vous. Si vous voulez la justice à votre égard, tâchez de la pratiquer à l'égard de vos « inférieures », les femmes.

Travailleurs, une crise sociale plus grave que toutes celles du 19^e siècle se prépare en ce moment. Les femmes, comme toujours, viennent à vous d'instinct, prêtes à donner sans compter leur dévouement le jour où vous agirez.

Et les féministes viennent à vous aussi, avec le même dévouement et la même volonté. Mais elles tiennent à vous dire :

Si, cette fois encore, vous acceptez le concours des femmes – et vous ne pouvez pas ne pas l'accepter! – sans songer à leur faire place au jour des réparations sociales, si vous les conservez servies au lieu d'en faire vos égales d'un point de vue économique, civil et politique, votre œuvre sera entièrement manquée!

Elles viennent à vous pour vous rappeler, ou pour vous apprendre que, dès 1843, une femme, Flora Tristan, avait eu la première idée de l'Association internationale des travailleurs, et elles vous citent ce passage trop

oublié du manifeste qui précédait les statuts et en résume l'esprit :

Nous, prolétaires, nous reconnaissons être dûment éclairés et convaincus que l'oubli et le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs du monde et nous avons résolu d'inscrire dans une déclaration solennelle ses droits sacrés et inaliénables...

Nous voulons que les femmes soient instruites de nos déclarations afin qu'elles ne se laissent plus opprimer et avilir par l'injustice et la tyrannie de l'homme et que tous les hommes respectent dans les femmes, leurs mères, la liberté et l'égalité dont ils jouissent!

Travailleurs qui lisez ceci, les féministes vous disent: Si vous vous étiez inspirés des statuts et de l'esprit de cette toute première Internationale, que vous ne comptez même pas dans votre histoire, la seconde n'aurait pas fait la lamentable faillite dont le monde souffre. Travailleurs, les féministes d'avant-garde attendent votre réponse et vous laissent méditer ce mot de Considérant :

Le jour où les femmes seront initiées aux questions sociales, les révolutions ne se feront plus à coups de fusils!

Transmis au Comité pour la reprise des relations internationales par Hélène Brion, le 23 octobre 1916.

Institutrice, Hélène Brion milite au Syndicat des instituteurs et institutrices, ainsi qu'à plusieurs organisations féministes: Le suffrage des femmes, L'union fraternelle des femmes et la Ligue pour le droit des femmes. Pacifiste engagée dès 1915, elle sera inculpée et arrêtée en 1917 pour « défaitisme et haute trahison ».

ABONNEZ-VOUS, C'EST GRATUIT!

Adresses.la.revue@gmail.com



Liste des adresses parues

NUMÉRO 0

Adresse inaugur@le pour une revue

ADRESSE 1

Pour une gauche démocratique et internationaliste

Ben Gidley, Daniel Mang, Daniel Randall

ADRESSE 2

Rivalité entre les États-Unis et la Chine, « coopération antagoniste » et anti-impérialisme au 21^e siècle

Entretien de Federico Fuentes avec Promise Li

ADRESSE 3

Lutter contre l'impérialisme multipolaire

Promise Li

ADRESSE 4

Multipolarité : une doctrine au service des autoritarismes

Kavita Krishna

ADRESSE 5

L'Ukraine prisonnière de l'enchevêtrement des impérialismes : pistes pour un internationalisme socialiste

Promise Li

ADRESSE 6

Pour un renouvellement du socialisme

Victor Serge

NUMÉRO 1

Adresse inaugur@le pour une revue

ADRESSE 7

Sept conclusions pour un 24 février

Vitalyi Dudin

ADRESSE 8

Manifeste « Monde durable : notre vision »

Collectif

ADRESSE 9

Sept réalités

Alex Gourevitch

ADRESSE 10

Droits des femmes, contradictions de classe, fondamentalisme islamique et erreurs de la gauche

Frieda Afary

ADRESSE 11

La rébellion iranienne, le rôle de la Russie et la responsabilité des intellectuels

Frieda Afary

ADRESSE 12

L'ascension de la Chine comme puissance mondiale

Entretien avec Au Loon Yu

ADRESSE 13

Pour une « laïcité nationale »

Otto Bauer

NUMÉRO 2

Adresse inaugur@le pour une revue

ADRESSE 13

Contre l'impérialisme multipolaire 5

Joey Ayoub, Romeo Kokriatski, Kavita Krishnan et Promise Li

ADRESSE 14

Chute et essor ambivalent de l'anticolonialisme est-européen

Joseph Grim Feinberg

ADRESSE 15

Des pensées décoloniales à l'épreuve de la guerre en Ukraine

Pierre Madelin

ADRESSE 16

À propos des révolutions déficientes et des tendances autoritaires

Volodymyr Ishchenko

ADRESSE 17

Déclaration sur le génocide à Gaza

Feminist Dissent

ADRESSE 18

Émancipation nationale, internationalisme et révolution en Irlande et en Grande-Bretagne

Richard Poulin

ADRESSE 19

Un dialogue irlando-ukrainien

Conor Kostick et Vladyslav Starobutsev

ADRESSE 20

Contrer la domination et ouvrir la perspective d'un autre monde

Monique Chemillier-Gendreau

ADRESSE 21

Auto-administration communale et loi linguistique

Rosa Luxemburg

NUMÉRO 3

Par-delà les guerres et les conflits, des sources d'un espoir commun

Didier Epsztajn, Michel Lanson, Patrick Silberstein

ADRESSE 22

Une paix populaire, pas une paix impériale

Déclaration

ADRESSE 23

Kanaky : du méfait colonial à la mondialité

Patrick Chamoiseau

ADRESSE 24

BRICS+ : une perspective critique

Laurent Delcourt

ADRESSE 25

L'occupation du territoire palestinien est frappée d'une triple illégalité

Monique Chemillier-Gendreau

ADRESSE 26

La « boîte à outils » de la droite américaine reflète celle de l'Inde

Entretien avec Kavita Krishnan

ADRESSE 27

L'impérialisme et l'anti-impérialisme aujourd'hui

Ashley Smith

ADRESSE 28

« Si nous restons à patauger dans l'imaginaire colonial, la guerre des langues restera en vigueur »

Patrick Chamoiseau

ADRESSE 29

Transformer toute bonne terre en un désert desséché

Lettre ouverte du Matzpen au Front démocratique de libération de la Palestine

NUMÉRO 4

Nous n'en avons pas fini avec l'anti-impérialisme des imbéciles

Didier Epsztajn, Michel Lanson, Patrick Silberstein

ADRESSE 30

Guerre de l'eau : une réponse démocratique

Roman Krznic

ADRESSE 31

Violences en colonialité : « Angola 1961. Gaza-Israël 2023 »

Michel Cahen

ADRESSE 32

Les groupes armés qui détiennent des otages doivent les libérer immédiatement

Human Rights Watch

ADRESSE 33

Des rapports venus de l'intérieur d'Israël

ADRESSE 34

S'opposer à tous les oppresseurs et à tous les impérialismes concurrents

Entretien avec Leila Al-Shami

ADRESSE 35

Gaza, l'opposition entre le droit et sa représentation

Rateb Shabo

ADRESSE 36

Un nouveau réseau international étudiant-es-travailleuses

ADRESSE 37

Faut-il tolérer l'impérialisme russe ?

Entretien avec Christian Zeller

ADRESSE 38

Le féminisme : une révolution : pour la
souveraineté populaire et nos corps

Rencontre nationale de la Marche mondiale des
femmes

ADRESSE 39

Les clés de la crise post-électorale au Venezuela

Entretien avec Luz Mely Reyes et Andrés
Caleca

ADRESSE 40

Solidarité avec les revendications démocratiques
du peuple vénézuélien

Déclaration

ADRESSE 41

L'histoire des discriminations est liée à celle de la
revendication nationale

Déclaration de l'Union internationale romani

ADRESSE 42

La météo du progrès social : résultats des
élections européennes 2024

Arthur Borriello & Pierre-Étienne Vandamme

ADRESSE 43

Solidifier, enraciner le Nouveau Front populaire

Maxime Combes

ADRESSE 44

Les exigences sociales doivent être entendues!

CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires

ADRESSE 45

Tous contre l'extrême droite, comme un seul
homme!

Éliane Viennot et Joëlle Wiels

Troupes russes hors d'Ukraine

La création de la revue *Adresses, internationalisme et démocr@tie* est notamment liée à la mobilisation internationaliste de soutien à la résistance ukrainienne à l'impérialisme russe. Deux chiffres illustrent cet enracinement : le mot « Ukraine » apparaît 125 fois et le mot « Russie » 354 fois dans les cinq numéros parus.

Pour un suivi de l'actualité politique, syndicale, féministe et militaire de la résistance ukrainienne, on se reportera à la revue *Soutien à l'Ukraine résistante*, téléchargeable (entre autres) sur le site des éditions *Syllepse*, du *CETRI* et de l'Union syndicale *Solidaires*.

71



RÉCIT GRAPHIQUE

Échappée à la mort: l'histoire de Leah Dicker

Hidden from Death: The Story of Leah Dicker

Vor dem Tod versteckt. Die Geschichte der Leah Dicker

Схована від смерті: історія Леї Дікер



